

CITIZEN KNOWLEDGE

MARKETS,
EXPERTS, AND THE
INFRASTRUCTURE
OF DEMOCRACY

LISA HERZOG

Downloaded from <https://academic.oup.com/soi/advance-article-abstract/doi/10.1093/soi/cvz001/5419141> by guest on 07 August 2020

Connaissances citoyennes

*Marchés, experts et infrastructure de la
démocratie*

LISA HERZO G

OXFORD
UNIVERSITY PRESS

OXFORD

UNIVERSITY PRESS

Oxford University Press est un département de l'université d'Oxford. Elle contribue à la réalisation des objectifs d'excellence de l'université en matière de recherche, d'érudition et d'enseignement en publiant à l'échelle mondiale. Oxford est une marque déposée d'Oxford University Press au Royaume-Uni et dans certains autres pays.

Publié aux États-Unis d'Amérique par Oxford University Press, 198 Madison Avenue, New York, NY 10016, États-Unis d'Amérique.

© Oxford University Press 2024

Certains droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système d'archivage ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, à des fins commerciales, sans l'autorisation écrite préalable d'Oxford University Press, ou dans les cas expressément autorisés par la loi, par licence ou selon les conditions convenues avec l'organisme compétent en matière de droits de reprographie.



Il s'agit d'une publication en libre accès, disponible en ligne et diffusée selon les termes d'une licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0), dont une copie est disponible à l'adresse <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>.

Vous ne devez pas diffuser cet ouvrage sous quelque autre forme que ce soit et vous devez imposer cette même condition à tout acquéreur.

Numéro de contrôle de la Bibliothèque du Congrès :

2023942167 ISBN 978-0-19-768171-8

DOI : 10.1093/oso/9780197681718.001.0001

Imprimé par Integrated Books International, États-Unis d'Amérique

Sommaire

<i>Remerciements</i>	ix
1. Introduction	1
1.1. Le problème de la démocratie avec la connaissance	1
1.2. L'argument en bref	6
1.3. Épistémologie politique	12
1.4. Note méthodologique	16
1.5. Aperçu du chapitre	19
2. Le savoir : social, pratique, politique	23
2.1. Introduction	23
2.2. L'évolution de l'épistémologie vers le social	27
2.3. Savoir et agir	36
2.4. L'injustice épistémique	43
2.5. Conclusion : l'épistémique est politique	48
3. Marchés, délibérateurs, experts	51
3.1. Introduction	51
3.2. Marchés	53
3.3. Délibération	61
3.4. Production de connaissances au sein des communautés d'experts	72
3.5. Sociétés bien ordonnées sur le plan épistémique	83
3.6. Conclusion : La complexité épistémique des sociétés modernes	85
4. L'essor de la pensée libérale	87
4.1. Introduction	87
4.2. Les fondements épistémiques de la pensée libérale	88
4.3. Du discours académique au discours populaire	92
4.4. Conséquences institutionnelles de la pensée de marché	95
4.5. Conclusion : la fragilité des démocraties marchandisées	102
5. Qu'est-ce qui ne va pas avec le « marché des idées » ?	104
5.1. Introduction	104
5.2. Sources historiques	105
5.3. Pourquoi cette métaphore ne tient pas la route	107
5.4. Marchés, batailles ou compétitions sportives ?	112
5.5. Des domaines différents, des règles différentes	114
5.6. Conclusion	120

6. Institutionalisme démocratique	122
6.1. Introduction	122
6.2. Des principes aux institutions	124
6.3. Institutions et droits individuels	130
6.4. Une démocratie auto-stabilisante	133
6.5. La vérité comme condition préalable à la démocratie	139
6.6. Conclusion	143
7. Remettre le marché à sa place	145
7.1. Introduction	145
7.2. La nécessité de réformes visant à assurer la fonctionnalité épistémique	147
7.2.1. Les marchés sont-ils vraiment une bonne idée ?	148
7.2.2. Quelles préférences les marchés satisfont-ils ?	150
7.2.3. De quelles infrastructures épistémiques les marchés ont-ils besoin ?	156
7.2.4. Les prix du marché reflètent-ils les coûts pour la société ?	160
7.2.5. Que reflètent les marchés financiers ?	161
7.2.6. Comment la connaissance s'échange-t-elle sur les marchés ?	165
7.3. La primauté épistémique de la politique	169
7.4. Conclusion	175
8. Les experts dans les démocraties	177
8.1. Introduction	177
8.2. Les communautés d'experts dans les sociétés démocratiques	180
8.3. Responsabilité ou fiabilité ?	186
8.4. Le modèle de partenariat entre les communautés d'experts et sociétés démocratiques	192
8.4.1. Apporter son expertise	193
8.4.2. Gérer les interfaces	198
8.4.3. Œuvrer en faveur de la justice épistémique	205
8.5. Conclusion	207
9. L'infrastructure épistémique de la démocratie	209
9.1. Introduction	209
9.2. La « lottocratie » à la rescousse ?	212
9.3. Infrastructures épistémiques pour une citoyenneté démocratique	221
9.3.1. Des écoles pour la démocratie	223
9.3.2. Les médias au service de la démocratie	227
9.3.3. Organisations de la société civile et syndicats	235
9.4. Progrès épistémiques pour Internet	239
9.5. Conclusion	248
10. Les avantages épistémiques de la justice sociale	250
10.1. Introduction	250
10.2. Les circonstances sociales de la confiance épistémique	252
10.3. Perspectives empiriques sur la confiance sociale	258
10.4. L'impact épistémique de l'organisation du lieu de travail	264

10.5. Conclusion	268
11. Défendre la démocratie : sur le plan social, institutionnel et pragmatique	270
11.1. Introduction	270
11.2. La démocratie en demande-t-elle trop aux citoyens ?	272
11.3. Réduire au minimum la captation	280
11.4. Apprendre à gouverner démocratiquement	284
11.5. Conclusion	286
<i>Bibliographie</i>	289
<i>Index</i>	331

Remerciements

Remercier tous ceux qui ont contribué à la rédaction d'un livre est l'un des plus beaux moments de ce processus — le seul défi étant de ne pas oublier qui que ce soit ! J'ai commencé à réfléchir à la relation entre la connaissance, les marchés et la démocratie au cours d'une année merveilleuse passée au Wissenschaftskolleg zu Berlin en 2017–

18. L'année suivante, j'ai tourné le dos au « féodalisme universitaire » allemand pour rejoindre la faculté de philosophie de l'université de Groningue. Après quelques mois heureux, cependant, la pandémie de coronavirus a éclaté. Rétrospectivement, cette période se résume à une interminable succession d'appels Zoom, avec une perception du temps complètement bouleversée. Mais elle a également ouvert de nouvelles perspectives de collaboration numérique avec des collègues du monde entier, dont la philosophie, qui reste encore aujourd'hui centrée sur l'Occident, tirera certainement profit. En 2020–2021, j'ai eu l'occasion d'effectuer un court séjour de recherche à l'Institut des études avancées de Hambourg, qui m'a offert l'environnement idéal pour intégrer les commentaires d'un évaluateur plutôt méchant et de deux excellents évaluateurs. J'ai apporté les dernières retouches au manuscrit de retour à Groningue, où j'étais enfin de nouveau pleinement présente en personne.

Ce ne sont là que les faits bruts, mais ils ne rendent guère justice aux nombreuses rencontres enrichissantes, inspirantes et stimulantes que j'ai faites tout au long de ce parcours. Je commencerai par Georg, mon mari, non seulement parce que son soutien a été inestimable — comme toujours ! —, mais aussi parce que pendant les confinements liés au coronavirus, confinés dans notre « bureau à domicile », il était crucial de veiller à notre équilibre mental mutuel. Il y a ensuite plusieurs personnes qui me sont chères et qui m'ont aidée de toutes sortes de façons, directes ou indirectes : Katya Assaf, Michaela Golic, Sarah Hegenbart, Friedemann Pestel, Anna Kelber, ainsi que ma mère, mes sœurs et ma famille élargie. Quelques projets collaboratifs menés pendant la période de la pandémie ont été particulièrement importants pour me remonter le moral ; je tiens à mentionner en particulier l'initiative « Democratizing Work », qui a débuté avec le manifeste de 2020 et a débouché sur le Forum mondial 2021 sur la démocratisation du travail, ainsi que le groupe de travail sur la distribution internationale des vaccins qui a abouti au modèle de « priorité équitable ».

J'ai eu des échanges au sujet de ce projet de livre avec un nombre trop important de personnes pour toutes les citer, mais permettez-moi d'en mentionner quelques-unes, sans ordre particulier : Adrian Haddock, Luise Müller, Ute Frevert, Jenny Saul, Roger Brubaker, Jürgen Kocka, Bénédicte Zimmermann, Daniel Schönflug, Thorsten Wilhelmy, Ute Frevert, Ivan Boldyrev, Tim Wihl, Erin Nash, Keith Breen, Claus Offe, Christian Joerges, Dean Moyer, Eugénia da Conceicao-Heldt, Stefan Wurster, Miranda Schreurs, Martin Oppelt, Just Serrano Zamora, Jakob Moggia, Frauke Schmode, Alexander

Krüger, Selina Schröttle, Patrizia Nanz, Michael Frazer, Mark Reiff, Garrath Williams, Kai Spiekermann, Keith Breen, Fabian Schuppert, Franziska Dübgen, Eric Schliesser, Uğur Aytac, Simon Caney, Ingrid Robeyns, Mathias Frisch, Verina Wild, Isabelle Ferreras, Jo Wolff, Emanuela Ceva, Maria Paola Ferreti, Rowan Cruft, Einat Albin, Michal Shur-Ofri, Jeroen de Ridder, Boudewijn de Bruin, Michael Hannon, Megan Blomfield, Julian Müller, Catarina Duthil Novaes, Daniele Santoro, Hand Radder, Eric Boot, Nikolas Kirby, Oliver Milne, Jacob Garrett, Anna Alexandrova, Albert Dzur, David Casasas, David Guerrero, Steven Klein, Shai Agmon, Neil Wilcock, Leon Wansleben, Gabriel Abend, Bernardo Zacka, ainsi qu'à mes formidables collègues de Groningue, à la Faculté de philosophie et au-delà.

J'ai présenté des idées en lien avec cet ouvrage lors de colloques, d'ateliers ou de conférences, en présentiel ou en ligne, à l'université Goethe de Francfort, à l'université d'Islande, à l'université d'Ottawa, à l'université de Münster, à l'université libre de Berlin, à l'université d'East Anglia, à l'université technique de Munich, à la London School of Economics, à la Hertie School of Governance, à l'INSEEC Paris, à l'Institut Max Planck pour le développement humain, à l'université de Hambourg, à l'université des sciences appliquées de Vienne, à l'université d'Édimbourg, à l'université Queen's de Belfast, à la Hochschule für Philosophie de Munich, au Wissenschaftskolleg zu Berlin, à l'université d'Amsterdam, à l'université technique de Dortmund, à l'université de Tampere, à l'Académie bavaroise des sciences, à l'Institut Alfred Wegener de Bremerhaven, à la Fordham Law School, à l'université de Manchester, l'université de Tilburg, l'université de Brunswick, l'université de Southampton, l'université de Genève, l'université de Gênes, l'université de Montréal, l'université de Paderborn, l'université d'Utrecht, l'université Sharif de Téhéran, l'université pontificale catholique du Pérou, le HIAS de Hambourg, l'Académie des sciences de Hambourg, l'université George Mason, l'université Kadir Has et l'université de Groningue. Je remercie sincèrement tous les organisateurs et participants pour leurs retours, tant sur les idées qui se sont avérées être des impasses que sur celles qui se sont révélées fructueuses.

En mars 2022, Alice Pinheiro-Walla a organisé pour moi un atelier numérique consacré à mon manuscrit à l'université McMaster — une expérience formidable dont j'ai beaucoup tiré profit et qui m'a fourni matière à réflexion bien au-delà du manuscrit lui-même. Je tiens à remercier Alice, ainsi que les commentateurs Eyja Brynjarsdóttir, Stefan Sciaraffa, Rudolf Schüssler, Jack Knight, Alfred Moore, Thomas Christiano, Johannes Steizinger et les autres participants pour l'attention avec laquelle ils ont lu les ébauches de mes chapitres et pour les commentaires qu'ils m'ont fournis. Je tiens également à remercier les trois relecteurs de l'ouvrage pour le compte d'Oxford University Press, dont deux ont lu le manuscrit de manière très approfondie et m'ont fait part de leurs précieuses remarques ; un troisième m'a orienté vers d'autres ouvrages intéressants que j'aurais pu manquer sans cela.

Je remercie Peter Ohlin et toute l'équipe de l'OUP pour leur soutien tout au long du processus de révision et de publication.

Parallèlement à la rédaction de cet ouvrage, je me suis également consacré à la mise en place du projet SCISO (« Science with Society » ; voir <https://globalyoungacademy.net/sciso/>

) au sein de la Global Young Academy, dont les thèmes recoupent en partie ceux du chapitre 8 de l'ouvrage). J'ai beaucoup apprécié de travailler avec les membres du groupe de travail, ainsi qu'avec Kristin Raabe et Shruti Madhani, sans oublier mes collègues de l'Institut national pour la communication scientifique (NaWik) et la formidable équipe du bureau de la GyA à Halle. J'ai décidé de ne pas inclure de chapitre traitant explicitement du rôle de la science (par opposition à celui des experts de manière plus générale) dans la société, mais mes contributions à ce projet reflètent certaines de mes réflexions à ce sujet.

Certaines de mes idées antérieures ont été présentées dans les articles suivants :

- « Markt oder Profession? Die Politik zweier Wissenslogiken. » *Leviathan* 46(2) (2018), 189–211.
- « The Epistemic Division of Labor in Markets: Knowledge, Global Trade, and the Preconditions of Responsible Agency », *Economics & Philosophy* 36(2) (2020), 266–86.
- « The Epistemic Seduction of Markets », *The Raven*, décembre 2021, <https://ravenmagazine.org/magazine/the-epistemic-seduction-of-markets/>.
- « Les marchés financiers sont-ils épistémiquement efficaces ? », dans **The Philosophy of Money and Finance**, sous la direction de Lisa Warenski et Joakim Sandberg, à paraître chez Oxford University Press.

Je tiens à remercier les éditeurs des revues concernées de m'avoir autorisé à reproduire ces textes.

Au moment où je finalise ce manuscrit, le monde semble bien plus sombre qu'au moment où j'ai commencé à y travailler. La crise climatique et celle de la biodiversité continuent de peser lourdement. Les séquelles que la pandémie de coronavirus a laissées dans le tissu social de nombreuses sociétés resteront probablement longtemps visibles, et comme c'est souvent le cas, bon nombre de ceux qui ont été le plus durement touchés comptent parmi les membres les plus vulnérables de la société. L'attaque russe contre l'Ukraine a constitué une sorte de choc existentiel, même pour beaucoup de ceux qui, comme moi, n'ont ni liens familiaux directs ni collaborations dans ce pays. Les questions relatives à la réforme économique ou à la réforme des institutions épistémiques, telles qu'évoquées dans l'ouvrage, semblent être passées à nouveau au second plan de l'attention politique. J'essaie de rester optimiste, au sens de « l'optimisme de la volonté ». J'espère que la perspective offerte par cet ouvrage contribuera, à sa modeste manière, à la compréhension de notre époque et de ce que nous pouvons faire pour œuvrer en faveur de la paix et de la justice sociale.

Introduction

1.1. Le problème de la démocratie avec la connaissance

La démocratie, dans son essence même, signifie que les membres d'une société décident ensemble de son destin, sur un pied d'égalité. Pour ce faire, ils doivent savoir ce qu'ils font. Ils doivent connaître les institutions et les pratiques politiques, et s'appuyer sur diverses formes de savoir pour élaborer et mettre en œuvre des politiques. Les politiques sociales doivent s'appuyer sur des analyses, qu'elles proviennent d'analyses statistiques ou de témoignages de citoyens concernés, concernant les causes de la pauvreté et les mécanismes possibles pour la combattre. Les politiques environnementales doivent s'appuyer sur une compréhension des causes et des effets du changement climatique et de la perte de biodiversité, ainsi que sur des propositions solides pour y remédier. Sans savoir, et sans processus permettant de l'intégrer dans la prise de décision, l'autonomie démocratique ne peut être qu'une mascarade. Mais la démocratie et le savoir semblent traverser une phase difficile dans leur relation, marquée par de nombreux signes de tension. Permettez-moi d'en citer quelques-uns.

Il y a, tout d'abord, le ressentiment à l'égard des « experts », que les populistes de nombreux pays attisent et exploitent. « Les gens en ont assez des experts » était une phrase tristement célèbre de la campagne sur le Brexit.¹ En tant qu'affirmation générale, cela semble tout simplement faux : des sondages montrent que les scientifiques, par exemple, continuent d'être considérés comme l'une des professions les plus dignes de confiance.² De plus, certains électeurs continuent d'adopter des positions plutôt « technocratiques », obtenant des scores élevés, dans les études empiriques, en matière de recours à l'expertise et d'élitisme.³ La phrase tristement célèbre selon laquelle les gens « en ont assez des experts » faisait référence aux économistes, sans doute un type spécifique d'experts, et à leur prétendue capacité à prédire les résultats économiques avec une grande précision.⁴ Beaucoup de personnes en ont peut-être « assez » de cela, tout en continuant à faire confiance à leurs médecins et aux autres experts qu'elles côtoient dans leur vie quotidienne. Mais sur plusieurs questions spécifiques telles que le changement climatique ou la vaccination, on observe une forte polarisation. Et certains responsables politiques ne *souhaitent* même pas que les citoyens s'informent. Comme l'a dit un jour Donald Trump, alors président des États-Unis : au lieu d'écouter les autres, « restez simplement avec nous ».⁵ Cohésion de groupe

¹ Voir, par exemple, Eyal 2019, p. 1–4, et Nichols 2017, p. 209, pour des analyses.

² Par exemple, Funk et al. 2020.

³ Voir Bertou et Caramani 2022 pour des données issues d'une enquête réalisée en 2017 dans neuf pays européens.

⁴ Pour une analyse, voir également Dow 2017.

⁵ Tornadoe 2018 ; pour une analyse de la politique trumpienne en matière de vérité, voir également Rosenfeld 2019, chap. 1.

2 Connaissance citoyenne

et une allégeance aveugle au lieu du dialogue et du recours à la connaissance — est-ce là l'avenir du débat public ?

Il existe, deuxièmement, de nombreuses formes de savoir qui sont faussées par des intérêts particuliers. Dans leur ouvrage **Merchants of Doubt**, Naomi Oreskes et Erik M. Conway montrent comment l'industrie du tabac a brouillé les connaissances du public sur la nocivité du tabagisme, fournissant ainsi un modèle à de nombreuses autres industries concernant d'autres produits nocifs.⁶ Les preuves établissant un lien entre le tabagisme et le cancer du poumon ont commencé à s'accumuler dès les années 1940. Mais l'industrie du tabac n'était pas disposée à faire face aux conséquences prévisibles de ces connaissances, à savoir des restrictions sur la vente des produits du tabac. Elle a commencé à riposter, affirmant qu'il n'y avait « aucune preuve » de la nocivité du tabagisme.⁷ Les entreprises et les associations professionnelles ont recherché les rares scientifiques qui ne croyaient pas à l'existence d'un lien entre le tabagisme et le cancer du poumon et les ont comblés d'argent, étant entendu qu'ils serviraient de porte-parole à l'industrie, par exemple en tant que témoins experts devant les tribunaux. Souvent, elles ciblaient spécifiquement des scientifiques de renom, tels que des lauréats du prix Nobel, même s'ils provenaient de domaines totalement différents. Elles misaient sur la tendance des médias à prêter l'oreille aux « scientifiques célèbres » et à toujours présenter les « deux côtés » des débats.⁸ De plus, les associations professionnelles ont créé des groupes de réflexion, envoyé des milliers de brochures aux médecins, publié des tribunes libres et accusé leurs détracteurs de pratiquer de la « science bidon ».⁹ Grâce à ces stratégies, les fabricants de tabac ont réussi à retarder la réglementation pendant des décennies. La prévalence de la pensée libérale, avec sa méfiance générale à l'égard des interventions de l'État, a probablement joué en leur faveur.¹⁰

Ce qui a été baptisé la « stratégie du tabac » a également été utilisé dans d'autres domaines, notamment celui du changement climatique. Elle exploite une caractéristique fondamentale de la recherche scientifique : celle-ci se nourrit d'une pluralité d'approches et de la volonté de remettre en question les idées reçues. Comme l'écrivent Oreskes et Conway : « Le doute est essentiel à la science [...] mais il rend également la science vulnérable aux déformations, car il est facile de sortir les incertitudes de leur contexte et de donner l'impression que *tout*

⁶ Je m'appuie sur l'exposé d'Oreskes et Conway (2010), largement considéré comme faisant autorité dans la littérature (pour une évaluation constructive, voir par exemple Wynne, 2010 ; celui-ci critique l'hypothèse selon laquelle la science seule pourrait trancher des questions politiques, mais il n'est pas certain qu'Oreskes et Conway partagent ce point de vue. Il souligne également qu'il y a eu des cas où l'incertitude scientifique a été minimisée plutôt qu'exagérée.) Pour d'autres comptes rendus des « guerres du tabac », voir, par exemple, Proctor 1999 ; Glantz et al. 1996 ; Michaels 2008, chap. 1. De manière générale, voir également Otto 2016, chap. 10, « The Industrial War on Science ». O'Connor et Weatherall 2019, chap. 3, et Cassam 2018 abordent le sujet sous l'angle de l'épistémologie sociale. Voir également, plus récemment, Cook et al. 2019 sur des phénomènes similaires liés au changement climatique. Concernant les effets sur la recherche universitaire, voir également Franta et Supran 2017 ; Johnson 2017 ; Gillam 2019 ; et Lawrence et al. 2019.

⁷ Oreskes et Conway 2010, p. 16.

⁸ Oreskes et Conway 2010, p. 19.

⁹ Voir, par exemple, Otto 2016, p. 292-296.

¹⁰ Oreskes et Conway 2010, par exemple p. 134, 174, 237-250.

reste en suspens. »¹¹ Cela peut rendre difficile pour les responsables politiques et le public démocratique de comprendre où en est la recherche et quelles mesures devraient être prises. Et cela rend les processus démocratiques vulnérables aux manœuvres stratégiques de ceux qui *ne veulent pas* que le public soit au courant de certaines choses et agisse en conséquence. Au lieu de s'opposer directement aux propositions politiques, il peut s'avérer plus judicieux de s'attaquer aux connaissances sur lesquelles elles reposent, dans le cadre d'une sorte de « politique épistémique ».¹² Aux États-Unis, par exemple, il existe une importante industrie de la « défense des produits », spécialisée dans la prévention de la réglementation des marchés.¹³ Et souvent, le champ de bataille ne se limite pas aux propositions politiques elles-mêmes, mais s'étend également aux connaissances sur lesquelles elles s'appuient.¹⁴

Mais ce ne sont pas seulement les connaissances et les informations en tant que telles, au sens de faits concrets et de découvertes scientifiques, qui peuvent avoir du mal à s'imposer dans le débat public. Même la manière dont celles-ci sont présentées et mises en perspective peut faire l'objet de controverses et de batailles juridiques — un troisième signe que quelque chose ne va pas entre la démocratie et la connaissance. Prenons, par exemple, les lois dites « ag-gag » : des lois qui interdisent la production de photos et de séquences vidéo enregistrées dans des exploitations agricoles industrielles.¹⁵ Dans de nombreux États américains, le lobby de l'agriculture industrielle a fait pression pour obtenir des lois draconiennes contre de telles actions. Les informations sur l'élevage industriel et ses problèmes sont largement accessibles, mais les photos ou vidéos d'animaux souffrants peuvent transmettre des messages plus forts et plus chargés émotionnellement, susceptibles d'inciter les consommateurs à modifier leur comportement d'achat. D'où le vif intérêt de l'industrie agricole à soustraire ces images au regard du public, et d'où la criminalisation disproportionnée du militantisme en faveur des droits des animaux.¹⁶

Certains détracteurs de la démocratie ajouteraient à cette liste de problèmes le manque de connaissances des citoyens en matière de politique, voire leur manque d'intérêt pour celle-ci.¹⁷ Comme le montrent de nombreux sondages, un nombre considérable de citoyens sont incapables de restituer des informations élémentaires sur le système politique dans lequel ils vivent. De plus, en particulier dans

¹¹ Oreskes et Conway 2010, p. 34. Concernant les difficultés à distinguer les désaccords scientifiques légitimes des désaccords illégitimes, voir également de Melo-Martin et Intemann 2018.

¹² Cela concerne également les décisions réglementaires spécifiques et les institutions qui en sont responsables. Par exemple, Michaels (2008, p. 149-150) énumère divers exemples illustrant comment les recherches menées pour obtenir l'autorisation de la FDA pour de nouveaux médicaments peuvent être manipulées.

¹³ Michaels 2008, chap. 5.

¹⁴ Voir également Pielke 2007, p. 63. Otto 2016 fournit divers exemples provenant de différents pays.

¹⁵ Voir Broad 2016 pour une analyse ; je remercie Garrath William de m'avoir fait part de cet article.

¹⁶ Les débats sur la manière dont l'information doit être présentée — par opposition à la *question de savoir* quelles informations doivent être mises à disposition — sont fréquents. Un autre exemple, évoqué par Crouch (2016, p. 43-44), est le lobbying acharné mené par l'industrie alimentaire européenne pour empêcher la mise en place d'un système de « feux tricolores » indiquant la teneur en graisses, en sucres et en calories globales des aliments transformés. Ces informations sont déjà disponibles, en petits caractères, mais un système de « feux tricolores » les aurait rendues plus visibles pour les consommateurs. D'où, peut-on supposer, cette résistance.

¹⁷ Dans ce camp, on trouve notamment des noms éminents tels que Caplan 2007 ; DeCanio 2014 ; Pennington, par exemple 2011 ; Somin, par exemple 2013, 2021 ; sur le plan empirique, voir par exemple Achen et Bartels 2016 et Mason 2018. L'ouvrage de Jason Brennan publié en 2016 résume bon nombre des débats antérieurs ; voir également sa récente proposition de « vote préférentiel éclairé » (Brennan 2021). Pour une analyse critique, voir, par exemple, Christiano 2019b, 2021 ; Bhatia 2019 ; et Reiss 2019. J'aborde cette littérature au chapitre 11.2.

4 Connaissances des citoyens

Dans les pays dotés d'un système bipartite, la polarisation a fait l'objet de nombreux débats : on y voit les citoyens se comporter comme des supporters fanatiques qui encouragent leur équipe plutôt que de réfléchir attentivement aux enjeux politiques pour ensuite voter en toute connaissance de cause et de manière réfléchie. L'idée de « demander des comptes aux puissants » ne fonctionne guère si la population est divisée en deux camps qui se détestent profondément et qui ne voteraient jamais pour le camp adverse, quel que soit le comportement de leurs propres dirigeants au pouvoir. En effet, dans certains pays, le paysage médiatique est tellement clivé que les citoyens n'ont pratiquement jamais l'occasion d'examiner sérieusement les positions de l'autre camp.¹⁸

Mais ces problèmes sont-ils vraiment nouveaux ? Ou existent-ils depuis l'avènement des formes démocratiques de gouvernement, voire depuis l'apparition de ce que l'on pourrait qualifier de « discours public » ? Les tentatives visant à induire le public en erreur existent depuis longtemps ; par exemple, au XIX^e siècle, le règne belge au Congo, devenu un symbole de la terreur coloniale, s'est accompagné d'une campagne systématique de désinformation menée par la couronne belge.¹⁹ Dans les années 1920, Walther Lippmann et John Dewey ont débattu de l'existence d'un « public » démocratique et de l'état de ses connaissances.²⁰ Dans les années 1980, les spécialistes en sciences sociales ont exploré les schémas des controverses politiques, qui concernaient souvent la publication et la présentation des connaissances.²¹ Dans de nombreuses luttes politiques, le savoir est utilisé comme une arme d'une manière qui ne le conçoit pas comme quelque chose à partager — voire comme un bien public —, mais plutôt comme quelque chose à accaparer et à instrumentaliser.²² Ce qui est difficile à accepter, ce n'est pas ce simple fait, mais plutôt l'ampleur que ce phénomène continue de prendre à notre époque prétendument ouverte, transparente et démocratique, où Internet met tant de sources d'information et de savoir à notre portée.

Certains commentateurs ont en effet fait valoir que nous avons atteint un stade où la connaissance n'a plus d'importance. Le manuel de la « stratégie du tabac » continuait de maintenir les apparences, dans la mesure où les affirmations étaient formulées au nom de la « science ».²³ Ces dernières années, cependant, de plus en plus d'acteurs semblent être passés à un cynisme total, déclarant que la vérité n'a aucune importance. Par exemple, comme le soulignent Russell Muirhead et Nancy Rosenblum, de nombreuses « théories du complot » récentes ne proposent même pas *de théories* détaillées ; elles se nourrissent au contraire uniquement de la répétition, facilitée par Internet.²⁴ Certains conseillers politiques, comme l'ancien conseiller de Trump, Steve

¹⁸ Voir notamment Benkler et al. 2018 sur les États-Unis ; au chapitre 9.3.2, j'aborde le rôle des médias pour la démocratie.

¹⁹ Barton et Davis 2018, p. 3-6.

²⁰ Lippmann [1927] 1993 ; Dewey [1927] 2016.

²¹ Voir, par exemple, l'ouvrage de Nelkin de 1984 sur les « controverses ».

²² Voir Davies sur la conception militaire du savoir par opposition à la conception civile (2018, en particulier p. 139, 150).

²³ Comme le dit laconiquement Michaels, aux États-Unis, « l'industrie a appris qu'il est beaucoup plus facile et plus efficace de contester la *science* que de contester la politique » (2008, xi).

²⁴ Muirhead et Rosenblum, 2019.

Bannon a déclaré que les médias traditionnels, avec leur engagement en faveur d'un journalisme factuel, étaient ses ennemis numéro un. L'une de ses stratégies consistait simplement à créer de plus en plus de contenu susceptible de brouiller la frontière entre vérité et mensonge, conduisant ainsi à « une lassitude croissante vis-à-vis du processus de recherche de la vérité en soi »⁽²⁵⁾. Dans le même temps, les responsables politiques, les fonctionnaires, les journalistes et peut-être même les citoyens lambda s'habituent de plus en plus à ce que les études soient biaisées ou que les faits leur soient présentés de manière partielle.²⁶

Et pourtant, il n'y a pas que l'ombre, mais aussi la lumière. D'une part, bon nombre de ces phénomènes font désormais l'objet de débats ouverts, avec des appels de plus en plus nombreux en faveur de la transparence, de la responsabilité et de directives claires concernant les conflits d'intérêts et autres questions éthiques. D'autre part, des voix plus nombreuses et plus diverses se font entendre dans le débat public : celles des femmes, des personnes de couleur, de tous ceux qui étaient auparavant exclus par des barrières visibles et invisibles. À cet égard, Internet, malgré tous ses problèmes, semble avoir tenu une partie de sa promesse. Il a rendu le débat public plus polyphonique que jamais. Mais ce fait même a également suscité irritation et ressentiment de la part d'acteurs qui, par le passé, auraient peut-être été confrontés à moins de concurrence pour attirer l'attention. Les méta-questions sur l'état du discours public font, à leur tour, l'objet de débats controversés dans l'espace public. Il semble que nous soyons peut-être dans une période de transition, où les lacunes des périodes précédentes sont devenues douloureusement évidentes, mais où nous n'avons pas encore été capables d'en tirer les bonnes conclusions et de mettre en œuvre des solutions.

C'est cet état confus et déconcertant de la relation entre démocratie et savoir que je prends comme point de départ. J'utilise le terme « savoir » dans un sens large et général²⁷; mon analyse porte principalement sur les sociétés capitalistes démocratiques telles qu'elles existent dans le monde « occidental ». J'aurais souhaité pouvoir écrire un ouvrage qui tienne également compte d'autres régions du monde, mais je ne me sens pas compétent pour le faire. N'ayant passé que de courtes périodes dans les pays du Sud et m'appuyant principalement sur des sources occidentales, il serait présomptueux de ma part de prétendre avoir une perspective mondiale. Ce que je peux toutefois affirmer avec certitude, c'est que les problèmes de « l'Occident » — qui affectent différents pays à des degrés divers — dont je traite dans cet ouvrage ont des répercussions mondiales, notamment en raison de la manière dont ils retardent et entravent l'action collective contre le changement climatique et d'autres problèmes environnementaux. La nécessité de mettre l'économie mondiale sur une voie plus respectueuse du climat confère un caractère d'urgence aux thèmes liés à la relation entre démocratie et savoir abordés dans cet ouvrage.

²⁵ Illing 2020 ; il parle de « nihilisme fabriqué ». Pour un exemple de fausse information fabriquée de toutes pièces, voir également Robb 2017 sur l'affaire « pizzagate ».

²⁶ Michaels 2008, p. 55.

²⁷ Le chapitre 2 fournit le cadre théorique de l'utilisation que je fais de ce terme.

1.2. L'argument en bref

Cet ouvrage examine comment la connaissance — comprise au sens large, c'est-à-dire incluant les connaissances théoriques et pratiques dans divers domaines — est traitée dans les sociétés qui combinent un système politique démocratique et un système économique capitaliste, et comment une autogouvernance démocratique efficace peut être garantie. Au cours des dernières décennies, l'un des principaux arguments en faveur des marchés a été qu'ils permettent une « utilisation efficace de la connaissance dans la société », pour reprendre la célèbre formule de Friedrich August von Hayek.²⁸ L'argument relatif à la supériorité épistémique des marchés constituait un élément clé du mouvement intellectuel souvent qualifié de « néolibéralisme », bien que ce terme soit, sans doute, devenu un mot à connotation polémique dont l'utilité analytique est limitée.²⁹ Même de nombreux détracteurs des marchés, qui en détestent les conséquences inégalitaires, ont accepté l'idée que les marchés possèdent une capacité unique à traiter l'information.³⁰ Mais cet argument a une portée bien plus limitée qu'on ne le suppose souvent, et il ne peut s'appliquer à toutes les formes de savoir. Confier une part trop importante du savoir aux marchés a rendu nos sociétés vulnérables à diverses formes de manipulation, de distorsion et d'exploitation.

La relation entre démocratie et capitalisme se déséquilibre si une part trop importante de connaissances, ou une forme inadaptée de celles-ci, est traitée selon la logique des marchés, plutôt que selon celle de la recherche spécialisée ou de la délibération démocratique. Les sociétés modernes complexes ont besoin de mécanismes différents pour gérer les connaissances, au lieu de s'en remettre uniquement au mécanisme du marché. Il est vrai, comme l'ont affirmé de nombreux économistes, que de nombreuses formes de connaissances sur lesquelles s'appuient les sociétés modernes sont réparties entre différents acteurs et ne peuvent pas être facilement rassemblées aux fins d'une prise de décision centralisée. Mais cela ne signifie pas que les marchés constituent le *seul* mécanisme permettant de les gérer, ni que toutes les formes de savoir sont *aussi* difficiles à rassembler. Je distingue trois mécanismes clés pour créer, transmettre et traiter différentes formes de savoir : les marchés, les communautés d'experts et la délibération démocratique. Tous peuvent avoir un rôle à jouer dans les sociétés complexes, mais ces dernières années, on a accordé une place bien trop importante au marché — c'est du moins ce que je vais démontrer.

Si trop de processus qui produisent ou transmettent des connaissances sont confiés aux marchés, cela ne conduit généralement pas à une situation où tous les acteurs du marché en bénéficient de manière égale. Au contraire, ce sont les acteurs les plus puissants – et peut-être aussi les plus cyniques – qui s'emparent des opportunités. Compte tenu de la constellation démocratique et capitaliste qui prévaut dans les démocraties occidentales, ces acteurs sont souvent des entreprises, dotées de moyens financiers considérables et animées d'une volonté parfois imitoyable de maximiser leurs profits.

²⁸ Hayek 1945.

²⁹ Pour une analyse et une mise en contexte, voir par exemple Biebricher 2019.

³⁰ Carens 1981 en offre un exemple intéressant. Au chapitre 4.2, je reviens brièvement sur le débat autour du « socialisme de marché », qui visait à intégrer les avantages épistémiques des marchés dans les systèmes économiques socialistes.

Ils s'intéressent généralement à la connaissance si celle-ci leur offre des opportunités d'accroître leurs profits. En revanche, si la connaissance s'accompagne de responsabilités, ou si elle soulève des questions quant à la légitimité de leur comportement, ils s'empressent de la dissimuler, de la marginaliser ou d'en rejeter la responsabilité sur d'autres acteurs. D'une certaine manière, cela ne devrait pas nous surprendre. Les entreprises sont actuellement conçues pour maximiser les profits, et les discours sur leur raison d'être ne se sont, depuis des décennies, concentrés que sur cela. La croyance en la capacité des marchés à s'autoréguler — notamment grâce à leur aptitude à traiter la connaissance — et le désengagement réglementaire qui en a résulté leur ont donné carte blanche dans de nombreux domaines. Pour la manière dont les démocraties gèrent la connaissance, cependant, cela s'est avéré plutôt désastreux.

Les démocraties s'appuient sur la connaissance, et elles ont besoin de ce que j'appelle une « infrastructure épistémique » : des institutions et des pratiques sociales au sein desquelles la connaissance pertinente peut être créée, vérifiée, corrigée et transmise aux décideurs. Laisser tous ces processus aux seuls marchés revient à méconnaître fondamentalement la nature et la fonction des différentes formes de connaissance dans les sociétés modernes. Les marchés *peuvent* jouer un rôle positif en ce qui concerne certains types de savoir, mais ce rôle est bien plus limité qu'on ne le suppose souvent et, ironiquement, pour qu'ils puissent bien remplir ce rôle, ils doivent être réglementés de manière appropriée. Il n'existe pas de « main invisible » qui se charge d'elle-même de cette tâche de coordination. Et il n'y a pas non plus de main invisible dans le prétendu « marché des idées » qui ferait automatiquement émerger la vérité de la cacophonie non réglementée des discours individuels. Les sphères dans lesquelles le savoir est créé et traité dépendent souvent très fortement des cadres réglementaires, ainsi que d'une attitude orientée vers la vérité chez ceux qui y agissent.

Nous ne pourrions jamais parvenir à une situation où les processus de production de la connaissance seraient totalement à l'abri des luttes politiques, et nous n'avons d'ailleurs pas besoin de tendre vers cela. Les valeurs, les intérêts et les faits sont trop étroitement liés pour que l'on puisse imaginer une situation où « la création de connaissances passerait avant la politique », la création de connaissances portant sur les faits et la politique sur les valeurs et les intérêts. En philosophie des sciences, la présence de valeurs (bien que pas nécessairement politiques) au sein des processus de production de connaissances est reconnue depuis longtemps.³¹ Mais cela ne signifie pas pour autant que nous devrions renoncer à l'*idéal* d'un accord sur les faits fondamentaux, même parmi ceux qui sont en désaccord sur les valeurs et sur l'*interprétation* des faits — car l'alternative, en fin de compte, est une situation dans laquelle chaque camp politique a ses propres prétentions à la vérité et ses propres méthodes pour établir les faits, ce qui rend impossibles les processus de délibération et de prise de décision démocratiques. Cela pourrait bien être une description pertinente de l'état actuel de certaines sociétés fortement polarisées, par exemple en ce qui concerne des questions sur lesquelles

³¹ Voir notamment Douglas 2009 sur le rôle des jugements de valeur dans l'acceptation des preuves. Sur les valeurs dans les sciences sociales, voir par exemple Sayer 2011 ; sur les raisons pour lesquelles il serait erroné de tenter d'exclure les valeurs de la science, voir également de Melo-Martín et Intemann 2018, chap. 9.

Les croyances religieuses s'opposent aux faits scientifiquement établis. Elles ne constituent toutefois pas un fondement de la démocratie.

J'aborde ces questions sous l'angle de ce que j'appelle l'« institutionnalisme démocratique ». Cette approche s'interroge sur les institutions, tant formelles qu'informelles, qui sont nécessaires pour garantir les droits des citoyens et permettre à la vie démocratique de s'épanouir. Alors que d'autres, par exemple Jack Knight et James Johnson,³² ont fourni des *justifications* pour accorder la priorité à la démocratie, je considère les fondements normatifs de la démocratie comme acquis et je m'interroge sur la meilleure façon de *concrétiser* les idéaux démocratiques dans des institutions et des pratiques concrètes afin d'assurer une autogouvernance efficace. Au cours des dernières décennies, la philosophie politique s'est, dans une large mesure, concentrée sur les principes plutôt que sur les institutions. Cette tendance évolue lentement, les chercheurs s'intéressant désormais à des institutions telles que les banques centrales, les ONG et les administrations publiques³³. Je propose le terme « institutionnalisme démocratique » comme terme générique pour explorer des institutions concrètes, ou des dimensions d'institutions, sous l'angle de la philosophie politique.

Afin d'établir un diagnostic de la situation actuelle, je fais appel à la littérature consacrée aux propriétés épistémiques des marchés, à celles de la démocratie, ainsi qu'à l'épistémologie sociale de l'expertise. Je m'appuie également sur l'histoire des idées. Nous ne pouvons pas comprendre où nous en sommes aujourd'hui sans tenir compte de la manière dont les idées du passé ont façonné les institutions et les pratiques actuelles ; c'est pourquoi je combine des arguments systématiques et des considérations historiques. Sur cette base, je développe mes arguments sur la manière dont la situation pourrait être améliorée. Ceux-ci concernent les trois processus de connaissance que j'ai distingués plus haut : les marchés, la production de connaissances au sein des communautés d'experts et la délibération démocratique. Pour chacun d'entre eux, je propose une réorientation conforme à l'institutionnalisme démocratique : réglementer les marchés de manière à ce que leurs capacités épistémiques puissent réellement s'exprimer, mettre en œuvre un « modèle de partenariat » fondé sur la confiance entre les communautés d'experts et la société dans son ensemble, et renforcer l'infrastructure épistémique du discours public démocratique afin qu'il soit protégé contre les ingérences et que la promesse d'une écoute de *toutes* les voix puisse être tenue. Renforcer la capacité épistémique des démocraties et limiter le pouvoir des marchés et de leurs acteurs est une tâche colossale, mais je la considère comme un élément crucial pour les stratégies visant à remédier à la « crise de la démocratie » tant décriée. Si les questions épistémiques ne sont certes pas les seules qui comptent pour revitaliser la démocratie, elles sont toutefois essentielles à la légitimité à long terme des systèmes démocratiques. Et, comme je le démontrerai au chapitre 10, elles apportent des arguments supplémentaires concernant un autre domaine dans lequel des réformes s'imposent de toute urgence, à savoir la lutte contre les inégalités socio-économiques.

³² Knight et Johnson 2011.

³³ Voir, par exemple, Dietsch et al. 2018 ; Rubinstein 2015 ; et Zacka 2017.

Mon argument s'inscrit dans le cadre des débats actuels sur les qualités épistémiques des démocraties, mais adopte une perspective quelque peu différente. Ces dernières années, le débat sur la relation entre connaissance et démocratie a souvent pris la forme d'une exploration des avantages et inconvénients épistémiques de la prise de décision démocratique. Comme indiqué plus haut, les détracteurs de la démocratie se sont appuyés sur des études empiriques portant sur les connaissances des électeurs (ou plutôt sur leur ignorance) et ont remis en question le bien-fondé du suffrage universel. Les défenseurs de la démocratie, en revanche, ont mis en avant les différentes manières dont la démocratie peut agréger et traiter les « connaissances du plus grand nombre » par le biais du vote et de la délibération.³⁴

Mon approche considère la démocratie comme un point de départ normatif non négociable, mais reconnaît qu'elle peut se concrétiser sous différentes formes selon les types de décisions, à travers diverses formes de participation publique, différentes manières de s'appuyer sur les connaissances d'experts et différentes méthodes de sélection des représentants. Ainsi, je reconnais que les décisions démocratiques peuvent présenter des qualités épistémiques plus ou moins bonnes et, ce qui est essentiel pour mon argumentation, je pars du principe que la mesure dans laquelle les pratiques démocratiques peuvent libérer leur potentiel épistémique dépend des pratiques institutionnelles et sociales. Différentes constellations épistémiques (par exemple, la présence ou l'absence de connaissances d'experts hautement spécialisées) rendent certaines institutions et pratiques plus ou moins adaptées à la résolution de différents problèmes politiques. Les connaissances empiriques sur la manière dont les individus se comportent réellement, mais aussi les arguments théoriques sur la nature de la connaissance, peuvent nous aider à aboutir à des propositions réalistes de réforme institutionnelle.

Certains penseurs voient dans les problèmes épistémiques actuels des démocraties une raison de plaider en faveur d'une démocratie *allégée* : soit en faveur de formes de gouvernance plus « expertocratiques », soit en faveur d'une plus grande place accordée aux marchés.³⁵ Mon argument, en revanche, s'en tient à la prémisse normative de la démocratie, mais s'interroge sur la manière dont la relation entre les marchés, les experts et les pratiques démocratiques doit être rééquilibrée afin d'obtenir de meilleurs résultats épistémiques.³⁶ Plus précisément, nous devons nous demander comment améliorer l'« infrastructure épistémique » de la démocratie, afin d'être mieux à même de faire face aux divers défis épistémiques — ainsi qu'aux façons dont

³⁴ Voir en particulier l'ouvrage de Landemore publié en 2013, qui s'appuie sur les travaux antérieurs de Josiah Ober (sur l'Athènes antique et ses pratiques épistémiques, voir 2010), Joshua Cohen (notamment 1986), Thomas Christiano, Carlos Niño, Jon Elster, Cass Sunstein, Gerald Gaus, Robert Goodin, Robert Talisse, Fabienne Peter, David Estlund (par exemple, 2007), Elizabeth Anderson (notamment 2006) et Cheryl Misak. Landemore propose une vue d'ensemble exhaustive de ces débats et répond à de nombreux points soulevés par les critiques. Certains d'entre eux ont présenté des défenses purement épistémiques des pratiques démocratiques ; d'autres combinent des arguments épistémiques et d'autres (par exemple, procéduraux). En épistémologie sociale, on trouve des discussions sur les pratiques démocratiques, par exemple, dans Goldman 1999a, chap. 10, et Coady 2012, chap. 3.

³⁵ Brennan (2016) est un exemple du premier camp, Caplan (2007) du second.

³⁶ En ce sens, j'accepte l'accusation de « fondamentalisme démocratique » portée par Caplan (2007, p. 186), du moins en ce qui concerne le niveau normatif. En matière de solutions institutionnelles concrètes, je suis, comme de nombreux pragmatistes, un « expérimentationniste » (voir, par exemple, Knight et Johnson 2011, en particulier p. 43-50).

Les ennemis de la démocratie pourraient exploiter ces faiblesses épistémiques pour saper l'efficacité de l'autogouvernance.³⁷

Mon approche se concentre spécifiquement sur l'impact de la pensée de marché et de la déréglementation des marchés sur les communautés d'experts et les processus délibératifs. Je ne prétends pas qu'il s'agisse du seul facteur à prendre en compte, mais je le considère comme un élément crucial, qui a reçu relativement peu d'attention dans les débats récents.³⁸ Certains commentateurs mettent l'accent sur l'influence de la pensée postmoderne et sa position critique à l'égard de la notion de vérité, affirmant qu'elle a ouvert la voie au rejet de l'expertise et au cynisme de l'« ère post-vérité ».³⁹ La mesure dans laquelle la pensée postmoderne (ou une version édulcorée et peut-être mal comprise de celle-ci) a réellement eu cet effet est une question à laquelle devront répondre les historiens futurs.⁴⁰ Mais je suis tenté de penser que, même si cette influence existe, elle est probablement insignifiante par rapport à celle d'une foi aveugle (ou cynique) dans le pouvoir d'autorégulation des marchés et à son impact sur les institutions sociales et la vie publique. Pour donner un exemple, que j'aborderai à nouveau au chapitre 8 : si les citoyens s'habituent à ce que le discours commercial dans la sphère publique (c'est-à-dire la publicité) soit exempté de toute exigence de véracité (car la pensée du libre marché rejette la réglementation de la publicité), quelle est la probabilité que les normes de véracité puissent être respectées en ce qui concerne d'autres formes de discours public ? Et cela n'est-il pas susceptible d'avoir une influence plus grande que l'emprise de la pensée postmoderne sur quelques étudiants en sciences humaines, même s'ils deviennent par la suite des journalistes influents ? À tout le moins, il s'agit là d'une hypothèse que les futurs historiens pourraient également vouloir explorer, ainsi que les interrelations possibles entre la pensée postmoderne et celle du libre marché.

Un autre facteur souvent avancé pour expliquer le dilemme actuel autour de la connaissance et de la démocratie est Internet ⁴¹. Par exemple, une grande partie du débat tourne autour de la question de savoir si Internet nous enferme dans des « bulles de filtrage », créées par les systèmes de classement algorithmiques des moteurs de recherche et des réseaux sociaux

³⁷ Ober poursuit un objectif similaire, dans le cadre de son approche historique : « La démocratie étant moralement préférable à ses alternatives, il est primordial de préciser les conditions dans lesquelles les démocraties fonctionnent bien » (2010, pos. 279–280).

³⁸ Une exception notable est Crouch (2016), qui se concentre sur l'influence problématique des politiques pro-marché sur les institutions publiques, dans des domaines tels que l'éducation ou la santé, qui ont été influencés par des hypothèses selon lesquelles le marché (ou des mécanismes institutionnels de type marchand) présenterait des caractéristiques épistémiques bénéfiques. Sur un problème spécifique à cet égard, à savoir l'effet problématique des indicateurs de performance et des incitations, Muller (2018) propose une analyse intéressante s'appuyant sur de nombreuses études de cas. Mirowski et Nik-Khah (2017) explorent certaines évolutions pertinentes au sein de l'économie, en particulier le développement de la « conception des marchés ».

³⁹ Pour une position autocritique issue du domaine des études sur la science et la technologie, voir le Latour ; Blackburn (2021, 72) cite une déclaration similaire de Derrida. Voir également McIntyre 2018, chap. 6, pour une analyse du postmodernisme et de la vérité, et Otto 2016, chap. 8, pour une analyse de diverses influences, allant de la psychanalyse à Nietzsche en passant par l'histoire des « études scientifiques » de Kuhn et Sokal.

⁴⁰ Rosenfeld, en tant qu'historien, se montre plutôt sceptique quant à l'ampleur de cette influence (voir 2019, pos. 1878–953).

⁴¹ Voir, par exemple, Rauch 2021, chapitres 5 et 6.

plateformes médiatiques.⁴² Mais on ne sait pas encore s'il existe des données empiriques pour étayer cette affirmation spécifique. Par exemple, diverses analyses des flux Twitter ne montrent pas de « bulles de filtrage », mais un « flux d'informations largement libre à travers l'ensemble de la base d'utilisateurs ».⁴³ Sur les réseaux sociaux, les individus peuvent en effet voir leurs opinions confirmées par leurs réseaux sociaux, mais il existe également des effets contraires, tels qu'un contact accru avec des contenus provenant de l'autre côté du spectre politique.⁴⁴ Des études montrent que les segments de la population américaine qui n'utilisent *pas* Internet ont connu une polarisation plus forte entre 1996 et 2016 que ceux qui l'utilisent,⁴⁵ et qu'il n'est pas vrai que les réseaux sociaux détournent les internautes de l'actualité.⁴⁶ Les affirmations concernant les « chambres d'écho » ou les « bulles de filtrage » devraient donc être nuancées avec soin pour correspondre aux données existantes.⁴⁷ Et bien sûr, être bien informé n'est pas la *seule* vertu dont les citoyens d'une démocratie ont besoin.⁴⁸

L'acquisition des connaissances humaines a toujours été exposée au risque que les individus recherchent des informations auprès de personnes qui leur ressemblent et qui confirment leur vision du monde, ce qui peut conduire à une fragmentation du discours.⁴⁹ Je ne souhaite pas minimiser les dangers et les abîmes du discours public en ligne, dans lequel les fausses affirmations se propagent plus vite que les vraies⁵⁰ et où une répétition sans fin peut créer un sentiment de légitimité qui les diffuse encore davantage.⁵¹ La simple disponibilité de l'information, avec peu de structure, peu de filtres et trop peu de méta-informations sur la fiabilité des différentes sources, ne constitue manifestement pas un environnement idéal pour la manière dont les êtres humains

⁴² Le terme « bulle de filtrage » a été popularisé par Pariser en 2011, tandis que Sunstein, en 2001, utilisait la métaphore des « chambres d'écho ». Nguyen (2020a) les distingue selon que le mécanisme principal est l'exclusion de certaines voix ou l'engagement exagéré envers certaines voix. Bruns (2019a, 29) les distingue selon que l'accent est mis sur la *connexion* (chambre d'écho) ou sur la *communication* (bulle de filtrage). Mais les chambres d'écho reposent également sur la communication : s'il n'y a pas de son émis, il ne peut y avoir d'écho. Pour un aperçu récent du débat philosophique, voir également Kiri Gunn (2021).

⁴³ Bruns 2019b. Cette affirmation s'appuie sur des recherches menées sur la Twittersphère en Australie (Bruns et al.

2017) et en Norvège (Bruns et Enli 2018).

⁴⁴ Flaxman et al. 2016. Cette étude s'est appuyée sur l'historique de navigation sur le Web de cinquante mille utilisateurs basés aux États-Unis.

⁴⁵ Boxell et al. 2017.

⁴⁶ Stier et al. 2021.

⁴⁷ Bruns 2019b. Comme il le souligne, ces sujets risquent de détourner l'attention de problèmes plus urgents qui méritent l'intérêt des chercheurs et des journalistes.

⁴⁸ Comme l'a récemment souligné Michael Hannon (2022), des citoyens bien informés peuvent également utiliser leurs connaissances pour justifier leurs propres positions ; il prône donc la vertu intellectuelle de l'« objectivité ».

⁴⁹ Pariser (2011, 74) reconnaît ce point, mais estime que les individus percevraient au moins le contenu sélectionné par la rédaction et verraient qu'il a été jugé digne d'intérêt et important. Pour un modèle formel de l'assimilation sociale de l'information, voir O'Connor et Weatherall, chap. 4 ; comme ils le notent, un tel modèle n'a même pas besoin d'inclure les émotions, les revendications identitaires, etc., mais celles-ci peuvent bien sûr renforcer les divisions.

⁵⁰ Voir Soroush et al. 2018 sur Twitter.

⁵¹ Effron et Raj 2020, cités dans Illing 2020. Voir également Muirhead et Rosenblum 2019 sur la diffusion de « complots sans théories » auxquels on croit simplement parce qu'ils sont sans cesse répétés.

fonctions cognitives.⁵² Cela peut trop facilement conduire à un comportement grégaire aveugle au lieu d'une discussion critique fondée sur des faits.

Je suggère toutefois que bon nombre des problèmes liés à « Internet » tiennent à la manière dont il a été conceptualisé comme un « marché des idées » ne nécessitant aucune régulation. J'aborde les problèmes liés à cette métaphore au chapitre 6, et au chapitre 9, je propose certaines mesures réglementaires réalisables qui pourraient potentiellement répondre à de nombreuses préoccupations épistémiques concernant Internet — réalisables, c'est-à-dire, si les citoyens et les responsables politiques démocratiques reconnaissent la nécessité de considérer les plateformes de réseaux sociaux et autres fournisseurs de services numériques comme faisant partie de l'infrastructure épistémique de la démocratie, et de les réglementer en conséquence. Les démocraties peuvent, et doivent, « se réapproprier Internet ». Mais au-delà de cela, il existe d'autres problèmes tout aussi urgents concernant la division épistémique du travail entre les différentes institutions, et la manière de protéger ces institutions contre la corruption et la dégradation. C'est sur ces questions structurelles que porte principalement mon analyse.

1.3. Épistémologie politique

Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre de l'« épistémologie politique », un domaine émergent de la philosophie situé à la croisée de l'épistémologie et de la philosophie politique, qui analyse les interrelations entre la connaissance et les pratiques et institutions politiques. Dans le monde anglophone de la philosophie analytique, l'épistémologie a longtemps été « assez abstraite et ahistorique »⁽⁵³⁾. Au cours des deux dernières décennies, cependant, l'« épistémologie sociale » a vu le jour, ouverte par l'ouvrage d'Alvin Goldman publié en 1999, **Knowledge in a Social World**.⁵⁴ L'épistémologie sociale, devenue depuis lors un domaine de recherche florissant, analyse des thèmes tels que le rôle du témoignage dans l'acquisition de la connaissance, l'ancrage social des détenteurs de connaissances et la fonctionnalité de processus épistémiques spécifiques, par exemple dans les salles d'audience.⁵⁵ Alors que certaines contributions restent au niveau élevé d'abstraction hérité de l'épistémologie traditionnelle, d'autres s'intéressent à des défis pratiques concrets et à la possibilité d'améliorations épistémiques.⁵⁶

⁵² Pour des analyses critiques, voir également Weinberger 2011 (qui se concentre sur la crise de la connaissance provoquée par la transition de l'imprimé vers le numérique) et Lynch 2016 (qui oppose la « connaissance Google » superficielle à des formes plus profondes de connaissance et de compréhension).

⁵³ Cette citation est tirée de Coady (2012, 2), qui s'est lui-même tourné vers l'épistémologie sociale, mais il semble difficile de rejeter cette caractérisation même si elle émane d'un critique.

⁵⁴ Une autre contribution importante des débuts fut l'ouvrage de Williams publié en 2002, qui présentait une approche « généalogique ». Il s'appuyait sur des travaux antérieurs de Craig (1990), qui n'avaient guère retenu l'attention à l'époque ; il convient également de mentionner Kusch 2002. Au chapitre 2, j'aborde ces contributions à la littérature de manière plus détaillée.

⁵⁵ Pour un aperçu des thèmes importants, voir par exemple Haddock et al. (2010). Certaines questions relevant de ce qu'on appelle l'« épistémologie appliquée » présentent également une dimension sociale évidente ; voir, par exemple, les chapitres de l'ouvrage collectif de Lackey (2021) portant ce titre.

⁵⁶ Goldman a qualifié une telle approche d'« améliorative » (1999a, 282).

L'« épistémologie politique » va un peu plus loin et explore les dimensions spécifiquement *politiques* des contextes sociaux dans lesquels la connaissance s'inscrit ou joue un rôle. Comme l'a formulé Hélène Landemore lors d'une table ronde en 2014 : « Ce qui manque actuellement tant à la philosophie qu'aux sciences politiques, c'est un domaine de recherche qui serait consacré à l'étude du savoir, individuel et collectif, dans une perspective spécifiquement politique. »⁵⁷ On peut affirmer que la situation a évolué rapidement, de nombreux chercheurs menant aujourd'hui de nouveaux travaux passionnants qui répondent à cette définition.⁵⁸ Ce qui a suscité cet intérêt, ce ne sont certainement pas seulement les évolutions internes à la philosophie universitaire, mais aussi des expériences historiques récentes : le référendum sur le Brexit, la campagne et la présidence de Trump — toutes deux potentiellement influencées, bien que dans une mesure qui reste controversée, par le scandale « Cambridge Analytica »⁵⁹ — et la propagation des « fausses informations »⁶⁰. La relation entre savoir et politique a soudainement pris un caractère d'extrême urgence, donnant lieu à la publication de plusieurs ouvrages grand public aux titres tels que **The Death of Expertise**⁽⁶¹⁾ et **The Death of Truth**⁶².

En réalité, la relation entre la connaissance et les questions normatives était depuis longtemps un sujet de débat dans les milieux féministes. Le débat le plus important issu de cette tradition est celui sur l'« (in)justice épistémique », que l'ouvrage de Miranda Fricker publié en 2007 a mis en avant⁶³. Fricker s'est intéressée à ce que signifie traiter injustement une personne en tant que détentricrice de savoir, et a forgé les termes « injustice testimoniale » (pour décrire les situations dans lesquelles des individus ne sont pas pris au sérieux en tant que détenteurs de savoir en raison de préjugés liés à l'identité, par exemple à l'encontre des femmes considérées comme moins crédibles que les hommes) et « injustice herméneutique » (pour décrire les situations dans lesquelles des groupes marginalisés ou opprimés ne disposent pas des ressources conceptuelles nécessaires pour formuler

⁵⁷ Althaus et al. 2014, 6. On trouve des utilisations antérieures de ce terme — mais dans des cadres différents — chez Turner 2007, dans le but d'orienter la littérature sur « la sphère publique et la délibération démocratique [...] dans une direction plus réaliste » en « révélant comment la connaissance circule réellement, comment elle s'agrége réellement, et comment cette agrégation échoue » ; et chez Shomali 2010 (notamment au chap. 2), où l'objectif est de proposer une critique de l'« ontologie de la vérité » (11).

⁵⁸ Voir notamment les articles publiés dans deux recueils récents, Hannon et de Ridder 2021 et Edenberg et Hannon 2021.

⁵⁹ Pour une analyse de ce qui est connu, voir, par exemple, Cadwalladr et Graham-Harrison 2018.

⁶⁰ Pour une analyse philosophique récente, voir, par exemple, Gelfert 2021 ; voir également les essais récents publiés dans Bernecker et al. 2021. Voir aussi Levy et Ross 2021 pour une analyse qui soulève certains doutes quant au nombre de personnes qui croient réellement aux fausses informations.

⁶¹ Nichols 2017.

⁶² Kakutani 2018. Une analyse plus académique est proposée dans Rauch 2021 (dont le sous-titre est « Une défense de la vérité ») ; elle souligne à juste titre les exigences institutionnelles nécessaires à la production de connaissances et la nécessité de les respecter. De mon point de vue, cependant, Rauch ne reconnaît pas suffisamment la manière dont bon nombre de ces institutions ont, par le passé, été entachées par diverses formes d'injustice épistémique (voir chapitre 2.4).

⁶³ Fricker avait plaidé très tôt dans le débat en faveur d'une perspective politique sur l'épistémologie ; en 1998, elle écrivait que « l'épistémologie ne sera véritablement socialisée qu'une fois qu'elle aura été correctement politisée » (1998, 174). Plus récemment, elle a été critiquée pour ne pas avoir rendu pleinement hommage au travail des femmes (notamment noires) qui se sont battues très tôt pour la justice épistémique (Berenstein 2020), mais sa contribution à ce débat n'en reste pas moins indéniable.

sens de leurs expériences).⁶⁴ Kristie Dotson a introduit le concept d'« oppression épistémique » pour décrire les situations dans lesquelles certains groupes se voient systématiquement refuser l'accès à l'utilisation des ressources épistémiques.⁶⁵

Le débat sur la justice épistémique est devenu un domaine de recherche dynamique, étroitement lié à la pensée féministe et aux débats sur la justice raciale.⁶⁶ Dès lors que l'on commence à examiner les processus sociaux et politiques sous l'angle de la justice épistémique, il devient impossible de « ne pas voir » les nombreuses façons dont notre monde épistémique est entaché d'inégalités persistantes liées au genre et à la race. On peut ajouter la classe socio-économique comme troisième axe d'inégalité, un sujet qui a jusqu'à présent reçu peu d'attention dans le débat sur la justice épistémique, mais qui a été exploré dans divers récits autobiographiques par des personnes issues de la « classe ouvrière ».⁶⁷ L'impact des différences socio-économiques sur notre position en tant que sujets connaissant — y compris son intersection avec les catégories de genre et de race⁶⁸ — semble difficile à nier. D'une certaine manière, cela ramène les questions d'épistémologie politique aux toutes premières contributions des XIXe et XXe siècles, lorsque des penseurs de gauche abordaient des questions telles que la position épistémique du prolétariat et le rôle de l'idéologie.⁶⁹ Thomas Piketty et d'autres économistes ayant démontré que les niveaux actuels d'inégalité atteignent à nouveau ceux de la fin du XIXe siècle, il est probablement également temps de revenir aux questions d'injustice épistémique liées à la classe sociale.⁷⁰

Un autre débat pertinent — qui est curieusement dissocié de celui sur la justice épistémique et l'épistémologie politique, bien que leur lien mutuel devrait être évident — est celui concernant les qualités épistémiques de la démocratie. J'avais déjà évoqué les échanges entre les détracteurs et les défenseurs de la démocratie concernant ses caractéristiques épistémiques. Parmi les défenseurs, les partisans de la démocratie délibérative constituent un groupe clé. Cet ouvrage peut être considéré comme une contribution à la « théorie de la démocratie délibérative » au sens large,⁷¹ car l'un des postulats fondamentaux de ce domaine est l'idée que la délibération, en rassemblant diverses

⁶⁴ Fricker 2007.

⁶⁵ Dotson 2014 ; voir également Pohlhaus 2017.

⁶⁶ Par exemple, Medina 2013 ; voir également Kidd et al. 2017. Adoptant un angle légèrement différent et une approche plus institutionnelle, Kurtulmus et Irzik (2017) ont proposé d'explorer la « structure épistémique fondamentale » d'une société juste dans une perspective rawlsienne (Rawls 1971).

⁶⁷ Voir, par exemple, McGarvey 2017 et Morton 2019. Concernant la relative négligence de la recherche sur les différences de classe en sciences politiques, voir également Carnes 2018, p. 14 (ses propres travaux constituent bien sûr une exception).

⁶⁸ Ce point a récemment été réaffirmé par Collins (2017) dans une analyse perspicace du concept d'« intersectionnalité ».

⁶⁹ Voir en particulier Lukács [1923] 1971.

⁷⁰ Une autre dimension de la justice épistémique concerne la dimension *mondiale* et le fait que de nombreux systèmes de connaissance restent enchevêtrés dans leur passé colonial et dans des préjugés à l'encontre des penseurs du Sud. Le programme de recherche « Épistémologies du Sud » aborde cette question ; voir notamment de Sousa Santos 2014 et de Sousa Santos et Meneses 2019.

⁷¹ J'ajoute « au sens large » car je considère que les formes *participatives* de démocratie sont également très importantes, non seulement d'un point de vue du pouvoir, mais aussi d'un point de vue épistémique (voir en particulier les chapitres 9.3.3 et 10.4).

Les perspectives et l'échange d'arguments peuvent améliorer les fondements épistémiques de la prise de décision politique. Ces dernières années, on a assisté à un « tournant systémique » dans la théorie de la démocratie délibérative, qui explore les délibérations démocratiques dans diverses sphères de la société ainsi que les interactions entre ces pratiques démocratiques.⁷² Au sein de cette littérature, il existe un débat, certes restreint mais intéressant, sur la manière dont les connaissances des experts peuvent être communiquées aux citoyens et intégrées dans la prise de décision démocratique.⁷³ Et, pour ainsi dire, en venant de l'autre côté, et en s'appuyant également sur les traditions de l'éthique professionnelle, un débat s'est engagé sur la manière dont les experts peuvent se positionner vis-à-vis des citoyens et contribuer à renforcer les pratiques démocratiques.⁷⁴

La philosophie des sciences constitue un autre angle sous lequel ces thèmes ont été explorés. À cet égard, les travaux de Philip Kitcher sur la relation entre science et démocratie se distinguent particulièrement. Kitcher a développé la notion de science « bien ordonnée » pour décrire comment la science fonctionnerait idéalement au sein d'une société démocratique, l'agenda de la recherche scientifique étant défini par le discours démocratique.⁷⁵ Cette approche, bien qu'elle constitue une source d'inspiration majeure pour réfléchir aux lacunes du statu quo, se situe toutefois à un niveau élevé d'abstraction. Par exemple, l'existence d'acteurs animés de mauvaises intentions épistémiques — qui cherchent à tromper, à obscurcir ou à semer la confusion — n'est jamais abordée.⁷⁶ La théorie de Kitcher peut certes être utile pour réfléchir aux institutions et pratiques épistémiques concrètes, mais il faut encore approfondir la réflexion pour établir un lien avec les eaux troubles des stratégies de l'industrie du tabac et des fausses informations.⁷⁷ D'autres auteurs, notamment Mark Brown, Alfred Moore et Zeynep Pamuk, ont récemment écrit sur la relation entre science et démocratie, se joignant, de diverses manières, à l'appel en faveur d'une interaction et d'une participation accrues entre experts et citoyens.⁷⁸ Je m'appuie sur leurs travaux, en particulier dans le chapitre 8 consacré au rôle des experts, mais

⁷² Voir en particulier Mansbridge et al. 2012.

⁷³ Voir, par exemple, Christiano 2012b ; voir également — à un niveau plus appliqué — Fischer 2000 sur la démocratie et l'expertise dans le contexte de la politique environnementale.

⁷⁴ Voir, par exemple, Sullivan 2005 et Dzur 2008 ; Moore 2017 va dans un sens similaire, bien qu'il n'utilise pas le vocabulaire du professionnalisme. Au chapitre 8, j'aborde cette littérature plus en détail.

⁷⁵ Kitcher 2001, chap. 10 ; 2011, chap. 5 ; cf. également O'Connor et Weatherall 2019, pos. 2797.

⁷⁶ Pour une critique de Kitcher, qui ne fournirait pas d'orientations pour de tels cas — notamment en ce qui concerne la corruption des processus de connaissance liés à l'autorisation de mise sur le marché des médicaments —, voir Biddle 2007. Voir également Dupré 2016 sur Kitcher, qui, dans le cadre de la discussion sur la science dans les sociétés démocratiques, soutient que Kitcher n'a pas accordé suffisamment d'attention à l'inégalité des ressources (1999–2004), un point que Kitcher accepte dans l'ensemble dans sa réponse (dans Dupré 2016, p. 204).

⁷⁷ Voir également Douglas 2013, p. 905, pour une critique similaire.

⁷⁸ Brown 2009 ; Moore 2017 ; Pamuk 2022. Pamuk (2022, 21) considère les cas où les agents n'agissent pas de bonne foi comme « pratiques », par opposition à « philosophiques ». Je ne suis pas d'accord : la philosophie doit également comprendre les problèmes et les risques découlant de pratiques « non idéales », surtout si celles-ci peuvent trouver leur origine dans certaines idées (par exemple, une certaine conception des marchés ou de la liberté d'expression) – et sont justifiées par celles-ci –, qui méritent à leur tour une analyse philosophique. En effet, Pamuk revient à plusieurs reprises dans son ouvrage sur les risques d'abus et de comportements répréhensibles (par exemple, 2022, p. 180), ce qui montre qu'une séparation totale n'est pas plausible.

replacer ces questions dans une perspective plus large, en mettant l'accent sur les problèmes causés par une emprise excessive des mécanismes de marché.⁷⁹

Certes, les philosophes ne sont pas les seuls chercheurs à écrire sur la connaissance, sa production et son rôle dans les sociétés, qu'elles soient démocratiques ou non. L'histoire et la sociologie des sciences se sont épanouies au cours des dernières décennies, avec les « études sur la science et la technologie » comme nouveau domaine qui a pris au sérieux, dès le départ, la nature socialement située de la science.⁸⁰ Il existe également une abondante littérature sur les liens entre science et politique,⁸¹ ainsi que sur la communication scientifique.⁸² Se plonger dans ces domaines peut constituer un contrepoids salutaire à ses propres impulsions normatives en tant que philosophe politique. Ces travaux nous rappellent à maintes reprises que les problèmes auxquels nous sommes actuellement confrontés sont plus anciens que nous ne le pensons, et qu'ils sont intrinsèquement difficiles à résoudre.⁸³ Néanmoins, je tiens à conserver ma perspective normative et à discuter ouvertement et explicitement des arguments normatifs ; c'est pourquoi je trouve insatisfaisantes les positions purement descriptives, et parfois carrément relativistes, que l'on rencontre parfois dans ces ouvrages.⁸⁴ L'enjeu est trop important, en ce qui concerne la relation entre la connaissance et la démocratie, pour se contenter de décrire les phénomènes sans prendre position sur la manière dont les choses peuvent mal tourner et sur ce qui pourrait être fait pour les améliorer.⁸⁵

1.4. Note méthodologique

Comme l'a montré la section précédente, mon approche intègre divers domaines de la littérature. Je suis parti d'une question — qu'est-ce qui ne va pas dans la relation entre démocratie, marchés et savoir ? — et je me suis appuyé sur toute la littérature qui me semblait pertinente. En ce sens, mon analyse relève davantage d'une approche « non idéale »

⁷⁹ À cet égard, ma perspective est similaire à celle de Melo-Martin et Intemann (2018), qui partent de la question de la « dissidence normativement inappropriée » (comme le déni du changement climatique), mais soutiennent que la question de la confiance entre les citoyens et les scientifiques doit être comprise dans un contexte plus large, en tenant compte de facteurs tels que la commercialisation de la science (chap. 8) et le rôle des divergences de valeurs en politique (chap. 9).

⁸⁰ L'ouvrage collectif dirigé par Jasanoff en 2004 en est un bon exemple.

⁸¹ Un exemple marquant est celui de Pielke (2007), qui présente les scientifiques comme des « intermédiaires honnêtes ».

⁸² On trouvera un aperçu récent des questions de recherche dans l'ouvrage des Académies nationales des sciences, de l'ingénierie et de la médecine de 2017.

⁸³ Un bon exemple est celui d'Eyal (2019), qui, partant d'une analyse des données actuelles similaire à la mienne, se concentre sur la relation complexe entre les connaissances scientifiques, l'élaboration des politiques et le grand public. Il met l'accent sur « le pushmi-pullyu à deux têtes que constituent, d'une part, un recours sans précédent à la science et à l'expertise et, d'autre part, une méfiance, un scepticisme et un rejet accrus des résultats scientifiques, des avis d'experts, voire de branches entières de la recherche » (2019, 4). Il porte un regard critique sur la notion même d'expertise, mais considère également que les tentatives actuelles visant à améliorer la situation sont elles-mêmes problématiques. Comme il le note vers la fin de son ouvrage : « Je n'ai pas écrit ce livre pour proposer une solution à la crise de l'expertise. Je n'en ai pas » (142).

⁸⁴ Voir également Moore 2010 et Pamuk 2022, 15.

⁸⁵ Voir également Baker et Oreskes 2017. À l'instar de ces auteurs, je ne vois pas l'intérêt d'une position telle que celle de Fuller (par exemple, 2018), qui *cautionne* une situation de « post-vérité ».

plutôt qu'une théorie « idéale » :⁸⁶ elle s'interroge sur les raisons qui nous ont conduits à la situation actuelle et sur les mesures possibles pour l'améliorer. Elle peut également être considérée comme faisant partie du domaine de la « philosophie, politique et économie » (PPE), qui tente de réunir ces différentes perspectives et disciplines. Dans un monde idéal, il ne s'agirait pas de PPE, mais au moins de PPESLPC, en y ajoutant la sociologie, le droit, la psychologie et les sciences de la communication, et qui sait quoi d'autre encore. J'ai essayé d'intégrer les apports de ces domaines là où ils me semblaient pertinents. L'un des défis d'une telle approche interdisciplinaire consiste toutefois à trouver le bon niveau d'abstraction : un niveau permettant d'émettre des propos significatifs, pertinents pour le monde empirique, tout en étant suffisamment général pour fournir des éclairages allant au-delà d'études de cas spécifiques.

Mon approche rassemble donc des thèmes et développe des perspectives qui transcendent diverses disciplines et sous-disciplines, dans le but de saisir la situation dans son ensemble. Je suis convaincu que, dans un paysage intellectuel menacé par la fragmentation et l'hyperspécialisation,⁸⁷ un tel travail de synthèse apporte une valeur ajoutée. Cela a toutefois un prix dont je suis douloureusement conscient, à savoir la nécessité de brosser un tableau relativement général. Il existe de nombreuses études fascinantes sur des domaines spécifiques que je n'aborde que superficiellement, avec une vue d'ensemble, pour ainsi dire. Si j'agis ainsi, c'est parce que je cherche à relier les points entre eux, ce qui n'est possible qu'en évitant de m'attarder sur chaque détail à chaque étape. Dans une culture universitaire où l'on privilégie des distinctions analytiques et des spécialisations toujours plus fines, l'un des rôles que la philosophie peut jouer est de synthétiser et de rendre explicites les liens entre différents discours — du moins, c'est ce que j'espère. En ce qui concerne le sujet qui nous occupe, mon propre parcours intellectuel m'a montré que le poids et la signification de chacun de ces points individuels devenaient de plus en plus clairs à mesure que je commençais à les relier entre eux. Mon approche complète ainsi des études plus détaillées et plus ciblées en les inscrivant dans une perspective plus large.

À divers endroits, je m'appuie sur des arguments historiques ou issus de l'histoire des idées. Ceux-ci ne sont pas seulement intéressants en eux-mêmes, mais ils nous aident également à comprendre la situation actuelle en expliquant comment nous en sommes arrivés là. De plus, je suis convaincu que l'histoire des idées peut contribuer à des arguments systématiques. Comprendre d'où proviennent certaines idées et quel était leur contexte d'origine permet de mettre en évidence, d'une manière unique, leur caractère contingent et leur faillibilité potentielle. Alors que la combinaison d'arguments historiques et systématiques est passée de mode dans certains milieux universitaires, je suis convaincu que les discussions systématiques peuvent être enrichies par la prise en compte d'arguments historiques — après tout, les concepts et les visions du monde mêmes au sein desquels nous menons nos débats systématiques actuels ont eux-mêmes des origines historiques qu'il vaut la peine de rappeler.

⁸⁶ Pour un aperçu, voir par exemple Valentini 2012.

⁸⁷ Ce terme est tiré de Millgram 2015.

Comme indiqué précédemment, cet ouvrage se concentre sur le monde « occidental », faute d'une compréhension plus approfondie, de ma part, de la manière dont la démocratie, les marchés et la connaissance interagissent dans d'autres parties du monde. Je suis pleinement conscient que je perpétue ainsi une forme de provincialisme qui se fait trop souvent passer pour de l'universalisme. Je ne prétends pas à l'universalisme, et j'aimerais beaucoup entendre des penseurs d'autres régions du monde m'expliquer comment (le cas échéant) les thèmes de cet ouvrage se déclinent chez eux. Et bien sûr, je suis également conscient que « l'Occident » est différencié en son sein, avec de nombreuses nuances culturelles et institutionnelles entre des pays qui peuvent, à première vue, sembler assez similaires. En réalité, c'est sans doute la comparaison entre plusieurs pays occidentaux qui a constitué la trame de fond de mon parcours intellectuel : les États-Unis et le Royaume-Uni d'une part, et l'Allemagne, la France et les Pays-Bas d'autre part. Ce sont les pays que je connais le mieux, et dont je suis de très près les médias et les discours politiques. Les différences institutionnelles et culturelles qui les opposent continuent de me fasciner, et ont constitué l'une des sources d'inspiration de cet ouvrage.

Je suis également très conscient de la situation historique particulière dans laquelle j'écris cet ouvrage. Comme indiqué plus haut, les questions relatives à la connaissance et à son rôle dans les démocraties, à une « crise de l'expertise » et à la « mort de la vérité » ont surgi en masse pendant la campagne et la présidence de Trump. Le changement climatique a accru les enjeux de la relation entre la science et la société. Parallèlement, on en a appris de plus en plus sur des processus tels que le lobbying, la « manipulation » des messages politiques et le « rachat » d'experts au cours des dix dernières années environ. De nombreuses tactiques ont été dévoilées ; de nombreux stratèges ont été critiqués à juste titre ; des affaires judiciaires ont mis en lumière à quel point certains think tanks et associations professionnelles n'étaient que de simples vecteurs de propagande.⁸⁸ Cela risque d'exacerber un sentiment de crise : « Nous sommes dans une situation vraiment critique. » Mais les démocraties se trouvaient probablement dans cette situation critique depuis longtemps sans s'en rendre compte. Le fait que ces problèmes soient désormais ouvertement discutés me rend prudemment optimiste quant à la possibilité d'y remédier.

Mon humble espoir est qu'avec cet ouvrage, je puisse contribuer à clarifier certaines des relations entre différents phénomènes et à défendre ma position normative sur ces questions. Les démocraties doivent conserver la primauté épistémique sur certains processus de connaissance cruciaux ; sinon, le capitalisme débridé prendra complètement le dessus, d'une manière qui mettra en danger non seulement la justice sociale, mais aussi, en fin de compte, la démocratie elle-même. Certains pays se sont déjà engagés de manière alarmante sur cette voie, tandis que d'autres semblent avoir plus de chance grâce aux systèmes de freins et contrepoids qui

⁸⁸ C'est dans une certaine mesure le fruit des nombreuses métasciences consacrées à la connaissance qui ont vu le jour : la sociologie des sciences, les études sur la science et la technologie, divers axes de recherche en psychologie qui analysent l'acquisition de la connaissance, la science de la communication scientifique, etc. D'une part, on pourrait voir dans l'expansion des métasciences un signe de crise ; d'autre part, elle contribue certainement à accroître la réflexivité et à développer de meilleures stratégies et institutions à l'interface entre savoir et démocratie.

qu'ils ont héritées du passé, et sont donc restées plus stables à certains égards. C'est également la raison pour laquelle les stratégies politiques concrètes qui découlent de mes arguments doivent être discutées à un niveau plus spécifique, pays par pays et institution par institution. J'espère que le fait de les considérer dans une perspective plus large permettra d'éclairer ces luttes politiques concrètes et contribuera à créer un sentiment de solidarité parmi les individus et les groupes qui mènent ces luttes à tant de niveaux.

1.5. Aperçu du chapitre

Le chapitre 2 explique la notion de savoir sur laquelle repose mon approche, en défendant une conception pragmatique et socialement située du savoir.⁸⁹ Je m'appuie sur la tradition épistémologique qui considère le savoir comme socialement ancré, en mettant l'accent sur la relation entre le savoir (et l'ignorance !) et l'action, y compris les responsabilités qui peuvent découler du savoir. J'explore également certains mécanismes psychologiques, tels que le déni, qui compliquent ce lien entre savoir et agir. Enfin, je m'appuie sur la littérature consacrée à l'injustice épistémique et soutiens qu'une conception socialement ancrée de la connaissance doit accorder une attention particulière aux hiérarchies injustes (fondées sur le genre, la race ou la classe sociale), qui peuvent se répercuter des structures sociales vers les structures épistémiques. Dans la conclusion, j'établis le lien avec la politique, en expliquant clairement pourquoi tant de connaissances sont, potentiellement, « politiques ».

Le chapitre 3 explore trois mécanismes clés permettant de gérer différentes formes de savoir dans des sociétés complexes : (1) les marchés en tant que mécanismes de traitement des savoirs dispersés concernant les préférences et les capacités de production ;

(2) la délibération démocratique pour les savoirs qui intègrent diverses perspectives, valeurs et formes de savoir et constituent la base de l'action politique ;

(3) la création de savoir au sein de communautés d'experts pour gérer les savoirs spécialisés qui, par définition, ne sont pas accessibles à tous. Pour chaque mécanisme, je décris également des formes dégénérées qui, en apparence, semblent similaires mais ne remplissent pas la même fonction épistémique. Ma thèse centrale est qu'une société bien ordonnée sur le plan épistémique doit délimiter avec soin les utilisations de ces différents mécanismes dans les domaines auxquels ils sont adaptés, et les protéger contre leur dégradation interne ainsi que contre l'intrusion d'autres mécanismes. Les chapitres 7 à 11 aborderont ces mécanismes et examineront en détail comment chacun d'entre eux doit être considéré du point de vue de l'institutionnalisme démocratique.

⁸⁹ Comme cela devrait déjà être clair, je n'utilise pas l'expression « savoir citoyen » pour désigner un *type* spécifique de savoir (par exemple, celui généré par des processus démocratiques spécifiques) ; ma question porte plutôt sur la manière dont les démocraties peuvent gérer le savoir sous ses différentes formes.

Le chapitre 4 examine comment le paradigme du marché est devenu si puissant, en se concentrant sur le débat sur le calcul socialiste et le contexte de la Guerre froide qui a vu l'essor de la pensée libérale. J'y analyse comment les marchés ont été idéalisés au regard de leurs qualités épistémiques, et comment cette vision a été popularisée sous des formes à la fois plus simplistes et plus radicales que ce qu'en avaient affirmé leurs défenseurs universitaires. D'autres institutions ont également été plus souvent considérées sous l'angle de cette logique de marché. Concrètement, cela s'est traduit par une attaque contre les institutions publiques chargées d'autres formes de savoir et par une réinterprétation de la délibération comme un marché par d'autres moyens, au détriment de la fonctionnalité épistémique des deux. Le récit de ces évolutions historiques étaye ma thèse selon laquelle, dans la situation actuelle, l'un des plus grands défis pour les démocraties épistémiquement bien ordonnées réside dans l'emprise excessive de la pensée de marché et des institutions de marché.

Le chapitre 5 explore la métaphore du « marché des idées », en se concentrant sur les arguments qui comparent la nature du savoir à celle des biens ou services échangeables. Je soutiens que, dans l'interprétation la plus bienveillante de cette métaphore, celle-ci décrit l'échange d'idées et d'arguments dans des contextes comparables à des tournois sportifs, mais où les participants sont orientés vers la vérité plutôt que vers la compétition à tout prix. L'impulsion fondamentale – et légitime – contre la censure d'État exprimée par la métaphore du « marché des idées » peut et doit s'appuyer sur d'autres principes normatifs, notamment la liberté d'expression. Mais cela laisse largement ouvertes les questions relatives à d'autres formes de régulation, par exemple celles concernant les discours des entreprises. Je soutiens que ces questions doivent être tranchées au cas par cas, en fonction des fonctions des différentes instances d'expression, plutôt qu'en s'appuyant sur une métaphore malavisée.

Le chapitre 6 présente l'approche que j'adopte dans la suite de l'ouvrage pour réfléchir à « l'utilisation des connaissances dans la société », que j'appelle « institutionnalisme démocratique ». Par ce terme, je désigne un recentrage de l'attention, qui s'éloigne des questions de principes pour se tourner vers celles de la mise en œuvre de ces principes au sein d'institutions formelles et informelles. Ces institutions doivent être protégées contre la corruption et la dégradation, ce qui implique que les citoyens ont des responsabilités individuelles et collectives pour les préserver. Je soutiens que les caractéristiques épistémiques des institutions sont essentielles pour les sociétés démocratiques, en opposant l'orientation vers la vérité propre à la démocratie aux stratégies trompeuses et manipulatrices des régimes autoritaires.

Au chapitre 7, je soutiens que pour remplir leur fonction épistémique — qui continue de constituer l'une de leurs justifications centrales et qui est à la base de leur fonction économique —, de nombreux marchés nécessitent davantage de régulation, et non moins : ils ont besoin d'une « infrastructure épistémique » dans laquelle certaines formes de savoir sont prises en compte, afin que le mécanisme des prix puisse effectivement remplir sa propre fonction épistémique. De plus, pour que les signaux de prix orientent vers la satisfaction de préférences humaines significatives, les conditions dans lesquelles ces préférences

doivent être prises en compte, ce qui soulève à nouveau des questions concernant la réglementation, par exemple en matière de publicité. Même les marchés parfois considérés comme le paradigme de l'efficacité informationnelle, à savoir les marchés financiers, ne parviennent souvent pas à remplir leur fonction épistémique faute de réglementation. Je soutiens que, correctement compris, l'argument épistémique en faveur des marchés plaide en faveur d'une réglementation prudente des marchés par le biais de la politique démocratique, et non en faveur de l'abolition de toute intervention gouvernementale.

Au chapitre 8, je m'interroge sur la manière dont les connaissances détenues par les communautés d'experts — au sens large, incluant par exemple les savoirs autochtones et empiriques — peuvent être mises à profit dans les sociétés démocratiques. Le défi fondamental réside ici dans le fait que ces connaissances ne peuvent être mises à la disposition de tous les citoyens, ce qui soulève des questions de responsabilité. En m'appuyant sur des analyses récentes du « professionnalisme démocratique »⁹⁰ et du rôle des experts dans la démocratie,⁽⁹¹⁾ je développe un « modèle de partenariat » pour la relation entre les communautés d'experts et la société dans son ensemble, qui conçoit la responsabilité des experts vis-à-vis du savoir non pas en termes de fiabilité, mais en termes de responsabilité morale et de crédibilité. Cette approche implique des responsabilités non seulement pour les experts *individuels*, mais aussi pour les *communautés* d'experts, en ce qui concerne les institutions et les pratiques au sein desquelles une utilisation fiable des connaissances spécialisées peut être garantie, en partenariat avec la société dans son ensemble.

Comment renforcer les capacités épistémiques des démocraties, et en particulier des processus de délibération démocratique ? Le chapitre 9 soutient que les propositions visant à remplacer les institutions représentatives par des institutions lotocratiques ont peu de chances de remédier aux déficits épistémiques des démocraties que nous observons actuellement, et insiste au contraire sur la nécessité de reconstruire les institutions existantes, notamment en luttant contre l'influence de l'argent sur la politique. Pour illustrer mon propos, j'aborde trois types d'institutions — les écoles, les médias, ainsi que les organisations de la société civile et les syndicats — au regard de leurs rôles épistémiques dans les démocraties. J'examine également des propositions visant à rendre la sphère publique en ligne plus propice aux processus délibératifs, en soutenant qu'un défi épistémique majeur (le manque de clarté quant aux sources et au statut des contenus) pourrait être relevé par une réglementation exigeant davantage de méta-informations pour les contenus en ligne.

Au chapitre 10, je soutiens que les questions de justice sociale comportent une dimension épistémique : les sociétés minées par des niveaux élevés d'inégalité sont plus susceptibles de manquer de la confiance nécessaire au bon déroulement des processus épistémiques dans la sphère démocratique. Elles sont plus enclines à la polarisation et à laisser les institutions épistémiques se dégrader faute de soutien public. J'aborde également le lien avec une sphère sociale qui exerce, sans doute, une influence particulièrement forte sur la confiance sociale : le lieu de travail. Des pratiques sociales plus égalitaires et plus participatives, dans lesquelles les individus se rencontrent d'égal à égal et peuvent tisser des liens de confiance entre eux, ont une plus grande

⁹⁰ Dzur 2008, 2017, 2018.

⁹¹ Brown 2009 ; Moore 2017 ; Pamuk 2022.

la possibilité pour les individus de « vivre dans la vérité », condition préalable essentielle à la démocratie.

Dans le chapitre de conclusion, je défends la démocratie contre un certain nombre de critiques émanant du camp « réaliste ». Contre l'idée selon laquelle les électeurs ne seraient rien d'autre que des « supporters » incompetents, et que la mainmise des intérêts privés sur les processus politiques serait inévitable, je soutiens qu'en adoptant une vision plus ancrée socialement et institutionnelle de la vie démocratique, nous pouvons identifier les moyens de renforcer la capacité des électeurs à demander des comptes aux responsables politiques. Je soutiens également que la reconstruction de l'infrastructure épistémique de la démocratie et la réduction des inégalités socio-économiques, telles que défendues dans les chapitres précédents, constituent en réalité des stratégies cruciales pour réduire les risques de captation et de défaillance gouvernementale. Enfin, je défends une conception de la démocratie comme une expérience, dans laquelle la mise en œuvre des principes démocratiques dans les pratiques et les institutions est une tâche permanente.

Connaissances

Social, pratique, politique

2.1. Introduction

Que signifie « savoir » quelque chose ? Nous savons que nous existons, nous connaissons notre nom, nous savons faire du vélo, nous connaissons la distance approximative entre notre domicile et le centre-ville, nous connaissons le nom du président de notre pays. Mais quel est le dénominateur commun de ces phénomènes ? *Comment, et dans quelle mesure, les connaissons-nous ?* La connaissance est l'un de ces concepts que nous utilisons presque sans y réfléchir dans la vie quotidienne et qui semblent devenir de plus en plus déroutants à mesure que nous y réfléchissons. Les philosophes s'interrogent sur la connaissance depuis l'Antiquité et continuent de diverger quant à sa nature et aux conditions de son acquisition.¹

Si l'on souhaite aborder la connaissance sous l'angle appliqué et pratique que j'adopte dans cet ouvrage, il faut pouvoir fonder son analyse sur une conception de la connaissance qui tienne compte des développements importants de ces débats, sans se perdre dans les détails. C'est cette conception que je propose dans ce chapitre. Je soutiens en particulier qu'il faut une notion de savoir qui ne relativise pas, ni n'abandonne complètement, les notions de vérité et de fausseté, comme c'est le cas dans certains cercles des études scientifiques et technologiques. Et il faut une notion de savoir qui tienne compte de la situation sociale du savoir, et donc également

¹ Il existe également d'autres disciplines universitaires vers lesquelles on pourrait se tourner ; sans prétendre à l'exhaustivité, permettez-moi d'en énumérer quelques-unes : la sociologie de la connaissance (voir, par exemple, Stehr et Adolf 2018 pour un aperçu), la sociologie des sciences (par exemple, Merton 1973 ; voir Kaiser et Maasen 2010 pour une vue d'ensemble), et plus récemment, dans des relations complexes avec ces deux dernières, les « études des sciences et des technologies » (STS) (par exemple, Jasanoff et al. 1995 ; Hackett et al. 2008). D'autres éléments pertinents sont fournis par la psychologie et la psychologie sociale (par exemple, les recherches sur les mécanismes psychologiques tels que le déni, dont je parle ci-dessous), sans oublier les domaines émergents tels que l'« agnotologie » ou les « études sur l'ignorance » (sur l'« agnotologie », voir par exemple Proctor 2008 pour un exposé programmatique ; pour des considérations théoriques, voir également Smithsons 2008 ; sur les « études de l'ignorance », voir par exemple Gross et McGoe 2015 ; Peels 2017 ; Peels et Blaauw 2017 ; ou, d'un point de vue philosophique, par exemple Denicola 2018), des domaines appliqués tels que la « gestion des connaissances » dans le cadre des études organisationnelles ou de gestion d'entreprise (par exemple, Nonaka et Takeuchi 1995 ; Probst et al. 2006 ; pour une perspective philosophique, voir Herzog 2018, chap. 6), ou encore les modèles économiques d'asymétrie d'information sur les marchés (qui ont vu le jour avec le célèbre article d'Akerlof de 1970, cf. également le chapitre 4.3). Curieusement, bon nombre de ces domaines de recherche coexistent (ainsi que les débats philosophiques) sans interaction mutuelle.

les problèmes d'injustices sociales qui se traduisent par des injustices épistémiques, de manière sérieuse dès le départ.²

Ainsi, mon objectif dans ce chapitre est de permettre de comprendre ce que j'entends par « savoir » dans les chapitres suivants. Je ne prétends pas élaborer une *théorie* de la connaissance au sens d'une explication du concept de savoir. Je décris plutôt une *perspective* sur le savoir qui le considère comme ancré dans des contextes de la vie réelle et qui, à ce titre, se prête à une réflexion sur les dimensions pratiques et politiques du savoir. Je m'appuierai sur divers récits philosophiques de la connaissance, notamment issus de la tradition pragmatiste et de la philosophie féministe. L'objectif est d'acquérir une maîtrise suffisante de cette notion complexe de connaissance pour pouvoir aborder les questions qui m'intéressent en fin de compte : le rôle de la connaissance dans les sociétés démocratiques et capitalistes, et la manière dont ces sociétés peuvent mieux ou moins bien la gérer.

En effet, dans cette perspective, la connaissance n'est pas une entité étrange qui nécessiterait des explications compliquées. Les constellations de connaissance et d'ignorance constituent l'eau même dans laquelle nous nageons au cours de notre vie individuelle et sociale — et ce d'autant plus que nous disposons d'une multitude d'informations, susceptibles d'être transformées en connaissance, littéralement à portée de main, grâce aux smartphones et à Internet. La pensée philosophique dominante a, pendant longtemps, commencé ses réflexions sur la connaissance en s'intéressant à des personnes individuelles connaissant des faits individuels.³ Mais des débats plus récents, dont beaucoup s'inspirent d'approches féministes de l'épistémologie, ont montré que le caractère *social* de la connaissance doit être pris au sérieux. Le vieil adage aristotélicien selon lequel l'homme est un animal social n'a sans doute jamais été aussi vrai, ni aussi pertinent, qu'en matière de connaissance et d'ignorance. C'est dans un sens très concret que nous savons, ou ne savons pas, souvent *en tant que groupes*, et non en tant qu'individus.⁴ Mettre l'accent sur cette nature sociale de nombreuses formes de savoir et d'ignorance constitue une étape importante dans l'argumentation visant à expliquer pourquoi il n'est pas logique d'utiliser les marchés, au sein desquels les individus agissent généralement de manière autonome, comme principales institutions épistémiques.

C'est dans cette perspective que je considère la connaissance (et l'ignorance) comme étroitement relation étroite avec l'action (et la non-action) : la connaissance nous permet d'agir, mais elle peut aussi nous imposer des responsabilités. Et pourtant, le lien entre la connaissance et l'action n'est pas automatique : parfois, nous agissons sans savoir, et parfois nous n'agissons pas alors même que ce que nous savons suggère que nous devrions le faire. Dans de telles situations, il se peut même que nous ne voulions pas savoir — et nous sommes très doués pour refouler ou repousser

² Les lecteurs qui adhèrent à ma conception de la connaissance peuvent passer directement au chapitre 3.

³ Pour une analyse des précurseurs historiques (Platon, Descartes, Locke et Kant), voir Zagzebski 2012, chap. 1.

⁴ Pour un argument allant dans ce sens du point de vue de l'épistémologie analytique, voir également Miller 2015 ; d'un point de vue non traditionnel, voir Kusch 2002. Pour un argument sur la connaissance *scientifique* en tant que connaissance collective, voir de Ridder 2014, et plus généralement, de nombreuses voix de la philosophie féministe des sciences ; voir Grasswick 2018 pour une vue d'ensemble.

mis à part ce que nous savons, si cela devait nous porter préjudice. Il s'agit là de constellations que nous vivons au niveau micro des interactions quotidiennes, mais qui se produisent également au niveau méso de la vie organisationnelle et au niveau macro de la politique. Les rendre explicites prépare le terrain pour réfléchir au rôle de la connaissance dans les marchés et les démocraties.

J'espère toutefois préciser que c'est précisément la nature sociale de la connaissance et de l'ignorance qui crée les conditions propices à diverses formes d'injustices, lesquelles ont été résumées, dans des débats récents, sous un concept forgé par Miranda Fricker : « l'injustice épistémique » ⁽⁵⁾. Si l'on part du principe que nous acquérons et détenons des connaissances en tant que membres de groupes sociaux, il n'est pas surprenant que les injustices issues du domaine social se traduisent souvent sans heurts par des injustices dans le domaine de la connaissance et de l'ignorance. Nous savons, ou nous ignorons, en fonction de certaines positions sociales. Reconnaître cela n'implique en aucun cas que nous devons relativiser ou abandonner la notion de savoir (ou celle de vérité). Mais cela ajoute une dimension cruciale à la compréhension des raisons pour lesquelles le savoir et l'ignorance sont, de par leur nature même, potentiellement politiques.

Dans la section suivante (2.2), je décris la manière dont certains épistémologues se sont orientés vers une conception de la connaissance ancrée socialement, que je partage. C'est sous cet angle que j'explore la relation entre la connaissance (et l'ignorance) d'une part, et l'action (et l'inaction) d'autre part (2.3). Pour ce faire, il est essentiel de prendre en compte les divers mécanismes psychologiques susceptibles d'interférer avec le lien entre savoir et action. Dans la section 2.4, je développe davantage cette perspective sur le savoir en tenant compte de la littérature consacrée à la situation sociale différenciée des détenteurs de savoir, ainsi qu'aux diverses formes d'injustice qui peuvent en découler.

Ma contribution globale, à travers la combinaison de ces arguments, consiste à montrer clairement que nous ne pouvons pas, n'avons pas besoin et ne devons pas considérer la connaissance comme dissociable des processus sociaux. C'est pourquoi, dans la conclusion (2.5), j'établis le lien avec la politique, en expliquant clairement pourquoi la connaissance est toujours, potentiellement, politique — et pourquoi nous avons néanmoins souvent de bonnes raisons d'ériger des barrières entre les processus épistémiques et politiques. C'est cette tension fondamentale qui constitue la toile de fond sur laquelle doivent être comprises mes réflexions ultérieures sur la connaissance dans les sociétés démocratiques et capitalistes.

Avant de commencer, permettez-moi d'expliquer brièvement mon utilisation des termes. Je m'en tiens à l'usage conventionnel en distinguant l'information, la connaissance et l'expertise ou le savoir d'expert. Le terme « information » désigne des éléments de preuve isolés, présentés hors de tout contexte et sans cadre social dans lequel, par exemple,

⁵ Voir notamment son ouvrage de 2007 (et la note 63 de l'introduction pour certaines critiques récentes). Voir également Kidd et al. 2017 pour un large éventail de perspectives sur l'injustice épistémique, ainsi que la bibliographie mentionnée au chapitre 2.4.

un dialogue sur leur signification peut s'ensuivre. La « connaissance » se distingue de l'« information » en ce qu'elle s'inscrit dans un ensemble plus large de croyances qui nous permettent de lui donner un sens, et en ce qu'elle ne peut généralement (mais pas toujours) être confirmée que dans le contexte de groupes.⁶ Si nous disposons de connaissances sur un sujet donné, nous pouvons facilement intégrer de nouveaux éléments d'information, qui viennent alors s'ajouter à nos connaissances, alors que ces mêmes éléments d'information peuvent paraître dénués de sens pour ceux qui ne possèdent pas les connaissances de base nécessaires. Bien que la plupart des exemples que j'évoque se concentrent sur la « connaissance que », ou connaissance factuelle, on peut dans de nombreux cas avancer des arguments similaires concernant la « connaissance du comment », ou connaissance pratique.⁷

La connaissance d'expert ou l'expertise est une sous-catégorie de la connaissance : ce terme désigne des formes de connaissance qui ne sont pas facilement accessibles aux profanes.⁸ Les raisons pour lesquelles certaines formes de connaissance sont difficiles d'accès varient : elles peuvent inclure la nécessité d'acquérir certaines compétences ou une compréhension des connaissances théoriques, ou encore la capacité à vivre certaines expériences. L'exemple paradigmatique est celui de la connaissance scientifique, mais je souhaite appréhender le terme « connaissance d'expert » de manière plus large et j'y reviendrai plus en détail dans le chapitre suivant. La connaissance d'expert est généralement détenue par des communautés d'experts, même si certaines formes d'expertise — en particulier l'expertise pratique ou le « savoir-faire » — sont acquises par des individus isolés. Mais ces individus sont membres de communautés épistémiques,⁹ et, comme la plupart d'entre eux le reconnaîtraient volontiers, ils se tiennent sur les « épaules de géants » proverbiaux.⁽¹⁰⁾ C'est le fait qu'il faille faire partie d'une telle communauté pour acquérir ces formes de savoir, et que cela ne soit ni faisable ni souhaitable pour chaque membre de

⁶ Il est également possible que des individus *traitent* ce qui pourrait être de la connaissance comme de la simple information, par exemple parce qu'ils n'y prêtent guère attention et ne perçoivent donc pas l'importance d'un nouvel élément de preuve. Je reviendrai sur ce scénario au chapitre 9.4.

⁷ Un vaste débat porte sur la manière dont le « savoir-faire » et le « savoir-théorique » sont liés (voir Fantl 2017 pour un aperçu). Dans le cadre de la présente étude, je peux rester agnostique sur cette question. Cependant, la manière dont la connaissance « implicite » peut jouer un rôle dans la démocratie a fait l'objet de discussions ; voir, par exemple, Benson 2018.

⁸ Goldman (2001, 94) utilise le terme « savoir ésotérique » pour désigner les connaissances difficiles d'accès ; mon utilisation des termes « expertise » ou « savoir d'expert » est interchangeable. J'explore cette notion plus en détail au chapitre 3.4. Il convient de préciser d'ores et déjà que je considère l'expertise comme réelle, dans la lignée, par exemple, de Collins et Evans 2007, contrairement à des approches telles que, par exemple, celle d'Eyal 2019, chapitres 1–2, qui semble la considérer comme une simple construction sociale.

⁹ Ce terme a été inventé par Haas (1992), dans un sens légèrement plus spécifique : il soulignait le pouvoir, en politique internationale, des groupes d'experts qui partagent certaines convictions et certains principes et agissent en conséquence. Dans la complexité de la politique internationale, de tels groupes peuvent jouer un rôle crucial pour définir les enjeux, rallier des alliés potentiels et préparer les négociations (Haas 1992, p. 2). Voir également Cross (2013) pour un débat plus récent et un appel à la redécouverte de cette notion ; elle souligne également que des notions plus anciennes, telles que le terme de « collectif de pensée » de Fleck ou celui de « communauté scientifique » de Kuhn, vont dans un sens similaire (Cross 2013, 141). J'utilise ce terme dans un sens plus large et plus général, pour décrire des groupes d'individus qui partagent des connaissances spécialisées et/ou acquièrent ensemble de nouvelles formes de connaissances spécialisées, sans nécessairement avoir un programme politique.

¹⁰ Par exemple, Albert Einstein a écrit : « Plusieurs fois par jour, je me rends compte à quel point ma vie extérieure et intérieure repose sur le travail de mes semblables, vivants ou morts » (1931, 3, cité dans Alperovitz et Daly 2008, 73).

société, ce qui pose un certain nombre de défis en matière d'utilisation démocratique des connaissances d'experts, un sujet que j'aborderai dans les chapitres suivants.

2.2. L'évolution de l'épistémologie vers le social

Dans le débat philosophique anglophone sur la connaissance, l'accent a longtemps été mis sur les sujets connaissant individuels et leur capacité à acquérir des « croyances vraies justifiées », la définition traditionnelle de la connaissance. Le type de connaissance considéré était souvent exprimé par des énoncés spécifiques portant sur des faits, tels que « Berta est dans la pièce voisine » ou « Le chat est sur le paillason ».

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, diverses tentatives ont été menées pour définir les conditions nécessaires et conjointement suffisantes permettant à un individu de posséder une telle connaissance. Pour ce faire, on a remis en cause la définition traditionnelle à l'aide de contre-exemples, appelés « cas de Gettier », dans lesquels des individus semblaient détenir des croyances vraies et justifiées sans pour autant que l'on puisse dire qu'ils « savaient » quelque chose, par exemple parce qu'ils avaient acquis ces croyances vraies par hasard.¹¹ En réponse, d'autres auteurs ont affiné ou adapté les significations des termes « justifié », « vrai » ou « croyance ». Cependant, ces allers-retours ne semblaient apporter aucune réponse définitive, ce qui a conduit à un certain épuisement de ce programme de recherche.¹² Une caractéristique notable de cette discussion était qu'elle parlait des individus et de leurs impressions sensorielles. Les critiques ont très tôt rejeté cette conception « atomiste » de la connaissance.¹³ Un défi évident réside dans le fait que la connaissance de faits, tels que « Le chat est sur le tapis », exige qu'un agent comprenne ce qu'est un chat et ce qu'est un tapis, et qu'il dispose des moyens linguistiques pour les décrire. Il convient également de noter que la personne dans ces exemples ne semble presque jamais *agir* : elle semble être assise dans le fauteuil du philosophe au sens littéral et observer le monde, mais sans jamais interagir avec Berta ou le chat. Cet « intellectualisme » a été critiqué comme constituant une autre limite de ce paradigme : il sépare la connaissance du monde et de nos façons d'agir en son sein.¹⁴ Il sépare également l'individu qui connaît des autres : il rend difficile à comprendre comment nous pouvons acquérir des connaissances auprès d'autrui, et en quoi cette connaissance « testimoniale » est similaire ou différente de la connaissance que l'on a acquise

par soi-même.¹⁵

L'évolution vers un paradigme différent est venue notamment des chercheuses féministes, qui sont parties d'une vision de l'être humain davantage ancrée dans le social.¹⁶ Pour

¹¹ Tirant son nom de Gettier 1963.

¹² Pour des analyses critiques, voir par exemple Goldman 1999a, chap. 1 ; Coady 2012, chap. 1 ; Welbourne 1986, chap. 1 à 3 ; ou Craig 1990. Hannon 2019 propose une excellente analyse du passage de l'épistémologie individualiste à l'épistémologie sociale.

¹³ Voir, par exemple, Grasswick (2004) pour une analyse.

¹⁴ Voir, par exemple, Stanley 2005.

¹⁵ Pour un aperçu de la discussion sur le « témoignage », voir, par exemple, Lackey 2006 ou Leonard 2021.

¹⁶ Voir, par exemple, Dotson 2014, p. 121, qui s'appuie notamment sur les travaux de Nelson (en particulier ceux de 1990).

Par exemple, Lorraine Code a été l'une des premières pionnières de cette perspective « sociale » sur la connaissance ; dans un ouvrage publié en 1987, elle s'est intéressée à la « responsabilité épistémique ». L'une des hypothèses fondamentales de son analyse est que les êtres humains sont des animaux sociaux et que la quête de connaissance s'inscrit dans des contextes sociaux.¹⁷ Le partage des connaissances et des informations au sein de relations sociales fondées sur la confiance et la fiabilité constitue le fondement sur lequel reposent les communautés épistémiques. Cette dimension sociale de la connaissance est bien plus centrale que ne le laisse supposer sa conceptualisation en tant que « témoignage », une sorte de dérivé des formes individualistes de connaissance. Après tout, la grande majorité des faits que nous connaissons nous ont été communiqués par d'autres : notre date de naissance, les noms de certains animaux ou de certaines plantes, mais aussi, et surtout, les catégories et les concepts que nous utilisons pour saisir nos impressions sensorielles.¹⁸ C'est *parce que* nous sommes membres de communautés linguistiques et socialisés au sein de certains groupes culturels que nous pouvons connaître et exprimer des faits simples tels que « Berta est dans la pièce voisine » ou « Le chat est sur le paillason ». ¹⁹

Un autre contributeur antérieur à ce paradigme social de la connaissance, Michael Welbourne, a souligné que la connaissance est « essentiellement *partageable* » : elle peut devenir « la possession commune de deux personnes ou plus par simple déclaration, écrite, orale ou, dans des contextes appropriés, gestuelle ». ²⁰ C'est parce que la connaissance est partageable qu'il existe la « possibilité d'un monde commun, public et objectif », soutient Welbourne. ²¹ Dans cette perspective, la connaissance n'est que le terme que nous utilisons pour décrire ce qui se passe lorsque les processus de communication concernant notre monde humain partagé se déroulent bien. Pour Welbourne, le concept de connaissance est apparu comme un métaconcept permettant de décrire ces processus sociaux. ²² Cela signifie que le témoignage, loin d'être logiquement secondaire, devient le centre principal des réflexions sur la connaissance. ²³

¹⁷ Code 1987, en particulier le chapitre 7, sur les communautés épistémiques. Dans son ouvrage de 2006, elle a élargi cette perspective vers une vision « écologique » de la responsabilité épistémique.

¹⁸ En ce sens, on peut considérer que le paradigme social de la connaissance a des racines aristotéliennes (voir, par exemple, Coady 2012, 1).

¹⁹ Sur la dépendance épistémique, voir également Hardwig 1991 et Goldberg 2011 ; voir aussi, plus récemment, Miller et Freiman 2020 et Rolin 2021 sur la nécessité de la confiance (en science). Zagzebski (2007), dans son étude sur « l'égoïsme épistémique », ainsi que dans son exposé de 2012 sur « l'autorité épistémique » (pour une discussion critique, voir Wright 2016), offre un autre angle d'approche permettant d'aboutir à cette conclusion. Code (1987, 189–93) va encore plus loin en défendant l'importance de l'« altruisme épistémologique » et de la volonté de partager ses connaissances avec les autres.

²⁰ Welbourne 1986, p. 1. Notons que cela implique que Welbourne doit distinguer la connaissance de la croyance, car « les croyances *en tant que telles* ne sont pas partageables, mais elles peuvent être confondues avec la connaissance » (p. 3). Il n'est pas nécessaire de considérer que *toutes* les formes de savoir sont partageables ; il peut y avoir des exceptions (telles que la connaissance des états de son propre corps) ; voir également Code 1987, 91.

²¹ Welbourne 1986, 6. Welbourne a rejeté les tentatives de *définition* de la connaissance, car il la considère comme un concept fondamental et irréductible. Cette approche « la connaissance d'abord » a ensuite été défendue en détail par Williamson (2000), mais on peut soutenir que ces débats sont restés largement centrés sur la nature *métaphysique* de la connaissance.

²² Welbourne 1986, p. 94–95. Il nous rappelle également que « si la connaissance n'était pas naturellement communicable, il ne pourrait y avoir ni secrets ni problèmes éthiques liés à la vie privée, à la liberté d'information, etc. » (p. 74).

²³ Pour une analyse, voir également Kusch 2002, chap. 5. Goldman 1999a, l'un des ouvrages pionniers de l'épistémologie sociale, adopte une position intermédiaire intéressante, car il semble rester attaché à

Le recours au témoignage d'autrui peut sembler peu attrayant si l'on part d'une image solipsiste du chercheur individuel, qui acquiert la connaissance par lui-même. Mais si l'on prend comme point de départ la nature sociale des êtres humains, cela apparaît alors sous un jour différent : comme un merveilleux moyen de transcender les limites de la cognition et des compétences individuelles et de s'enrichir mutuellement les uns les autres.²⁴

D'autres penseurs de cette tradition, notamment Edward Craig et Bernard Williams, recourent à des méthodes généalogiques pour aborder le concept de connaissance, c'est-à-dire à des récits historiques fictifs sur la manière dont certains développements auraient pu se produire, et plus précisément sur la manière dont le concept de connaissance aurait pu émerger. Pour Craig, la notion centrale qui aurait ainsi pu émerger est celle d'un « bon informateur » : un membre de l'espèce humaine qui partage de manière fiable ses connaissances avec les autres.²⁵ Comme les êtres humains vivent en groupes, ils peuvent se répartir le travail — y compris celui consistant à acquérir des connaissances — entre eux. Le partage des connaissances est utile pour toutes sortes de tâches pratiques. C'est pourquoi nous avons besoin d'un concept de connaissance qui nous permette d'identifier les « bons informateurs » ; comme l'affirme Hannon dans un exposé plus récent, c'est en effet la fonction clé de la notion de « connaissance ».²⁶ Williams élargit cette approche généalogique en proposant un récit de « l'état de nature » dans lequel un groupe d'êtres humains vit ensemble et se rend compte que sa vie devient plus facile s'il met en commun ses connaissances. Chaque membre réalise des « investissements investigatifs »²⁷ en découvrant des faits sur certaines questions, qu'il ou elle peut ensuite partager avec les autres, dans le cadre d'une « division épistémique du travail »²⁸

Si les positions de ces auteurs se recoupent dans une large mesure, il existe également entre elles des différences intéressantes. Celles-ci portent sur la question de savoir si l'on peut s'attendre à ce que la transmission réussie de la connaissance soit la norme, ou si elle doit être comprise, dans un sens plus fort, comme un accomplissement. Welbourne, tout en partageant l'orientation générale de l'approche de Craig, soutient que la transmission du savoir est encore plus fondamentale et normale que ne le suggère la notion de « bon informateur », car cette notion semble reposer sur l'hypothèse que *tous* les informateurs *ne* sont *pas* bons.²⁹ Williams, en revanche, expose certaines raisons

l'idée selon laquelle la connaissance est principalement détenue par des individus, tout en prenant au sérieux les contextes sociaux dans lesquels elle est générée.

²⁴ Un point similaire — le fait que nous ne pouvons pas exceller dans tous les domaines mais que nous pouvons tirer du sens du fait que d'autres y excellent — est abordé dans Gauthier 1987, chap. 11.

²⁵ Craig 1990, en particulier le chap. 9. Kusch 2002 considère de la même manière les attributions de savoir comme des formes de statut social.

²⁶ S'appuyant sur Craig, Hannon (2019) propose une conception de la connaissance qui met l'accent sur cette notion : pour lui, la fonction du concept de « connaissance » est d'identifier des informateurs fiables au sein d'une communauté d'individus qui partagent des connaissances, d'où son « épistémologie axée sur la fonction ». Contrairement à Craig, Hannon ne s'appuie pas sur une approche généalogique.

²⁷ Williams 2002, p. 87.

²⁸ Williams 2002, p. 43 ; voir également Code 1987, p. 227 et suivantes, sur la notion de « division du travail intellectuel ».

²⁹ Welbourne 1986, p. 127.

pourquoi il n'en est peut-être pas ainsi. L'acquisition de connaissances peut être coûteuse, et les individus pourraient tirer un avantage pratique en les dissimulant aux autres. Cela signifie que les individus sont souvent confrontés à un problème d'action collective : tout le monde peut voir sa situation s'améliorer si la division épistémique du travail fonctionne bien, mais chaque individu est incité à « profiter gratuitement » des efforts des autres, sans apporter sa juste contribution.³⁰

Pour Williams, les vertus épistémiques que sont la « précision » et la « sincérité » constituent des remèdes contre ces tentations, et permettent ainsi de stabiliser une division fiable du travail épistémique.³¹ L'acquisition de connaissances auprès d'autrui nécessite que certaines normes sociales soient en place et que les individus les aient intériorisées.³² Mais comme nous ne pourrions pas survivre, en tant qu'espèce, sans le partage des connaissances que ces normes sociales rendent possible, les êtres humains ont de bonnes raisons de les approuver, ce qui signifie en retour que nous pouvons généralement compter sur leur existence. Lorsque nous abordons un inconnu pour lui demander notre chemin, nous nous attendons généralement à ce qu'il se comporte en « bon informateur », plutôt qu'à ce qu'il nous trompe ou nous induise en erreur.

Comme Craig l'avait souligné au début de ce débat, le partage des connaissances chez les êtres humains présente une particularité : ils peuvent interagir.³³ En revanche, une simple « source d'information », telle qu'un plan de ville, ne peut pas réagir à ma question, par exemple en cas de malentendu potentiel ou lorsque la question est ambiguë.³⁴ Lorsque les êtres humains interagissent dans le cadre de processus de partage des connaissances, ils peuvent collaborer : la personne qui fournit l'information peut poser une question complémentaire pour s'assurer que l'information a bien été comprise par celui qui l'a demandée, ou ajouter des précisions afin de garantir que l'objectif du partage des connaissances soit atteint.

Ce tableau correspond bien aux connaissances issues des neurosciences et de la biologie concernant le fonctionnement de l'espèce humaine. Les êtres humains peuvent communiquer

³⁰ Williams 2002, p. 58.

³¹ Williams 2002, chapitres 5 et 6.

³² Il s'agit là d'un des points de départ de la littérature sur l'« épistémologie de la vertu », qui s'interroge sur les vertus que les individus devraient posséder pour produire des résultats bénéfiques sur le plan épistémique. Voir par exemple Roberts et Woods 2007 ou Turri et al. 2019 pour un aperçu du débat ; Green 2017 fait partie de ceux qui proposent une vision explicitement sociale des vertus épistémiques. Par souci de cohérence, je ne m'appuierai pas sur le vocabulaire ni sur la littérature de l'épistémologie des vertus dans mon analyse, bien que bon nombre de mes arguments puissent être reformulés en termes d'épistémologie des vertus. Cependant, étant donné que je me concentre sur les processus sociaux et les institutions, la terminologie de l'éthique des vertus — qui, après tout, reste liée aux individus en tant que porteurs de vertus — ne m'a pas semblé être le meilleur choix pour mon projet (Anderson 2012 évoque également d'éventuelles vertus des institutions, mais cela n'a aucun rapport avec l'épistémologie des vertus). Pour une approche autocritique de l'« épistémologie des vices », proposée par l'un de ses partisans, voir récemment Cassam 2021, qui souligne que des explications en termes de classe ou d'idéologie peuvent souvent s'avérer nécessaires pour compléter les explications en termes de vices épistémiques.

³³ Craig 1990, p. 36.

³⁴ Cependant, il ne faut pas sous-estimer la quantité de connaissances stockées dans les objets — non seulement les objets explicitement « épistémiques », tels que les plans de ville, mais aussi les objets techniques que nous utilisons au quotidien, ce qui nous permet ainsi de tirer parti des connaissances qui ont servi à leur construction, sans avoir à les acquérir activement. Pour une discussion à ce sujet, voir Sloman et Fernbach 2017, en particulier les chapitres 5 et 7.

entre eux d'une manière qui est rare et qui n'existe que sous une forme rudimentaire chez les autres espèces. D'autres espèces peuvent utiliser des signaux et certains moyens de communication « linguistiques », par exemple les célèbres « chants » des baleines, mais selon l'état actuel des connaissances scientifiques, ceux-ci n'atteignent pas des niveaux de complexité comparables à ceux du langage humain.³⁵ Comme le soulignent les spécialistes des sciences cognitives, c'est la capacité à partager son attention avec les autres qui permet aux êtres humains de coopérer et de partager des connaissances. Même les grands singes ne peuvent pas partager leur attention mutuellement de la manière dont les enfants humains l'apprennent dès leur plus jeune âge.³⁶ Il en résulte que nous, êtres humains, sommes des animaux qui « prenons réellement plaisir à partager notre espace mental avec les autres », comme l'ont récemment formulé deux spécialistes des sciences cognitives, Steven Sloman et Philip Fernbach.³⁷

Cependant, ce tableau peut sembler un peu trop idyllique. Peut-on vraiment supposer que les êtres humains sont toujours, ou la plupart du temps, « sincères » et « précis », et disposés à partager leurs connaissances avec les autres ? Qu'en est-il des situations de conflit ou d'intérêts divergents ? Que se passe-t-il si une information revêt une grande importance pour moi, mais pas vraiment pour mon interlocuteur ? Puis-je être certain qu'il a pris soin de l'acquiescer ? Comme le souligne John Greco dans un ouvrage récent, il existe ici une symétrie intéressante : les théories qui partent de l'individu en tant que sujet connaissant font apparaître l'acquisition de la connaissance par le témoignage comme « trop difficile », tandis que celles qui partent d'une vision sociale de la connaissance pourraient la rendre « trop facile »⁽³⁸⁾. Ces dernières ne semblent pas très bien adaptées à certaines situations, telles que l'interrogatoire de témoins peu coopératifs, dans lesquelles il serait prématuré de qualifier de « savoir » les affirmations que l'on reçoit d'autrui.³⁹

Greco apporte une solution intuitivement plausible à ce problème : tout dépend de la situation ! Dans certaines situations, ce qui se passe entre les individus est en effet « une forme particulière de coopération », fondée sur la confiance, dans laquelle la connaissance est partagée avec succès.⁴⁰ Mais lorsque cette confiance fait défaut, nous ne pouvons pas considérer les déclarations d'autrui comme des cas de « communication », et nous ne pouvons pas supposer que la connaissance a effectivement été transmise. Dans de nombreux cas, il est immédiatement évident de quelle situation il s'agit

³⁵ En effet, la manière dont les humains peuvent communiquer entre eux et partager leur attention et leurs intentions contraste fortement avec notre incapacité à comprendre d'autres êtres avec lesquels cela n'est pas possible. Comme l'a souligné Thomas Nagel (1974) dans son célèbre essai « Qu'est-ce que cela fait d'être une chauve-souris ? », nous ne pouvons pas répondre à cette question en examinant le cerveau des chauves-souris à l'aide de méthodes scientifiques. Il faudrait trouver des moyens de communiquer avec les chauves-souris dans leur propre langage, lire la poésie qu'elles écrivent, comprendre ce qu'elles considèrent comme significatif ou dénué de sens, etc.

³⁶ Sloman et Fernbach 2017, p. 115-116, citant les travaux de Tomasello et d'autres. L'« hypothèse du cerveau social » attribue l'augmentation de l'intelligence humaine au cours de l'évolution de notre espèce à la vie en groupe et aux exigences cognitives liées à la compréhension mutuelle et au partage des connaissances (Sloman et Fernbach 2017, p. 111-112).

³⁷ Sloman et Fernbach 2017, p. 14.

³⁸ Greco 2020, chap. 2. Greco relie ce point à un certain nombre de débats en épistémologie contemporaine, tels que le réductionnisme contre l'antiréductionnisme, la génération contre la transmission du savoir, et la nature du témoignage.

³⁹ L'exemple des témoins non coopératifs est abordé dans Greco 2020, p. 32 et 42.

⁴⁰ Greco 2020, p. 18 et chapitres 2-3.

sont les suivantes : lorsqu'une mère s'adresse à son enfant, celui-ci acquiert par défaut des connaissances grâce à elle. En revanche, dans le cas des témoins peu coopératifs évoqués plus haut, on ne peut pas partir de ce principe par défaut. Il existe souvent des normes sociales ou des indices qui permettent de savoir clairement à quoi s'attendre.⁴¹ Et on peut soutenir que les êtres humains sont généralement assez doués pour capter ces indices, surtout s'il est important pour eux de savoir s'ils peuvent ou non se fier aux affirmations de quelqu'un.⁴² De plus — un point que Greco n'aborde pas en détail —, dans de nombreuses situations, on peut supposer que la transmission honnête des connaissances est la règle par défaut, car il existe également des règles formelles et des contrôles effectués par des tiers qui visent à prévenir la tromperie ou la négligence préjudiciable.⁴³ Cela ne signifie certainement pas que nous pourrions renoncer complètement à la confiance et à la fiabilité, un point sur lequel je reviendrai tout au long de cet ouvrage.⁴⁴ Mais cela signifie que dans de nombreuses situations où la connaissance revêt une importance pratique, nous pouvons en effet compter sur autre chose que la simple bonne volonté d'autrui pour garantir leur fiabilité en tant qu'informateurs.

Le tableau brossé par Greco est extrêmement plausible, mais il soulève une question évidente : comment savoir si nous nous trouvons dans une situation de confiance ou dans une situation où il vaut mieux ne pas faire confiance ? Les exemples qu'il utilise dans son ouvrage sont assez clairs — mais qu'en est-il des situations où nous manquons d'indices clairs ? Ou que se passerait-il si, pire encore, quelqu'un avait intérêt à nous tromper et falsifiait par conséquent les indices censés signaler une situation de confiance alors qu'il n'y en a en réalité aucune ?⁴⁵ Comme je le démontrerai plus loin dans cet ouvrage, il s'agit là d'un problème bien réel, en particulier dans les contextes en ligne, et l'analyse de Greco nous aide à comprendre pourquoi il est si répandu.

Cette conception sociale de la connaissance signifie-t-elle que la connaissance est toujours détenue par des groupes, et jamais par des individus ? Une telle affirmation irait trop loin ; il est tout à fait plausible de dire que les individus, une fois qu'ils ont acquis certains moyens linguistiques, peuvent acquérir des connaissances par eux-mêmes, par exemple par la perception sensorielle — ils peuvent *voir* que le chat est sur le tapis. Cela ne signifie pas non plus que ce n'est *que parce* que la connaissance est partagée qu'elle *est une connaissance* (bien que cela puisse être vrai pour des formes spécifiques de connaissance qui nécessitent la confirmation par autrui). Différentes formes de connaissance peuvent être acquises de différentes manières, par différentes méthodes, allant de perceptions sensorielles simples et directes à des méthodes scientifiques complexes. Certaines peuvent être

⁴¹ Voir également Greco 2020, chap. 4, sur le rôle des normes et des sensibilités sociales.

⁴² L'argument contre la « crédulité » a récemment été défendu avec force par Mercier (2020, s'appuyant sur Sperber et al. 2010 concernant la « vigilance épistémique »). Il réfute de nombreux arguments selon lesquels il serait facile de tromper ou d'induire en erreur les êtres humains, en s'appuyant sur l'argument central selon lequel les êtres humains disposent de mécanismes d'« éveil constant » acquis au cours de l'évolution, qui fonctionnent généralement bien, mais peuvent parfois conduire à des erreurs (en particulier lorsqu'ils sont exploités intentionnellement par autrui). Il dépeint des communautés sociales dans lesquelles l'émission de signaux erronés est généralement sanctionnée par les autres membres du groupe (voir notamment les chapitres 2 et 4). Bien que d'un optimisme rafraîchissant, son analyse semble pêcher par excès d'optimisme. Au chapitre 9.4, je reviens sur ce sujet dans le contexte des questions épistémiques relatives à Internet.

⁴³ Cf. également Goldberg 2011, p. 117, sur le rôle des tiers dans la vérification de la fiabilité.

⁴⁴ Voir en particulier le chapitre 8.3.

⁴⁵ J'ai exploré un phénomène similaire (la tromperie par le biais des normes sociales) dans Herzog 2017c.

acquises et utilisées par les individus de manière autonome ; d'autres peuvent être acquises et utilisées par les individus, mais uniquement si des processus sociaux en arrière-plan garantissent la validité des affirmations de savoir en question. Dans d'autres cas — par exemple, la plupart des formes de savoir scientifique —, les méthodes mêmes d'acquisition du savoir nécessitent une coopération, de sorte que la collaboration sociale, y compris les contrôles et contrepoids mutuels, est inévitable.⁴⁶

Mais il serait erroné de considérer qu'une perspective sociale sur la connaissance repose *exclusivement* sur l'affirmation mutuelle, et qu'elle s'oppose ainsi à une orientation empirique tournée « vers l'extérieur », vers la réalité.⁴⁷ Au contraire, nous acquérons des connaissances sur cette réalité même tout en évoluant au sein de cadres socialement acquis — dont le langage est le plus fondamental — et, le plus souvent, nous le faisons en coopération avec d'autres. Même lorsqu'il s'agit de perceptions sensorielles élémentaires, nous comptons souvent sur les autres pour obtenir confirmation et stabilisation. Lorsque nous voyons quelque chose d'inhabituel que nous considérons comme potentiellement important, il est naturel de réagir en cherchant la confirmation d'une deuxième personne, afin de s'assurer qu'il ne s'agissait pas simplement d'une illusion d'optique.⁴⁸ Et de nombreuses méthodes plus complexes d'acquisition de connaissances sont intrinsèquement sociales, en ce sens qu'elles reposent sur une division du travail, combinant souvent différentes formes d'expertise, de sorte qu'un individu ne pourrait jamais acquérir ces formes de connaissances par lui-même.⁴⁹ Et pourtant, ce sont des méthodes permettant d'explorer une réalité qui dépasse la simple construction sociale, et cette réalité finira, à un moment donné, par nous contredire si nous nous trompons à son sujet.⁵⁰

C'est *parce que* la réalité riposte relativement rapidement si nous développons des croyances erronées à son sujet que de nombreuses formes de savoir quotidien ne prêtent absolument pas à controverse. Nous les acquérons, agissons en conséquence et les partageons avec les autres. En fait, nous le faisons presque automatiquement, et il serait difficile d'imaginer nos modes de vie communs si nous ne pouvions pas compter sur le bon déroulement de ces processus. Mais dans les domaines où la connaissance est incertaine, ou où les méthodes pour l'acquérir sont limitées, il est possible qu'il faille un certain temps avant que la réalité ne « riposte ». Cela signifie que des individus ou des groupes peuvent rester prisonniers de croyances erronées, bien qu'ils s'efforcent d'acquérir une connaissance vraie, pendant des périodes considérables.⁵¹

⁴⁶ C'est un point que les philosophes féministes des sciences soulignent depuis longtemps ; voir également le chapitre 3.4.

⁴⁷ Dans les théories de la vérité, cette opposition est souvent désignée par les termes « théories de la cohérence » (qui conçoivent la vérité comme la cohérence avec d'autres croyances) et « théories de la correspondance » (qui conçoivent la vérité comme la correspondance avec la réalité). Pour un aperçu utile, voir Blackburn 2017, qui défend une conception de la « cohérence contrôlée ». Kusch 2002, chap. 8, explique pourquoi ces deux approches, telles qu'elles sont traditionnellement conçues, sont entachées d'hypothèses individualistes.

⁴⁸ Cela a été démontré dans les célèbres expériences de conformité d'Asch (Asch 1956), bien que, comme l'ont fait remarquer certains critiques, il ne faille pas surinterpréter ces résultats (qui découlent d'un contexte et d'une période spécifiques). Pour une discussion critique, voir par exemple Mercier 2020, p. 74-76.

⁴⁹ Voir en particulier Hardwig 1991 sur le rôle de la confiance dans la production de connaissances scientifiques. Voir également Rolin 2002 pour des critiques constructives d'un point de vue féministe ; pour une discussion récente, voir aussi Miller et Freiman 2020 et Rolin 2021.

⁵⁰ Voir également Blackburn 2017, pos. 281. Pour une défense, sous un angle légèrement différent, d'une notion minimale, mais stable, de vérité, voir également Goldman 1999a, chap. 1.

⁵¹ C'est également la raison pour laquelle les affirmations abstraites qui ne trouvent aucun ancrage dans la vie quotidienne des gens constituent un terrain fertile pour la manipulation et les théories du complot (cf. également Mercier 2020, p. 61). Bien que je souffre

Les formes de connaissance pour lesquelles la réalité ne « riposte » pas immédiatement sont souvent celles que nous ne pouvons acquérir que par des méthodes indirectes, par exemple par diverses formes de mesure indirecte, comme lorsque les premiers astronomes ont commencé à déduire la trajectoire des planètes à partir de la position des étoiles dans le ciel nocturne. Et comme l'illustre bien l'histoire de l'astronomie, des conceptions erronées, telles que la vision géocentrique du monde, peuvent alors persister pendant longtemps. Si le groupe d'experts concerné s'accroche à de telles conceptions erronées, il est probable que les nouvelles preuves soient d'abord interprétées de manière à s'inscrire dans le paradigme dominant. Il faut des nouveaux venus courageux pour interpréter les preuves différemment : des Newton et des Galilée qui osent proposer des hypothèses totalement nouvelles, en l'occurrence la conception héliocentrique du monde. Au fil du temps, c'est cette dernière conception qui a été confirmée par davantage de preuves et adoptée par l'ensemble de la communauté des astronomes.

Ce que suggère ce célèbre épisode historique, c'est que lorsque des groupes adhèrent à certaines opinions insuffisamment ancrées dans la réalité, les stratégies antagonistes, qui remettent en question et examinent minutieusement les opinions établies, sont cruciales pour briser le consensus et, en fin de compte, améliorer la position épistémique du groupe. Du point de vue social de la connaissance que j'ai esquissé, on peut et on doit reconnaître que certaines formes d'examen minutieux et d'opposition sont nécessaires pour approfondir nos connaissances. L'habitude qu'avait Socrate de mettre à mal les connaissances apparemment bien établies de ses concitoyens athéniens est un exemple célèbre où l'antagonisme, suivi d'un dialogue, visait à apporter des améliorations épistémiques.⁵² Aujourd'hui, la quête de la connaissance scientifique s'organise, selon la célèbre formule de Robert Merton, en « scepticisme organisé », et seules les affirmations qui résistent à un examen minutieux sont acceptées comme « connaissances ».⁵³ Dans les débats entre adversaires politiques, et peut-être aussi dans des procédures judiciaires bien conçues,⁵⁴ les configurations contradictoires peuvent présenter des avantages épistémiques, tels que la mise au jour de sophismes logiques ou de prémisses problématiques dans les arguments de la partie adverse.⁵⁵

Cependant, la combinaison de ces deux faits — à savoir que nous recherchons auprès des autres la confirmation de nos connaissances, mais que les groupes peuvent également se tromper — soulève une question concernant

un inconvénient immédiat : si j'ai une opinion erronée sur un fait banal tel que « Il y a des travaux routiers et les bus circulent selon un horaire différent » (je finis par attendre le bus en vain), je ne subis pas une telle réplique immédiate de la réalité si je crois que « Bill Gates a propagé le coronavirus ». Or, de nombreuses affirmations pertinentes en matière de politique sont de nature plutôt abstraite, plus proches du second exemple que du premier, ou bien elles émanent d'experts et sont difficiles à saisir pour les profanes (voir également le chapitre suivant). C'est là l'une des causes profondes du défi global que cet ouvrage tente d'aborder.

⁵² Voir également Code 1987, p. 56, sur les cas de « rébellion épistémique ».

⁵³ Merton 1942.

⁵⁴ Mais voir Goldman 1999a, chap. 10, sur les dimensions contradictoires des systèmes juridiques et la manière dont elles s'éloignent souvent de la vérité. Applebaum 1999 aborde certaines des implications en termes d'« éthique pour les adversaires ».

⁵⁵ Concernant les mécanismes antagonistes (concurrence, sanctions) visant à examiner les affirmations de vérité des experts, voir également Christiano 2012b, p. 40-42. Bien entendu, cela ne signifie pas que toutes les formes d'antagonisme seraient épistémiquement bénéfiques.

Un savoir à la fois théorique et très pratique : le dilemme de la dissidence ou du désaccord.⁵⁶ Lorsque nous voyons une majorité défendre un certain point de vue et un dissident en défendre un autre, nous ne pouvons pas supposer a priori que c'est la majorité qui a raison. La dissidente peut être une théoricienne du complot farfelue, ou bien un génie scientifique en avance sur son temps (il va sans dire que ses adversaires la présenteront comme la première, tandis qu'elle-même voudra peut-être apparaître comme la seconde). Et si des dissidents tels que Socrate, Newton ou Galilée étaient clairement animés par un objectif primordial : atteindre la vraie connaissance, des acteurs aux intentions moins bienveillantes peuvent également se présenter comme des dissidents légitimes, et il peut s'avérer difficile pour des tiers de démasquer leur position malhonnête.⁵⁷

Certes, on peut dire *certaines* choses sur ce qui rend un consensus plus susceptible d'être correct.⁵⁸ Si un consensus relève de l'homogénéité sociale ou d'intérêts partagés, alors nous sommes en droit de douter qu'il s'agisse effectivement de la meilleure façon de saisir la réalité. S'il n'y a aucune possibilité de dissidence *au sein* d'un groupe, ou si la dissidence est ignorée, cela rend ce groupe consensuel moins digne de confiance.⁵⁹ Ou, plus précisément dans le contexte scientifique : si toutes les preuves proviennent d'un petit ensemble d'études, menées selon la même méthodologie, cela constitue une base moins fiable que s'il existe un large éventail de méthodologies, toutes éprouvées, qui aboutissent aux mêmes conclusions.⁶⁰ Souvent, il n'existe pas de preuve unique qui nous apporterait une connaissance certaine une fois pour toutes (un « *experimentum crucis* », comme on l'appelait autrefois). Il existe plutôt un ensemble de preuves qui s'accumule au fil du temps et qui, à un certain moment, devient si irrésistiblement convaincant en faveur d'une certaine théorie que les théories alternatives peuvent être rejetées avec de bonnes raisons.⁶¹

Cela nous confronte à un problème de seuil : à quel moment faut-il parler de « connaissance », et quand faut-il commencer à fonder ses actions sur de telles affirmations ?⁶² Dans de telles situations — où nous nous rapprochons de plus en plus de la connaissance, mais où l'incertitude persiste —, le dilemme de la dissidence se fait particulièrement pressant. Plus généralement, lorsque la connaissance est incertaine, que ce soit en raison de désaccords ou parce que les preuves ne s'accumulent que lentement, il est souvent difficile de tirer les

⁵⁶ Il existe une abondante littérature en épistémologie (principalement traditionnelle, mais aussi en partie sociale) sur le désaccord ; voir Frances et Matheson 2019 pour un aperçu. Kusch 2002, chap. 10, examine certaines propositions récentes sur la manière de traiter le désaccord dans sa perspective épistémologique « communautariste ».

⁵⁷ Elles peuvent également amplifier les voix de ceux qui, en toute honnêteté mais à tort, expriment leur désaccord, comme cela faisait partie de la « stratégie du tabac » décrite dans l'introduction.

⁵⁸ Voir, par exemple, B. Miller 2013 pour une analyse.

⁵⁹ Voir en particulier Longino 1990 sur les conditions requises pour que les communautés scientifiques acquièrent des connaissances, sujet que j'aborde également au chapitre 3.4.

⁶⁰ Cf. également O'Connor et Weatherall 2019, p. 115, qui abordent le problème lié au fait que les financements sont alloués à de nombreuses études à petite échelle plutôt qu'à quelques études approfondies, ce qui peut conduire à des états de connaissance moins certains.

⁶¹ Concernant le caractère statistique de la connaissance scientifique, voir également O'Connor et Weatherall 2019, chap. 1.

⁶² Sur le problème du seuil, voir également Hannon 2019, chap. 7.

des conclusions pertinentes pour l'action, et de nombreuses formes de « politique épistémique » se déroulent dans ce domaine.⁶³ Je considère que le fait que ce dilemme concernant la dissidence et l'incertitude découle de la logique de la conception sociale de la connaissance, et qu'il puisse ainsi nous aider à saisir la nature des conflits de la vie réelle, constitue l'un des atouts de cette approche.

2.3. Savoir et agir

De nombreuses formes de savoir ont une pertinence pour l'action humaine, et je me concentrerai principalement sur celles-ci dans ce qui suit. Il ne faut pas y voir une dévalorisation du savoir qui n'est pas « pratique » ou qui n'a pas d'application immédiate. Nous, les humains, sommes une espèce curieuse ; nous nous intéressons à la genèse de l'univers, à ce qu'ont fait nos ancêtres et à bien d'autres choses qui n'ont pas d'impact direct sur notre vie quotidienne.⁶⁴ Et souvent, lorsque nous recherchons de nouvelles connaissances, nous ne savons pas à l'avance si, et de quelle manière, elles pourraient nous être utiles. Certains des arguments que j'avance s'appliquent en effet à toutes les formes de savoir qui comptent pour nous, de quelque manière que ce soit, même si les principaux cas d'application concernent des formes de savoir directement pertinentes pour des questions pratiques (et, plus spécifiquement, politiques).

Dans le tableau que j'ai brossé jusqu'à présent, la connaissance nous ancre dans notre monde commun. Ce que nous savons ou ne savons pas façonne notre perspective, influence la manière dont nous réagissons aux nouvelles informations et nous relie aux autres. « Apprendre à connaître » quelque chose peut donc être un événement, parfois même un événement qui change le cours d'une vie : cela peut modifier nos relations avec les personnes et les choses et redéfinir le cadre de nos responsabilités et de nos possibilités d'action. Il est utile de distinguer deux façons dont la connaissance est liée à l'action : en tant que condition préalable aux actions, et en tant que source de responsabilités.

Nous ne pourrions pas « agir » de manière significative si nous ne savions pas certaines choses sur le monde. D'une part, nous devons disposer de certaines formes de connaissances de base pour pouvoir agir en tant qu'agents. Certaines d'entre elles sont si élémentaires que nous pourrions même hésiter à les qualifier de « connaissances ». Wittgenstein a évoqué de manière célèbre quelques exemples de ce type dans *De la certitude** : nous avons deux mains, nous ne sommes jamais allés dans la stratosphère.⁶⁵ Nous ne pourrions pas exister, et encore moins agir, sans ces hypothèses de base, même si nous ne les avons jamais explicitement « apprises ».⁶⁶

⁶³ En réalité, on peut se demander ici si notre compréhension même de la connaissance dépend de l'importance des enjeux sur le plan pratique. Voir la note de bas de page 71 pour certaines des discussions philosophiques autour de ces questions.

⁶⁴ Voir également Kitcher 2011, p. 110-11.

⁶⁵ Ces exemples sont tirés de Wittgenstein 1969, § 250, §§ 218-22. Pour une analyse, voir également Medina 2013, p. 125-129.

⁶⁶ D'où le caractère néfaste des formes de manipulation qui tentent de saper la connaissance de soi des individus et leur connaissance du monde. Le terme « gaslighting » a été inventé pour

Greco les décrit comme une sorte de « savoir commun » que nous acquérons « gratuitement », pour ainsi dire, en grandissant en tant que membre d'une certaine espèce biologique et d'une certaine culture.⁶⁷ Mettre en doute des affirmations spécifiques ou être en désaccord avec les autres : tout cela se déroule dans un contexte que nous *ne pouvons pas* remettre en question, ou du moins pas sans mettre gravement en péril notre rationalité et notre capacité d'agir.⁶⁸

D'un autre côté, des formes plus *spécifiques* de savoir constituent une condition préalable à des actions *précises* par lesquelles nous poursuivons nos objectifs ou nos intérêts. Le savoir est instrumental à cette fin — une dimension du savoir qui a, traditionnellement, été résumée par le slogan « Savoir, c'est pouvoir ». ⁶⁹Bien sûr, différentes formes de savoir engendrent différents types de pouvoir. Ce que le terme « instrumental » évoque, en particulier, c'est l'idée qu'en comprenant la nature, nous pouvons atteindre nos objectifs en mettant les « lois de la nature » à notre service. Mais il existe également d'innombrables autres façons dont la connaissance est une condition préalable à l'action : savoir raconter une bonne blague nous donne la capacité de remonter le moral d'un ami ; savoir qu'un marathon urbain a lieu nous permet de planifier notre week-end à l'avance sans être contrariés par des routes bloquées. La connaissance est directement liée à la capacité de chacun à s'orienter dans le monde qui l'entoure et à mener une vie conforme à ses projets.

La pertinence pour la poursuite de nos propres objectifs est l'un des facteurs clés qui déterminent quelles connaissances nous sommes susceptibles d'acquérir. Nous sommes, après tout, entourés d'une quantité infinie d'informations qui pourraient, potentiellement, faire partie de nos connaissances. Et pourtant, toutes les informations n'ont pas la même importance psychologique à nos yeux. Certaines informations nous touchent profondément, tandis que d'autres restent à la périphérie de notre champ de vision. Ce phénomène se produit déjà au niveau de la perception sensorielle : le cerveau humain possède une capacité étonnante à se concentrer sur ce qu'il traite comme pertinent, tandis que d'autres informations sont mises en sourdine.⁷⁰ Mais cela vaut également à un niveau plus général : lorsque les êtres humains ont certains intérêts, qu'ils soient matériels ou autres, ils sont susceptibles d'acquérir les connaissances pertinentes pour les poursuivre. De nombreuses personnes déploient des efforts considérables pour acquérir des formes spécifiques de connaissances, non seulement en

décrire des formes de manipulation visant à ébranler le sentiment de santé mentale d'une autre personne ; voir, par exemple, Berenstein 2020.

⁶⁷ Greco 2020, chap. 6. Greco aborde cette « connaissance charnière » wittgensteinienne en lien avec la notion de « connaissance procédurale » issue des sciences cognitives.

⁶⁸ Cela ne signifie pas pour autant que *toutes* les affirmations que nous acquérons de cette manière quasi automatique soient correctes — celles issues de notre culture pourraient, par exemple, contenir des préjugés racistes ou sexistes qu'il est urgent de remettre en question. Je reviendrai sur ce point dans la section suivante.

⁶⁹ En Occident, on considère que cette idée trouve ses origines dans la pensée des Lumières des XVI^e et XVII^e siècles, où l'expression « *ipsa scientia potestas est* » apparaît chez Bacon et a été reprise par Hobbes et d'autres.

⁷⁰ Une illustration de cette capacité humaine est la célèbre expérience dans laquelle on demande à des participants de regarder une vidéo montrant un groupe de basketteurs et de compter les passes entre eux. Entre-temps, un individu déguisé en gorille traverse le terrain de basket. Mais lorsqu'on leur demande s'ils ont remarqué le gorille, de nombreux participants répondent par la négative : ils étaient trop occupés à compter les passes ! Pour une analyse pertinente, voir Felin 2018.

dans leur vie professionnelle — où cela fait souvent partie de leurs responsabilités, un point sur lequel je reviendrai ci-dessous — mais aussi dans leur vie privée, car ils pratiquent certains loisirs ou ont des centres d'intérêt liés à leur identité, par exemple en ce qui concerne leur histoire familiale. Lorsque le savoir est lié à nos objectifs et à nos centres d'intérêt, il revêt pour nous une importance émotionnelle et se distingue de toutes les autres formes d'information ou de savoir que nous pourrions, en théorie, acquérir.⁷¹

Une implication de cette fonction instrumentale de la connaissance est que, lorsque nous avons la responsabilité d'agir, nous avons souvent aussi la responsabilité d'acquérir les connaissances pertinentes. Si j'ai promis de rendre visite à ma tante âgée à l'hôpital, j'ai la responsabilité de me renseigner sur la manière de m'y rendre. Ne pas acquérir les connaissances nécessaires à une action que l'on a le devoir d'accomplir peut entraîner une « ignorance coupable ». ⁷² Il est courant, dans le domaine moral, d'accuser quelqu'un d'avoir « dû savoir » quelque chose.⁷³ Cela vaut en particulier lorsqu'un agent occupe une fonction officielle, par exemple en tant que médecin ou employé, qui implique la responsabilité d'acquérir (et de mettre régulièrement à jour !) certaines formes de connaissances.⁷⁴ Mais ces responsabilités épistémiques, liées à des responsabilités morales ou autres, font également partie de notre vie quotidienne et de nos relations sociales privées, et nous pouvons être tenus pour responsables de ne pas avoir acquis les informations ou les connaissances pertinentes si cela conduit à un manquement à ce que nous avons le devoir de faire.⁷⁵

Cependant, le lien entre connaissance et responsabilité peut également fonctionner dans l'autre sens : la connaissance peut créer des responsabilités d'agir. C'est la deuxième manière dont la connaissance est liée à l'action que je souhaite aborder. Si une personne sait quelque chose ou sait comment faire quelque chose, cela constitue souvent une bonne raison de lui attribuer des responsabilités. La connaissance est, après tout, une capacité, et les capacités peuvent servir de fondement à l'attribution de la responsabilité.⁷⁶ Les cas les plus évidents dans lesquels cela

⁷¹ En effet, certains philosophes ont soutenu que même ce qui est considéré comme de la connaissance est lié à nos objectifs pratiques. Cette thèse est désormais connue sous le nom de thèse de l'« empiètement pragmatique » (voir notamment Stanley 2005). Si les enjeux liés à la connaissance d'une chose sont élevés, le seuil à partir duquel on peut considérer qu'un agent connaît quelque chose diffère de celui où les enjeux sont faibles : comme l'explique Stanley dans un exemple célèbre, ce que signifie « connaître » les horaires d'ouverture de la banque varie selon que l'on a ou non des paiements importants à effectuer. L'équivalent de cette thèse en philosophie des sciences est l'argument de Heather Douglas (2009) selon lequel la ligne que l'on trace pour évaluer des preuves scientifiques et les juger suffisantes ou insuffisantes dépend de ce qui est en jeu (par exemple, cela diffère lorsque des vies humaines sont en jeu).

⁷² Voir Smith 1983 et 2014.

⁷³ Voir Goldberg 2015 pour une analyse de ces cas.

⁷⁴ Voir également l'exposé d'A. Buchanan sur une « éthique de la croyance » en tant qu'élément de l'« éthique pratique » ; comme il le souligne, il ne s'agit pas seulement d'une question de responsabilité ou de vertu individuelle, mais aussi de « vertus et vices épistémiques institutionnels » (2009, 285).

⁷⁵ La notion de « responsabilité épistémique » est parfois utilisée dans la littérature sur l'épistémologie (par exemple, Code 1987 ; Corlett 2008 et la littérature qui y est citée). Mais elle est généralement comprise comme une vertu purement épistémique, abordée dans le contexte de l'intention et de la responsabilité. Pour reprendre un exemple illustratif tiré de Code (1987, 74) : les membres de la Flat Earth Society méritent d'être critiqués pour leur manque de responsabilité épistémique, même si leurs croyances peuvent être sans rapport avec des questions pratiques. Comme le reconnaît toutefois Code, les enjeux moraux liés aux fausses croyances éclipsent souvent les problèmes purement épistémiques.

⁷⁶ Voir, par exemple, Miller 2001 sur la « capacité » en tant que l'un des principes d'attribution des responsabilités.

Il s'agit de situations d'urgence : lorsque j'apprends que quelqu'un court un risque immédiat de subir un préjudice et que je peux empêcher cela, je dois prendre les mesures qui s'imposent. Et souvent, ces mesures consistent précisément à partager des connaissances avec cette personne. Des amis prévoient d'aller se baigner à la plage, et vous savez que c'est dangereux aujourd'hui à cause de la marée haute ? Avertissez-les ! Un touriste a besoin de consulter un médecin de toute urgence et vous, en tant que habitant de la région, savez comment s'y rendre ? Indiquez-lui le chemin ! Dans la vie morale quotidienne, ce sont là des situations courantes.

Parfois, cependant, les responsabilités qui peuvent découler de la prise de connaissance d'un fait vont au-delà du simple partage d'informations avec autrui. Elles peuvent imposer de réels fardeaux aux acteurs concernés. Prenons, par exemple, le cas d'une employée d'une institution publique qui se rend compte qu'un de ses collègues a détourné des fonds : a-t-elle le devoir de le signaler ?⁷⁷ Ou, pour prendre un exemple tiré de la vie privée : si j'apprends qu'une parente éloignée et isolée se trouve en difficulté financière, je pourrais avoir la responsabilité de l'aider. Ce que ces cas ont en commun, c'est que les agents en question pourraient souvent souhaiter secrètement n'avoir jamais pris connaissance de ces faits, ce qui leur aurait « épargné la peine » de réfléchir à la conduite à tenir et de passer à l'action. L'ignorance aurait constitué une justification pour ne rien faire, du moins dans les cas où il n'existait aucune responsabilité préalable d'acquérir les connaissances en question.⁷⁸ C'est pourquoi l'ignorance peut jouer un rôle si important dans notre vie morale, politique et juridique — et pourquoi les agents peuvent avoir intérêt à donner l'apparence de l'ignorance.⁷⁹

Ces liens entre connaissance et responsabilité constituent toutefois également l'une des raisons pour lesquelles les individus réagissent parfois à de nouvelles informations d'une manière qui peut paraître déroutante si l'on se concentre exclusivement sur le niveau épistémique. Les individus tentent parfois d'ajuster leur réseau de croyances et les responsabilités qui en découlent, non pas en acceptant les nouvelles responsabilités issues des connaissances nouvellement acquises, mais en écartant ou en bloquant les nouvelles informations. En effet, la recherche en psychologie confirme que les individus tentent également d'éviter ou de refouler des informations qui les mettraient au défi, non pas dans le sens où elles créeraient des responsabilités pratiques, mais « simplement » dans le sens où elles entreraient en tension avec leur sentiment d'identité et leur appartenance à un groupe. Ce domaine de recherche est désigné sous diverses appellations, telles que le « raisonnement motivé » ou le « déni ».⁸⁰

⁷⁷ Le débat sur la dénonciation a récemment été repris dans les domaines de l'éthique des affaires et de la philosophie ; voir Ceva et Bocchiola 2019 pour une vue d'ensemble.

⁷⁸ Cela ne signifie pas pour autant que nous ne puissions jamais être responsables sans en avoir conscience — il peut très bien exister des responsabilités dont nous ne nous rendons pas compte ; pour des exemples de « responsabilité sans conscience », voir Sher 2009.

⁷⁹ La prétendue « ignorance » concernant la nocivité du tabac, évoquée dans l'introduction, est un exemple de ce mécanisme. Voir également Davies et McGoe 2012 sur la manière dont les institutions financières ont utilisé, après la crise financière de 2007, des arguments invoquant l'ignorance des risques financiers pour rejeter les accusations de responsabilité dans l'effondrement du marché.

⁸⁰ Concernant le raisonnement motivé, voir par exemple Kahan 2013 ; pour des réflexions philosophiques, voir récemment Ellis 2021. Ces cas diffèrent de l'akrasia classique, ou faiblesse de la volonté : dans ce cas-là, on part du principe qu'un agent sait exactement ce qu'il devrait faire, mais qu'il manque de la volonté nécessaire pour le faire.

Dans un ouvrage récent, Adrian Bardon aborde les recherches en psychologie sur ces sujets sous un angle philosophique. Il explique qu'un locuteur est dans le déni concernant le rejet d'une affirmation si elle « (a) a peu de raisons, tout bien considéré, de croire à cette affirmation ; (b) a été confrontée à de bonnes raisons, tout bien considéré, d'en douter ; et (c) éprouve un besoin émotionnel de la croire qui explique cette croyance (c'est-à-dire que si ce besoin émotionnel n'existait pas, la croyance n'existerait pas non plus) ». ⁸¹ Le déni peut être une réaction à la dissonance cognitive, cet état d'esprit, souvent perçu comme désagréable, qui résulte de la réception d'informations contredisant ses croyances antérieures. ⁸² Le déni s'opère généralement à un niveau subconscient, par le biais de divers biais qui influencent la manière dont les êtres humains traitent les nouvelles informations. Toute une série d'expériences et d'études psychologiques ont exploré le fonctionnement de ces biais.

Par exemple, il existe le « biais de confirmation » : nous recherchons des informations qui confirment nos propres opinions, plutôt que des preuves contraires. ⁸³ Il y a la tendance à l'« exposition sélective » : nous préférons les sources d'information qui sont plus susceptibles de confirmer nos opinions. ⁸⁴ Il existe même un « évitement actif de l'information », lorsque nous ne voulons tout simplement pas recevoir de preuves qui nous obligeraient à remettre en question nos opinions bien établies. ⁸⁵ La coloration émotionnelle, l'appartenance à un groupe et l'identité peuvent jouer un rôle important dans ces processus. ⁸⁶ Il en va de même pour les intérêts au sens plus matériel du terme — Bardon cite la célèbre boutade d'Upton Sinclair : « Il est difficile de faire comprendre quelque chose à un homme lorsque son salaire dépend du fait qu'il ne le comprenne pas. » ⁸⁷ Même des personnes bien intentionnées peuvent tomber dans ces pièges ; ce n'est pas une question d'intelligence ou d'éducation. Et si nous parvenons souvent à reconnaître les angles morts qui en résultent chez les autres, nous avons tendance à être aveugles face à nos propres préjugés. ⁸⁸

Que le déni soit problématique ou non, d'un point de vue moral, dépend bien sûr de ce qui est en jeu. Le fait que l'oncle Toby refuse de croire que sa chatte apprécie tout autant sa nourriture lorsqu'elle est nourrie par quelqu'un d'autre peut être considéré comme une excentricité attachante. Mais lorsque le déni concerne les responsabilités d'un individu envers autrui, par exemple celles qui découlent de son rôle professionnel ou de son statut de citoyen dans une démocratie, il peut s'avérer bien plus problématique. La possibilité du déni signifie que le simple fait *de fournir* des informations aux individus peut s'avérer insuffisant pour

⁸¹ Bardon 2019, p. 3-4. Voir également Cohen 2001 pour une analyse et une discussion d'exemples (principalement historiques).

⁸² Bardon 2019, p. 7, 25.

⁸³ Bardon 2019, p. 31.

⁸⁴ Bardon 2019, p. 33-34.

⁸⁵ Bardon 2019, p. 35.

⁸⁶ Bardon 2019, chap. 1 et *passim*.

⁸⁷ Bardon 2019, p. 23.

⁸⁸ Bardon 2019, p. 48. Il convient toutefois de souligner qu'un certain nombre d'études qui semblaient montrer que les gens ne se souciaient guère de la vérité ou du mensonge, et que le fait de les confronter à des faits qui leur déplaisaient aurait un « effet boomerang », n'ont pas pu être reproduites. Voir Engber 2018 ; ces controverses méthodologiques se poursuivront certainement.

leur permettent d'acquérir des connaissances. Et cela ouvre la voie à des formes de manipulation ou de tromperie qui exploitent les besoins émotionnels ou matériels des individus. De nombreux épisodes récents de « politique épistémique » — par exemple, la réticence des partisans de Trump à croire aux accusations portées contre lui — peuvent être mieux compris si l'on tient compte de ces mécanismes psychologiques.⁸⁹

Ce que ces liens entre savoir et agir impliquent, c'est que nous ne devrions pas considérer la connaissance — du moins la plupart de ses formes — comme relevant d'une sphère distincte, séparée de nos objectifs, de nos intérêts et de nos responsabilités. La connaissance et l'ignorance ont de l'importance pour nous car elles nous indiquent non seulement ce qu'il faut penser ou ne pas penser, mais aussi ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Et si ce qu'elles nous disent de faire ne nous plaît pas, nous réagissons parfois comme la petite fille qui ferme les yeux ou se bouche les oreilles pour faire « disparaître » ce qu'elle voit ou entend parce qu'elle n'aime pas ça. Mais si les affirmations en question relèvent véritablement de la connaissance, elles concernent une réalité extérieure qui, à un moment donné, ripostera. Mieux vaut garder les yeux et les oreilles grands ouverts !

Les arguments présentés jusqu'à présent devraient également expliquer clairement pourquoi je n'ai aucune sympathie pour les approches qui tentent d'éviter complètement (ou de « déconstruire ») la notion de savoir ou des notions connexes telles que la « vérité » ou le « fait ». Cela ne signifie pas qu'il faille qualifier les *résultats* des processus démocratiques de « vrais » au sens strict ; de nombreux auteurs souhaitent s'opposer à cette affirmation et parlent plutôt de « caractère raisonnable », de la prévention des échecs ou d'un autre terme évaluatif.⁹⁰ Mais notons que cela est compatible avec l'idée que les hypothèses qui *entrent* dans le processus démocratique peuvent être vraies ou fausses au sens le plus fort : en tant qu'affirmations spécifiques établies par des méthodes fiables. Les *interprétations* de ces affirmations peuvent être si complexes, impliquant différentes décisions de pondération et différents jugements de valeur, qu'on pourrait vouloir parler d'interprétations plus ou moins « adéquates » ou « plausibles ». Mais à tout le moins, les sociétés démocratiques doivent être en mesure de dénoncer les fausses affirmations ou les interprétations de la réalité qui sont complètement en décalage avec ce que nous savons du monde.

On peut, et on doit, admettre que la manière dont des notions telles que la « vérité » ou la « connaissance » ont été utilisées au cours de l'histoire a souvent été exagérée, et qu'on n'a pas accordé suffisamment d'attention à leur ancrage social ni au temps et aux efforts qu'il faut souvent déployer pour y parvenir.⁹¹ Nos prétentions à la connaissance ou à la vérité sont souvent bien plus fragiles que nous ne le souhaiterions ; elles sont le résultat de processus sociaux de production de preuves et de justification, qui varient énormément

⁸⁹ Cf. Bardon 2019, chap. 2, sur le déni du changement climatique.

⁹⁰ Voir, par exemple, Fuerstein 2021 sur la position de Dewey à cet égard (ainsi que l'ensemble du numéro spécial consacré aux conceptions pragmatiques de la vérité et de la démocratie [Lever et Gerber 2021], qui aborde les perspectives de Dewey et de Peirce).

⁹¹ Pour divers arguments contre le relativisme épistémique d'un point de vue « communautariste », voir également Kusch 2002, chap. 19.

d'un domaine à l'autre et dont les mécanismes d'autocorrection ne fonctionnent pas toujours comme ils le devraient. De plus, les revendications de vérité ou de savoir ne peuvent, à elles seules, justifier des décisions politiques — pour cela, elles doivent toujours être associées à des jugements de valeur, et souvent, différentes formes de savoir doivent également être mises en relation.⁹²

Mais nous ne devons pas, et ne pouvons d'ailleurs pas, renoncer à ces notions. Bruno Latour, le doyen des études sur la science et la technologie, a opéré un célèbre revirement, ou du moins un repli défensif, concernant le réalisme de certaines affirmations (même s'il a continué à éviter le terme « vérité »). Dans ses travaux antérieurs, notamment dans ses études ethnographiques sur les laboratoires, Latour avait cofondé un courant de recherche qui mettait l'accent sur la manière dont les affirmations de savoir sont socialement construites, ce qui était souvent interprété comme signifiant qu'elles *n'étaient rien d'autre que* des constructions, déterminées par les rapports de pouvoir et les dépendances historiques. Mais dans un article de 2004, Latour a souligné que, dans ses recherches, « la question n'a jamais été de *s'éloigner* des faits mais de *s'en rapprocher*, non pas de combattre l'empirisme mais, au contraire, de le renouveler »⁹³. Il avait réalisé, avec horreur, que les climatosceptiques et d'autres s'étaient servis de ses travaux pour jeter le doute sur les preuves scientifiques.

Dans nos vies individuelles et collectives, nous ne pouvons renoncer à des notions telles que la « connaissance », les « faits » ou même les « vérités », même si nous refusons de les écrire avec une majuscule et nous contentons de versions modestes et pragmatiques de celles-ci. Nous pouvons également admettre que, dans différents domaines de la vie — prenons par exemple l'astronomie, l'éducation des enfants et la politique environnementale —, nous avons besoin de différents types de « vérité », fondés sur différentes méthodes d'enquête combinées de diverses manières. Mais en tant qu'individus et en tant que sociétés, nous ne pouvons pas agir si nous ne savons pas, et si nous ne nous mettons pas d'accord, au moins dans les grandes lignes, sur ce que nous savons. Si nous voulons agir ensemble en tant que membres d'une polis démocratique, qui recourt à des arguments et non à la manipulation ou à la simple force pour convaincre nos concitoyens, alors nous devons pouvoir nous appuyer sur de tels concepts. Ou, comme le dit Hélène Landemore : « La "vérité" (qu'on l'appelle ainsi ou autrement) [...] constitue l'horizon normatif incontournable des échanges discursifs humains. C'est un concept sans lequel nous ne pourrions pas nous comprendre en tant qu'êtres dialogiques et rationnels. »⁹⁴

⁹² Voir également Vogelmann 2018, qui reprend la notion de Rouse d'une conception « non souveraine » de la vérité. Cependant, Vogelmann est disposé à utiliser le terme « vérité » pour des affirmations pour lesquelles je ne le jugerais pas approprié (par exemple, lorsqu'on parle de différentes « vérités » dans le débat sur le nombre de personnes ayant assisté à l'investiture de Trump, ou dans les discussions sur le « politiquement correct » dans les universités). Dans de tels cas, je suggérerais de restreindre le terme « vérité » à des données ou faits spécifiques pouvant être établis par des méthodes fiables, tout en considérant que l'ensemble de ces données ou faits peut être interprété de manière plus ou moins adéquate.

⁹³ Latour 2004, 231 (voir également la note de bas de page 39 de l'introduction). Cela ne signifie bien sûr pas que la question serait tranchée en STS. Au contraire, des débats houleux ont eu lieu, notamment en ce qui concerne la communication publique face aux climatosceptiques et à d'autres qui se soucient peu du « renouveau de l'empirisme ». Pour une contribution récente, voir par exemple Baker et Oreskes 2017.

⁹⁴ Landemore 2017, p. 285. Pour des discussions défendant une telle position, à partir de perspectives théoriques légèrement différentes, voir également Goldman 1999a, chapitres 1 et 2, sur le « vérétisme », et Code 1987, chapitre 6, sur le « réalisme normatif » en tant que valeur fondamentale de l'épistémologie. Pour une justification peircienne du caractère inévitable

Et pourtant, il existe un élément clé dans les critiques adressées à la conception traditionnelle de la connaissance qui reste d'actualité. Les critiques ont souligné que ce qui était traditionnellement considéré comme de la connaissance avait souvent été produit par des groupes privilégiés, excluant les femmes, les minorités ethniques et religieuses, les personnes issues des classes populaires, ou toute autre personne jugée indigne d'être détentrice de connaissance.⁹⁵ Et bien trop souvent, les savoirs dépourvus de légitimité officielle, tels que les savoirs empiriques ou ceux des communautés autochtones, n'étaient même pas reconnus *comme* tels. Si l'on défend une conception sociale du savoir, comme je le fais, il est alors essentiel de prendre également en compte la manière dont les hiérarchies et les injustices du monde social ont façonné la production et la transmission du savoir, et continuent de le faire. Je ne fais pas seulement référence ici à la manière dont le savoir, y compris le savoir scientifique, a été utilisé pour opprimer des groupes défavorisés. Je fais également référence à la manière dont la création et la diffusion mêmes du savoir sont influencées par les structures du domaine social, dont beaucoup sont injustes. Dans la section suivante, je me tourne donc vers des autrices issues des traditions du féminisme et de la justice raciale qui ont exploré ces liens.

2.4. Injustice épistémique

Si l'on part du principe que la connaissance est détenue par des individus humains dans des contextes sociaux, il en découle naturellement que *la place* qu'occupent ces individus dans la société et *la manière* dont ils y sont socialement ancrés ont une importance pour la connaissance. Chacune a des perspectives différentes ; chacune apprend et vit les choses différemment et perçoit les nouvelles données à travers des prismes différents. Cela soulève des questions non seulement sur le rôle des différentes cultures, mais aussi sur les positions de privilège et de désavantage au sein de la société. En quoi les perspectives des individus, et ce qu'ils en viennent à savoir, diffèrent-elles ? Et comment les sociétés peuvent-elles s'assurer que les structures sociales injustes ne se traduisent pas par des structures *épistémiques* injustes ?

Dans le débat sur la justice raciale, ce sujet a été abordé très tôt. Par exemple, W. E. B. Du Bois a fait valoir, dans une thèse célèbre, que les membres des minorités ethniques développent une « double conscience », un « sentiment de se regarder toujours à travers le regard des autres, de mesurer son âme à l'aune d'un monde qui les observe avec un mépris amusé et de la pitié »⁹⁶. Selon Du Bois, les Noirs aux États-Unis doivent tenir compte de la façon dont les Blancs — le groupe dominant — les perçoivent ;

pour ce qui est de la vérité, voir le résumé de Misak et Talisse présentant leur point de vue en 2021. Je reviendrai sur l'importance de la vérité pour la démocratie au chapitre 6.5.

⁹⁵ Voir, par exemple, Shapin 1994 sur l'histoire de la Royal Society et l'importance de la confiance entre « gentlemen » pour cette phase de l'histoire des sciences.

⁹⁶ Du Bois [1903] 1996, chap. 1. Pour une analyse, voir par exemple Medina 2013, p. 44 et suivantes, et p. 104 et suivantes.

sinon ils ne pourraient pas s'orienter dans la vie en société. Les Blancs, en revanche, n'ont pas à se demander de la même manière comment les Noirs les perçoivent. Mais cela conduit en fait à une sorte d'aveuglement. Comme l'a notamment fait valoir Charles Mills, les Blancs perçoivent la réalité sociale de manière déformée. Sans un tel « accord pour mal interpréter le monde »⁹⁷, qui détourne le regard des effets de leurs actions sur les personnes non blanches, les Blancs n'auraient pas pu maintenir l'« économie cognitive et morale » qui leur a permis de participer aux pratiques du colonialisme et de l'esclavage⁹⁸.

Les individus privilégiés, que ce soit sur le plan racial ou autre, peuvent se permettre d'entretenir des angles morts ou des préjugés. Les groupes défavorisés et opprimés, en revanche, subissent les conséquences de leurs lacunes en matière de connaissance et ont donc tendance à être plus attentifs aux points de vue des autres. José Medina appelle cela une « méta-lucidité » qui appréhende non seulement le monde social, mais aussi les attitudes et les structures cognitives des différents individus et groupes qui le composent.⁹⁹ Dans ses arguments, il s'appuie non seulement sur des penseurs de la justice raciale, tels que Du Bois, mais aussi sur divers courants de la pensée féministe, qui s'interrogent depuis longtemps sur la connaissance et l'ignorance ainsi que sur leurs interrelations avec les relations de genre.

Un courant théorique majeur s'est fait connaître sous le nom de « théorie du point de vue ». S'inspirant des arguments marxistes sur le rôle des prolétaires dans les sociétés capitalistes, elle décrit l'idée selon laquelle les groupes opprimés et marginalisés, tels que les femmes dans les sociétés patriarcales, peuvent avoir accès à des connaissances que les membres du groupe dominant ne perçoivent pas.¹⁰⁰ Par conséquent, lorsqu'on cherche à comprendre le monde social, et en particulier ses rapports de pouvoir, il convient de partir non pas de la perspective du groupe dominant, mais de celle des groupes marginalisés ou opprimés.¹⁰¹ À ses débuts, la théorie du point de vue était très axée sur la position sociale des femmes en tant que telle ; par la suite, notamment grâce aux travaux de Patricia Hill Collins, elle s'est également penchée sur les questions relatives à la relation entre le genre et d'autres dimensions de la précarité et de l'oppression, telles que la race et la classe sociale.¹⁰²

Les théoriciens du point de vue soulignent qu'une position sociale défavorisée ne confère pas *automatiquement* à un groupe une vision plus claire. Il s'agit plutôt d'un acquis résultant de processus collectifs et de luttes politiques au cours desquels les membres d'un groupe se libèrent des notions et idéologies conventionnelles qui

⁹⁷ Mills 1997, p. 18. Voir également Medina 2013, chap. 3.

⁹⁸ Mills 1997, p. 18-19 ; voir également Toole 2021 sur la « suprématie blanche » en tant que système épistémique.

⁹⁹ Medina 2013, voir en particulier p. 187-196.

¹⁰⁰ Pour un bon aperçu de l'épistémologie du point de vue, voir Howell 2011. Pour des aperçus de l'épistémologie féministe en général, voir Grasswick 2018 et Anderson 2020 ; sur les débuts de l'histoire de la théorie féministe du point de vue, voir, par exemple, Hekman 1997 (dans une perspective postmoderne) ou Wylie 2012 (dans une perspective non relativiste) ; pour une approche récente, voir Toole 2022.

¹⁰¹ Par exemple, Harding 1993, p. 56.

¹⁰² Voir Collins 1990 ; pour des réflexions sur la manière dont l'« intersectionnalité » s'est généralisée tout en perdant l'essentiel de son caractère critique, voir Collins 2017.

qu'ils avaient auparavant intériorisées.¹⁰³ Il faut un travail actif, qui s'effectue souvent en groupe, pour se libérer de telles opinions. Une fois qu'on a atteint un tel point de vue, on perçoit les nombreux biais, lacunes et distorsions dans la production du savoir, que les pratiques d'oppression ont créés et continuent de créer.¹⁰⁴ Dans un sens très concret, un tel point de vue peut alors être décrit comme une forme d'expertise : il s'agit d'une forme de savoir que ne possèdent pas ceux qui n'ont pas vécu ces expériences et entrepris ces efforts.¹⁰⁵

Ainsi, prendre en compte les lignes de privilège et de désavantage lorsqu'on réfléchit à quelles connaissances sont produites ou non, et quels groupes sont susceptibles d'avoir des angles morts ou de mieux connaître certaines choses, est une tâche importante pour toute personne qui conçoit la connaissance comme socialement ancrée. Mais que se passe-t-il une fois que ces connaissances *ont* été produites : sont-elles réellement prises en compte ? Et les membres des groupes opprimés sont-ils pris au sérieux en tant que participants aux processus de création de connaissances ? Ces dernières années, le paradigme sous lequel ces questions ont été abordées était celui de « l'injustice épistémique », un concept introduit par Miranda Fricker.¹⁰⁶ Elle l'utilise pour décrire des situations dans lesquelles des individus ne sont pas traités équitablement en tant que détenteurs de savoir, ou dans lesquelles les ressources épistémiques d'une société sont réparties de manière inégale, de sorte que certains groupes sont mieux à même de donner un sens à leurs expériences que d'autres.

Fricker utilise les termes d'« injustice testimoniale » et d'« injustice herméneutique » pour désigner ces deux situations. Dans les cas d'« injustice testimoniale », les individus ne sont pas pris au sérieux en tant que détenteurs de savoir, en raison d'un « déficit de crédibilité lié à l'identité »⁽¹⁰⁷⁾. Comme elle l'illustre à l'aide d'exemples tirés de la littérature et de l'histoire, les femmes et les personnes de couleur n'étaient souvent pas crues lorsqu'elles avaient des choses à dire, en raison de préjugés concernant leurs prétendues incapacités et leurs défauts de caractère, par exemple lorsque les femmes étaient décrites comme « irrationnelles ».

Dans les cas d'« injustice herméneutique », il existe un « préjugé structurel dans l'économie des ressources herméneutiques collectives »¹⁰⁸, qui conduit à l'incapacité de certains groupes à exprimer leurs expériences et à critiquer les pratiques sociales. Fricker prend l'exemple de l'invention du terme « harcèlement sexuel » par des militantes féministes pour illustrer comment de nouveaux concepts doivent être façonnés dans

¹⁰³ Voir, par exemple, Harding 2004, 9.

¹⁰⁴ Ainsi, un autre courant de l'épistémologie féministe porte sur les « épistémologies de l'ignorance », qui explorent les lacunes systématiques de nos connaissances, lesquelles reflètent les schémas existants de privilège et de désavantage ; voir, par exemple, Tuana et Sullivan 2006. On trouve par exemple de nombreux cas dans le domaine de la médecine (voir, par exemple, Criado Perez 2019, partie IV, sur la médecine, et *passim* sur les lacunes dans les données concernant les femmes).

¹⁰⁵ Collins et Evans (2017, p. 100-101) vont même jusqu'à affirmer que de nombreuses études de cas classiques en sociologie des sciences peuvent être comprises comme des formes d'injustice épistémique, car « l'expertise fondée sur l'expérience a été exclue ou niée ».

¹⁰⁶ Fricker 2007 ; voir également Kidd et al. 2017 pour un large éventail de perspectives sur l'injustice épistémique.

¹⁰⁷ Fricker 2007, chap. 1. Voir également Pynn 2021 pour une interprétation qui considère l'injustice testimoniale comme une forme de « dégradation ».

¹⁰⁸ Fricker 2007, p. 1.

afin de mettre des mots sur des expériences que les groupes socialement dominants ne voient pas, et ne veulent souvent pas voir.¹⁰⁹ Elle illustre avec perspicacité les effets psychologiques plus larges de ces injustices épistémiques ; par exemple, elle commente un passage de l'autobiographie de Simone de Beauvoir dans lequel celle-ci décrit comment le style de discussion agressif de Jean-Paul Sartre l'a conduite au doute de soi et au désespoir.¹¹⁰ Même Beauvoir, l'une des penseuses les plus brillantes de sa génération, n'était pas à l'abri des préjugés à l'égard des femmes qui se manifestaient également dans le comportement de Sartre à son égard.

L'analyse de Fricker a donné lieu à une vague de contributions intéressantes sur ces phénomènes, qui les abordent tant d'un point de vue éthique qu'épistémologique. La plupart d'entre elles ont continué à se concentrer sur le genre et la race, bien que le cadre conceptuel puisse tout aussi bien s'appliquer, par exemple, aux préjugés à l'encontre des personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés qui peinent à être prises au sérieux et à se sentir à l'aise dans les milieux universitaires.¹¹¹ José Medina, par exemple, a soutenu, en opposition à Fricker, que non seulement un *manque* de crédibilité, mais aussi un *excès* de crédibilité — généralement attribué aux groupes privilégiés — constitue une injustice épistémique, un manquement à la « proportionnalité ».¹¹² Kristie Dotson a proposé de considérer les exclusions sociales liées à la *production* de connaissances comme une troisième forme d'injustice épistémique, l'« injustice contributive ».¹¹³ Une autre distinction utile, établie par Fricker dans ses travaux ultérieurs, est celle entre les formes ou dimensions « discriminatoires » et « distributives » de l'injustice épistémique.¹¹⁴ La première concerne la relation aux individus auxquels on n'accorde pas de crédit ou qui manquent d'outils herméneutiques. La seconde concerne la « répartition inéquitable des biens épistémiques tels que l'éducation ou l'information »¹¹⁵.

De telles injustices épistémiques peuvent coexister, et coexistent souvent, avec l'égalité des droits formels pour tous les membres d'une société. Les formes discriminatoires opèrent généralement par le biais de normes sociales et de préjugés intériorisés qui peuvent paraître « naturels » aux individus, et les formes distributives leur emboîtent souvent le pas. Elles nous sont transmises par notre environnement culturel et peuvent opérer à un niveau qui s'apparente presque à celui des certitudes incontestables wittgensteiniennes dont j'ai parlé plus haut. *Bien sûr*, nous avons deux mains, *bien sûr*, un scientifique est blanc et de sexe masculin, *bien sûr*, les enfants du quartier pauvre

¹⁰⁹ Fricker 2007, chap. 7.

¹¹⁰ Fricker 2007, p. 51-52.

¹¹¹ D'un point de vue sociologique, les travaux de Bourdieu sur l'« habitus » rendent très bien compte de ces phénomènes (par exemple, 1984).

¹¹² Medina 2013, p. 59-62.

¹¹³ Dotson 2012 ; voir également son analyse de 2014 sur l'« oppression épistémique » (sur cette notion, voir aussi Pohlhaus 2017) ainsi que celle de Catala de 2015 sur la « domination herméneutique ». Dans le même ordre d'idées, Hookway 2010 a introduit la notion d'« injustice participative », définie comme l'exclusion de divers processus de production de connaissances.

¹¹⁴ Fricker 2013, p. 1318-1319. Son objectif général, dans cet article, est d'établir un lien entre la justice épistémique et la non-domination.

¹¹⁵ Fricker 2013, p. 1318.

fréquenter une école délabrée — ce genre d'idées préconçues façonne souvent la pensée et le comportement des individus sans qu'ils en aient explicitement conscience. Et lorsque les individus tirent profit de ces croyances, ce qui est généralement le cas pour ceux qui appartiennent au groupe privilégié, des mécanismes de déni, comme nous l'avons également évoqué précédemment, peuvent se mettre en place lorsqu'ils sont confrontés à des preuves ou à des arguments contraires.

C'est pourquoi une contestation active est nécessaire pour faire évoluer ces points de vue et les pratiques qui en découlent. Ce point est souligné depuis longtemps par les féministes et d'autres critiques, et il est également essentiel pour ma conception de la connaissance. Par exemple, Nancy Fraser, dans une analyse de la théorie habermasienne de la démocratie délibérative, a souligné la nécessité de « pratiques rebelles », de « discours oppositionnels » et de « publics contre-hégémoniques » afin de donner aux femmes et aux minorités la possibilité d'échanger leurs points de vue et de se faire entendre dans la sphère publique.¹¹⁶ Medina utilise la métaphore de la « friction épistémique » pour souligner que différentes perspectives doivent être mises en relation afin de mettre au jour les angles morts et d'accroître notre sensibilité herméneutique.¹¹⁷ La responsabilité de s'ouvrir à d'autres perspectives incombe principalement aux privilégiés, affirme-t-il. Mais cette responsabilité ne doit pas être comprise uniquement comme une responsabilité individuelle : comme l'a souligné Elizabeth Anderson, il incombe également aux institutions de lutter contre les injustices épistémiques au niveau structurel.¹¹⁸

Permettez-moi de souligner une fois encore que le fait de prêter attention à ces injustices, ainsi qu'au rôle des points de vue épistémiques, ne signifie pas que nous devrions renoncer à des notions telles que « connaissance », « fait » ou même « vérité ». Certes, certains défenseurs de la théorie des points de vue ont, dans une veine postmoderne, appelé à abandonner ces concepts et à les remplacer par une vision de récits concurrents.¹¹⁹ D'autres, en revanche, ont insisté sur la nécessité de s'en tenir à ces notions *précisément* pour dénoncer les représentations injustes et inexactes de la réalité. Il est important, par exemple, que les personnes blanches acceptent comme un *fait* que les individus non blancs ont souvent été victimes de discrimination — il ne s'agit pas simplement d'un récit parmi d'autres. C'est pourquoi Mills met en garde contre la tentation d'un « relativisme démocratique » dans lequel toutes les positions seraient également valables, ce qui rendrait impossible la lutte contre les formes problématiques d'hégémonie.¹²⁰ Ou, pour le dire à l'aide d'une autre paire de concepts qu'il utilise : la diversité des perspectives est nécessaire, mais la fragmentation est un danger.¹²¹

Pour résumer les implications pour ma conception de la connaissance : lorsque nous réfléchissons à la connaissance, nous devons *à la fois* nous orienter vers les preuves et

¹¹⁶ Fraser 1990.

¹¹⁷ Medina 2013.

¹¹⁸ Anderson 2012.

¹¹⁹ Voir, par exemple, Hekman 1997 ; elle fait notamment référence aux travaux de Donna Haraway.

¹²⁰ Mills 1988, p. 256.

¹²¹ Mills 1988, p. 258-259.

les faits, *ainsi* qu'une prise de conscience de la manière dont notre héritage culturel et les schémas persistants d'exclusion sociale injuste peuvent créer des biais dans la collecte et l'interprétation des preuves. Il s'agit là non seulement d'un impératif moral, mais aussi d'un impératif épistémique : plus un point de vue intègre de perspectives diverses, plus il est probable que les angles morts et les distorsions aient été mis au jour et corrigés.¹²² Dès lors que l'on renonce au rêve platonicien impossible d'une forme de connaissance détachée et surhumaine, cette double attention portée aux réalités empiriques *et* aux distorsions possibles dues à l'impact des structures sociales sur la production de la connaissance n'a rien de surprenant. Nous ne disposons pas d'une vision divine, mais nous avons nos points de vue humains, sur un plan horizontal, pour ainsi dire, qui nous permettent de nous soutenir mutuellement et d'améliorer ce que nous savons — ce qui fonctionne le mieux, avec le plus de chances d'éviter les erreurs, si nous laissons chacun participer sur un pied d'égalité. Voilà ce qu'est la connaissance ; il n'est pas nécessaire de rechercher des fondements métaphysiques ou ontologiques plus profonds. Mais nous ne devons pas cesser de rechercher les éventuels angles morts et distorsions qui auraient pu fausser nos processus de production de connaissances. Pour de nombreuses questions pratiques et politiques, il est essentiel que nous disposions de la meilleure version possible des connaissances qui s'offrent à nous, et il serait irresponsable de viser moins que cela.¹²³ Notre meilleure stratégie pour y parvenir consiste à prendre en compte tous les points de vue, et en particulier à prêter attention à ceux

qui ont été historiquement marginalisées ou exclues.

2.5. Conclusion : l'épistémique est politique

Dans ce chapitre, je me suis appuyée sur divers courants de l'épistémologie sociale et féministe pour proposer une perspective socialement ancrée sur la connaissance, qui met l'accent sur son lien avec l'action et la responsabilité morale, et qui est attentive à la manière dont les injustices sociales se traduisent en injustices épistémiques et sont à leur tour renforcées par celles-ci. Cette conception de la connaissance explique clairement pourquoi celle-ci est toujours, au moins potentiellement, politique : très souvent, elle influe sur la manière dont nous gérons nos affaires collectives.¹²⁴ La politique influence la connaissance : elle détermine quelle connaissance est prise en compte, et si des ressources sont allouées pour combler les lacunes en matière de connaissance. Ou, comme le dit Patricia Hill Collins : « Les épistémologies hégémoniques ne se situent pas en dehors de la politique, mais sont au contraire ancrées au sein de celle-ci et contribuent à la construire. »¹²⁵ Et la connaissance influence la politique : elle

¹²² Ce point a également été soulevé par de nombreuses épistémologues féministes ; voir, par exemple, Harding 2004, p. 10-12 ; dans le contexte de la philosophie féministe des sciences, voir en particulier Longino 1990.

¹²³ Certes, cela peut ne pas s'appliquer dans des situations d'urgence où la seule chose qui importe est que la connaissance soit *suffisamment fiable* pour servir de base à l'action.

¹²⁴ Sur la nature politique de la connaissance, voir également Kusch 2002, p. 162-165.

¹²⁵ Collins 2017, p. 118.

peut déplacer les responsabilités, soutenir ou saper les programmes politiques, et inciter les acteurs à l'action politique ou ne pas y parvenir.

Ma conception du terme « politique » n'est pas technique. Elle suit globalement les définitions classiques de Weber, Arendt et d'autres, qui l'entendent comme la quête de diverses formes de pouvoir, afin de façonner l'ordre public des sociétés.¹²⁶ En général, j'utilise ce terme pour désigner la politique « officielle », qui se déroule au sein d'institutions telles que les parlements, les ministères ou les conseils municipaux, ainsi que dans la sphère publique, où elle prend la forme de manifestations, de manifestations de rue, d'éditoriaux, etc. Cependant, bon nombre de mes réflexions sur le lien entre savoir et politique trouvent un équivalent dans la vie quotidienne lorsque l'on considère les dimensions « politiques » des relations sur le lieu de travail, par exemple (où l'on pourrait employer des termes tels que « politique de bureau »). Dans tous ces contextes, on retrouve la « politique épistémique » : des formes de politique dans lesquelles c'est la connaissance elle-même qui fait l'objet d'une contestation politique, par opposition aux formes de politique où les faits ne sont pas contestés et où la lutte politique porte sur les valeurs et les intérêts.

Souvent, cependant, il est profondément problématique que les processus d'acquisition et de transmission du savoir soient « politisés » de manière inappropriée. Nous *devrions* souvent séparer autant que possible les questions relatives à ce que nous pouvons savoir et celles concernant la manière d'agir, car il est dans notre propre intérêt de commencer par saisir au mieux la réalité avant de décider quoi faire. Mais la séparation entre la connaissance et les enchevêtrements pratiques n'est pas un état naturel. Il s'agit au contraire d'une réalisation sociale remarquable, fruit d'une conception institutionnelle minutieuse, accompagnée d'une éthique appropriée, qui peut conduire à une création de connaissances plus ou moins « apolitique ». ¹²⁷ Cette réalisation sociale est menacée si l'on part du principe que la création de connaissances conduirait d'une manière ou d'une autre, automatiquement et sans difficulté, à des affirmations de savoir qui se tiendraient à l'écart du domaine des considérations pratiques et politiques, et si, par conséquent, on ne prêtait aucune attention aux processus nécessaires pour générer les meilleures formes de connaissance humainement possibles, ni ne se montrait disposé à les protéger. Car c'est souvent en érigeant consciemment des barrières entre la création de connaissances et les luttes politiques que l'on peut espérer obtenir les meilleurs résultats.

Les caractéristiques de la connaissance que j'ai abordées dans ce chapitre jouent toutes un rôle dans la compréhension de son lien avec la politique : la manière dont elle est acquise et confirmée au sein des processus sociaux ; la manière dont elle peut faciliter l'action, mais aussi se heurter au déni précisément *parce* qu'elle exigerait une action si on l'acceptait ; et les façons dont les injustices sociales peuvent se traduire en injustices épistémiques qui sont également nuisibles sur le plan épistémique. Et comme il existe un immense potentiel de savoir, mais que notre attention humaine est limitée, la « politique épistémique » ne consiste pas seulement à établir le savoir en tant que tel, mais aussi à orienter l'attention de

¹²⁶ Voir, par exemple, Herzog 2019, p. 9-13.

¹²⁷ J'écris « plus ou moins » car je considère qu'une séparation totale entre les faits et les valeurs est impossible (et inutile). Au chapitre 8, je reviens sur ce que cela signifie pour les experts — qui sont chargés de la création de connaissances — dans les sociétés démocratiques.

aux individus et aux groupes, et de le présenter de manière à ce qu'il leur apparaisse comme pertinent.¹²⁸

Dans le chapitre suivant, je décris certaines des façons dont la connaissance devient active dans la société — par le biais des marchés, des communautés d'experts ou de la délibération démocratique. Tous ces mécanismes sont potentiellement utiles, s'ils sont appliqués à des formes de connaissance auxquelles ils sont adaptés. Mais s'ils sont mal appliqués à des formes de savoir auxquelles ils ne sont pas adaptés, cela peut facilement conduire à des résultats dysfonctionnels et injustes. Cela peut se produire *au sein* des institutions où chacun de ces mécanismes est mis en œuvre, mais c'est souvent aux *interfaces* entre celles-ci que les choses risquent le plus de mal tourner. C'est en m'appuyant sur la conception du savoir que j'ai présentée dans ce chapitre que j'aborde à présent ces trois mécanismes.

¹²⁸ Sur le « framing », voir par exemple Lakoff 2004.

Marchés, délibérateurs, experts

3.1. Introduction

Les sociétés modernes sont épistémiquement complexes : elles produisent, transmettent et utilisent en permanence diverses formes de savoir. Et elles ont largement dépassé le stade — s'il a jamais existé — où toutes les formes de savoir pertinentes pouvaient être facilement partagées par tous les membres, sur l'agora athénienne paradigmatique (qui excluait toutefois les esclaves, les femmes, les non-citoyens, etc.), ou sur une place de village imaginaire (où des mécanismes d'exclusion similaires ont probablement joué un rôle). Il est indéniable que nos sociétés pratiquent une « division du travail épistémique »¹. Cela présente de nombreux avantages, non seulement sur le plan pratique, mais aussi en ce qui concerne la possibilité pour des individus aux talents et intérêts variés de trouver leur place dans ce système de division du travail et d'apporter les contributions qui leur conviennent le mieux.

Deux des mécanismes centraux par lesquels la connaissance est produite, transmise et partagée sont le mécanisme des prix sur les marchés et la délibération au sein des sphères publiques démocratiques. Ces dernières années, un débat s'est engagé sur leur efficacité épistémique respective. Par exemple, certains ont fait valoir que, dans les processus démocratiques, les incitations poussant les individus à s'informer sont insuffisantes, car ils ne reçoivent pas de retour d'information immédiat.² D'autres se sont demandé si la connaissance tacite ne pouvait être traitée que sur les marchés ou également dans les démocraties.³ Mais dans ces discussions, on n'a souvent pas accordé suffisamment d'attention aux différents *types* de connaissances censés être traités par les marchés ou la démocratie, et on a trop peu pris en compte les formes de connaissances qui ne peuvent être gérées efficacement par aucun de ces deux systèmes. Et bien que certains arguments issus de ces débats restent pertinents, je propose d'élargir la perspective pour y inclure également les mécanismes relatifs aux connaissances d'experts,

¹ Ce terme est utilisé, par exemple, dans Goldberg 2011 et Kitcher 2011, p. 21.

² Voir, par exemple, Caplan 2007 ; parmi les défenseurs contemporains des marchés s'appuyant (de manière générale) sur les principes hayekiens, on peut également citer Pennington 2003, 2011, 2016 ; DeCanio 2014 ; et Somin 2013, 2015. Pour une analyse et des contre-arguments, voir Elliot 2019a, qui soutient que les êtres humains ne sont pas entièrement rationnels et recourent souvent à des heuristiques *tant* sur les marchés que dans la délibération (9). De plus, dans la mesure où les individus s'appuient sur des connaissances implicites, ils peuvent le faire aussi bien sur les marchés que dans les procédures de vote (bien que peut-être pas dans la délibération verbale) (13).

³ Pour des analyses critiques, voir Benson 2019 et Elliot 2019a. Les connaissances tacites peuvent être traitées dès lors que les individus sont en mesure *d'agir en fonction de* celles-ci et, ce faisant, *de les mettre en évidence*. Toutefois, ce sujet ne sera pas au cœur de mon analyse dans la suite de cet article.

et d'accorder davantage d'attention aux différents types de savoir qui jouent des rôles distincts dans nos sociétés.

Ainsi, mon argument principal est le suivant : dans des sociétés complexes et de grande envergure, nous avons besoin de mécanismes *différents* pour traiter des formes de savoir *divergentes*, au sein de cadres institutionnels *divergents*. Nous devons être conscients des atouts et des limites de chacun et les protéger soigneusement contre deux dangers : les formes de dégradation institutionnelle qui maintiennent les apparences mais ne permettent pas d'obtenir les bénéfices épistémiques escomptés ; et l'intrusion *d'autres* mécanismes, incapables de remplir les mêmes fonctions épistémiques, au sein des institutions qui hébergent ces mécanismes.⁴ L'un de ces mécanismes, cependant, revêt une priorité systématique par rapport aux autres, car il possède des caractéristiques dont les deux autres sont dépourvus, ce qui doit également se refléter dans le cadre institutionnel.

Je distinguerai trois mécanismes épistémiques paradigmatiques : les marchés, la délibération et la production de connaissances par des communautés d'experts.⁵ Je décris chacun d'entre eux comme un « type idéal » au sens weberien : non pas comme un idéal normatif (bien qu'ils puissent également être considérés comme tels dans certains contextes), mais comme un type pur de mécanisme social qui, dans la pratique, ne se rencontre que sous des formes impures qui se rapprochent plus ou moins du type pur.⁶ Pour chacun d'entre eux, je décris les schémas sociaux qui en découlent et les types de connaissances qu'ils permettent de traiter. J'examine également comment chacun peut dégénérer en institutions qui semblent remplir ces rôles épistémiques, mais qui, en réalité, n'y parviennent pas.

Ce schéma tripartite, malgré sa simplicité, peut nous aider à donner un sens à de nombreux phénomènes actuels qui menacent la vie épistémique des démocraties. Dans les chapitres suivants, je m'appuierai sur ce schéma pour examiner les moyens d'améliorer les capacités épistémiques des sociétés démocratiques. Chacun des trois mécanismes doit occuper la place qui lui revient et être protégé contre la dégénérescence et les abus. Je m'attarderai en particulier sur la menace que représente la priorité accordée aux marchés (ce qui, dans la pratique, va souvent de pair avec leur dégénérescence en formes épistémiquement dysfonctionnelles). C'est là, selon moi, le défi spécifique de notre époque, après plusieurs décennies d'influence « néolibérale » sur notre culture et nos institutions publiques. À d'autres époques, d'autres déséquilibres entre ces trois mécanismes pourraient engendrer d'autres types de problèmes. En ce sens, ces trois types idéaux peuvent être compris, de manière plus générale, comme des mécanismes qui jouent un rôle essentiel dans la vie épistémique de nombreux types de sociétés complexes.

⁴ En ce sens, mon approche s'apparente à celle de Walzer (1983) concernant les différentes logiques des différentes sphères sociales, mais je me concentre sur la dimension *épistémique* des institutions et, plus concrètement, sur les *mécanismes* par lesquels la connaissance y est traitée.

⁵ Un schéma tripartite similaire est utilisé dans Fuerstein 2008 (que je n'ai toutefois découvert qu'après avoir développé mon approche de manière indépendante).

⁶ Weber [1904] 1949.

Dans les trois sections suivantes (3.2–3.4), je décris chacun de ces trois mécanismes, ainsi que certaines des façons dont ils peuvent se dégrader. Pour chacun d’entre eux, je m’interroge sur leur lien avec les questions de justice épistémique, telles qu’elles ont été abordées dans le chapitre précédent. J’explique également pourquoi d’autres candidats au titre de mécanismes épistémiques, par exemple le vote et l’intégration par le biais de hiérarchies, ne font pas partie de mon schéma, ou du moins pas au même niveau fondamental que les marchés, la délibération et les communautés d’experts. J’aborde ensuite (3.5) la manière dont la distinction entre ces trois mécanismes peut nous aider à diagnostiquer et à expliquer les dysfonctionnements épistémiques, qui surviennent non seulement lorsqu’un mécanisme est faussé ou dégénère, mais aussi lorsque les interfaces entre eux ne fonctionnent pas correctement ou qu’un mécanisme inadapté est utilisé pour des formes de savoir auxquelles il ne convient pas. Je conclus (3.6) en soulignant le caractère inévitable de la complexité épistémique dans des sociétés par ailleurs complexes.

3.2. Les marchés

L’une des justifications fondamentales des marchés, reconnue tant par leurs partisans que par nombre de leurs détracteurs ⁷, réside dans leur capacité à coordonner « spontanément » le comportement d’un grand nombre d’acteurs par la transmission de connaissances ⁸. Le mécanisme à l’œuvre est celui des prix : il incarne l’information issue du comportement de nombreux individus, tant du côté de l’offre que de la demande d’un marché. Le « jeu des forces » qui en résulte avait déjà été décrit par Adam Smith, qui a expliqué comment le prix ajuste l’offre et la demande l’une à l’autre :

La quantité de chaque produit mise sur le marché s’adapte naturellement à la demande effective. Il est dans l’intérêt de tous ceux qui emploient leurs terres, leur travail ou leur cheptel pour mettre un produit sur le marché que cette quantité ne dépasse jamais la demande effective ; et il est dans l’intérêt de tous les autres qu’elle ne soit jamais inférieure à cette demande.⁹

Si, par exemple, l’engouement des consommateurs pour les pommes diminue, les agriculteurs ne peuvent pas vendre toutes leurs pommes au prix fixé et doivent le baisser ; la saison suivante, ils proposeront probablement davantage de poires ou d’autres fruits à la place. Aucun être humain ne pourrait à lui seul rassembler toutes les

⁷ Carens, par exemple, illustre bien cette dernière catégorie : dans son ouvrage de 1981, il propose une analyse magistrale de la manière dont les avantages *informationnels* des marchés pourraient être exploités sans pour autant accepter les inégalités qu’ils engendrent.

⁸ La manière dont la connaissance est traitée au sein des entreprises (ou « hiérarchies », comme les appellent les économistes [Coase 1937]) est fondamentalement différente des processus épistémiques à l’œuvre sur les marchés. Certaines entreprises ont tenté d’imiter les mécanismes de marché au sein de leurs structures internes, mais ces tentatives se sont souvent soldées par un échec ; voir, par exemple, Phillips et Rozworksi 2019, p. 38-45, pour une analyse d’exemples. Je reviendrai sur les hiérarchies — et sur les raisons pour lesquelles elles ne constituent pas, en soi, des mécanismes épistémiques — au chapitre 3.4.

⁹ Smith [1776] 1976, I.VII.12 ; voir également I.VII en général ; pour Smith, une demande « effective » signifie qu’elle est soutenue par un pouvoir d’achat.

les connaissances qui seraient nécessaires pour accomplir cette tâche de coordination, alors qu'elle s'effectue sans effort grâce au mécanisme des prix.¹⁰ C'est là le fondement du scepticisme de Smith — et de nombreux économistes après lui — à l'égard d'une action gouvernementale qui exigerait de telles capacités épistémiques. Pour lui, en tant que penseur du XVIIIe siècle, le fait que le comportement humain puisse être coordonné par les prix du marché, du moins une fois que des obstacles tels que les monopoles ou d'autres vestiges du féodalisme auraient été abolis, constituait une caractéristique naturelle du cosmos, qu'il considérait comme créé par une divinité bienveillante.¹¹

Cet argument smithien est resté un principe fondamental de l'économie, bien qu'il ait pris des formes différentes selon les écoles de pensée économique. Dans l'école néoclassique, le modèle d'équilibre général véhicule un message similaire concernant l'assimilation de toutes les informations pertinentes sur l'offre et la demande et leur traduction en un équilibre efficace par l'ajustement des prix du marché.¹² Ce modèle, enseigné dans les cours d'introduction à l'économie aux étudiants du monde entier, est également au cœur des arguments pro-marché de la soi-disant école de Chicago. Dans ce modèle et dans de nombreux autres modèles apparentés, les agents sont représentés comme parfaitement rationnels et les marchés comme parfaitement concurrentiels — tous les écarts, bien que difficiles à nier dans la réalité, sont considérés comme négligeables d'un point de vue théorique.¹³ Les penseurs de l'école de Chicago ont également réussi à populariser cette image idéalisée des marchés, par exemple dans l'ouvrage de Milton et Rose Friedman, adapté en série télévisée, intitulé **Free to Choose**.¹⁴ Dans le contexte de la rivalité de la Guerre froide avec la Russie soviétique et son économie planifiée, le message selon lequel les marchés promettaient liberté et efficacité était sans doute trop séduisant pour être rejeté, et il a donc trouvé un terrain fertile.¹⁵

Un autre courant de pensée économique, l'école dite « autrichienne », avec des penseurs tels que Mises et Hayek, a particulièrement mis l'accent sur les aspects *dynamiques* des marchés. Alors que le modèle d'équilibre général est *statique* — un instantané d'un équilibre, en quelque sorte —, les marchés réels sont en constante évolution.¹⁶ Les penseurs autrichiens se sont concentrés sur la manière dont les marchés libres permettent des « perturbations », dans le cadre de processus de « destruction créatrice » par lesquels des produits ou services obsolètes sont remplacés par des produits ou services nouveaux et plus innovants.¹⁷ Et c'est précisément en raison de ce changement constant que la coordination adaptative par le biais du mécanisme des prix est si indispensable : elle permet d'enregistrer les changements de manière décentralisée et en temps réel,

¹⁰ Smith [1776] 1976, IV.IX.51.

¹¹ Pour mon interprétation de Smith, voir Herzog 2013, chap. 2.

¹² Pour une présentation, voir par exemple Blaug 1997, chapitres 7 et 13.

¹³ L'article méthodologique de Friedman de 1953 sur l'« économie positive » a joué un rôle crucial à cet égard, car il réfutait l'idée selon laquelle les hypothèses d'un modèle devaient être réalistes. Pour une analyse, voir, par exemple, MacKenzie 2006, chap. 1.

¹⁴ Friedman et Friedman, 1980.

¹⁵ Concernant le contexte de la Guerre froide, voir, par exemple, Amadae 2003 et Ciepley 2006 ; voir également les chapitres 4.2–3.

¹⁶ Voir en particulier Lavoie 1985a ; voir également son ouvrage de 1985b, dans lequel il étend son argumentation aux critiques des formes partielles de planification économique.

¹⁷ Voir, par exemple, Blaug 1997, chap. 14, pour une vue d'ensemble.

alors que toute tentative de coordination centralisée entraînerait inévitablement des retards et des distorsions. De plus, les connaissances locales ou tacites peuvent être mises à profit, par exemple lorsque des entrepreneurs se rendent compte qu'ils disposent des moyens de répondre à une demande dont l'existence leur était jusqu'alors inconnue.¹⁸

D'autres courants de pensée économique partagent l'idée fondamentale selon laquelle les prix traitent l'information, mais ils ne considèrent pas cela comme le fruit d'une conception naturelle de l'univers, mais plutôt comme le résultat d'une conception institutionnelle. Dans la tradition ordolibérale, façonnée par Wilhelm Röpke et Walther Eucken, l'accent était fortement mis sur le fait que la tendance « naturelle » de nombreux acteurs du marché, en particulier du côté des producteurs, est *d'éviter* la concurrence et de s'entendre à la place¹⁹ — un risque contre lequel Adam Smith avait déjà mis en garde.²⁰ Cette préoccupation était également partagée par les économistes du bien-être, qui ont théorisé la concurrence « imparfaite » ou « monopolistique »,²¹ ainsi que d'autres « défaillances du marché », telles que les externalités ou les biens publics.²² De leur point de vue, l'obtention de résultats de marché efficaces passe par une conception institutionnelle minutieuse : ce n'est que si les règles adéquates sont en place — et celles-ci vont bien au-delà des droits de propriété et de l'exécution des contrats — que les marchés seront efficaces. Dans un chapitre ultérieur, j'aborderai plus en détail ce que cet argument, que je partage, implique pour la qualité épistémique des marchés actuels.²³

Ainsi, la défense épistémique des marchés est un principe clé de la pensée économique, et l'une des raisons pour lesquelles les économistes adoptent souvent une position favorable au marché dans le débat public.²⁴ L'une de ses expressions les plus célèbres se trouve dans l'article de Hayek de 1945 intitulé « L'utilisation de la connaissance dans la société », qui mérite donc une lecture attentive dans le cadre de la présente étude.²⁵ Hayek part du principe que « les problèmes économiques surgissent toujours et uniquement à la suite d'un changement ». ²⁶ Les marchés peuvent traiter des « fragments dispersés de connaissances incomplètes et souvent contradictoires » de manière décentralisée, par le biais du système des prix.²⁷ C'est cette connaissance locale, par opposition à la connaissance statistique ou scientifique, qui est cruciale pour le bon fonctionnement d'un système économique. Les individus développent de nouvelles préférences, font de nouvelles découvertes, modifient leurs projets — tout comme ceux qui les entourent. Comment peut-il y avoir de l'ordre dans toutes ces activités effervescentes, et comment les individus peuvent-ils coordonner leurs

¹⁸ Sur le rôle des entrepreneurs dans la théorie autrichienne, voir notamment Kirzner 1973 ; 2018, p. 336–38.

¹⁹ Voir notamment Eucken [1953] 1990, p. 355–365.

²⁰ Smith [1776] 1976, I.X.51.

²¹ Voir, par exemple, Chamberlin 1933 ; Robinson 1969.

²² Voir, par exemple, Arrow 1969.

²³ Chapitre 7.

²⁴ Voir le chapitre 4.3.

²⁵ Concernant ses origines intellectuelles dans le « débat sur le calcul socialiste », voir le chapitre 4.2. Dans les paragraphes suivants, je m'appuie en partie sur Herzog 2020.

²⁶ Hayek 1945, p. 523.

²⁷ Hayek 1945, p. 519.

actions ? Pour Hayek, c'est le mécanisme des prix qui fournit aux individus les informations dont ils ont besoin :

Il n'y a pratiquement rien qui se passe où que ce soit dans le monde qui ne *puisse* avoir une incidence sur la décision qu'il [l'individu] doit prendre. Mais il n'a pas besoin d'avoir connaissance de ces événements en tant que tels, ni de *tous* leurs effets. Peu lui importe *pourquoi*, à un moment donné, on recherche davantage de vis d'une taille plutôt que d'une autre, *pourquoi* les sacs en papier sont plus facilement disponibles que les sacs en toile, ou *pourquoi* la main-d'œuvre qualifiée, ou certaines machines-outils, sont pour l'instant devenues plus difficiles à obtenir. Tout ce qui compte pour lui, c'est de savoir *dans quelle mesure* il est devenu *plus ou moins* difficile de se les procurer par rapport à d'autres biens qui l'intéressent également, ou dans quelle mesure les biens alternatifs qu'il produit ou utilise sont plus ou moins recherchés de toute urgence. Il s'agit toujours de l'importance relative des biens particuliers qui l'intéressent, et les causes qui modifient cette importance relative ne présentent aucun intérêt pour lui au-delà de l'effet qu'elles produisent sur ces biens concrets de son propre environnement.²⁸

Le système des prix fournit ainsi aux individus un ensemble d'informations en temps réel sur leurs options. Il fonctionne comme « une sorte de mécanisme permettant d'enregistrer le changement », selon les termes de Hayek.²⁹ Une autre métaphore, apparentée, du marché que suggère l'argumentation de Hayek est celle d'un système de vases communicants : la demande augmente quelque part, et le changement de pression se propage à travers l'ensemble du système, transmis par les variations de prix, de sorte que, par exemple, « les utilisateurs d'étain » apprennent qu'« une partie de l'étain qu'ils consommaient auparavant est désormais employée de manière plus rentable ailleurs, et qu'en conséquence, ils doivent économiser l'étain ».³⁰ Si le prix d'une autre unité d'étain est trop élevé pour les objectifs et les finalités spécifiques d'un agent, celui-ci ne l'achètera pas et, ce faisant, transmettra l'information concernant ses coûts d'opportunité à l'ensemble du système, où elle est enregistrée, agrégée à d'autres informations, puis transmise, via le mécanisme des prix, aux autres acteurs du marché.

Cette compréhension du pouvoir épistémique des marchés est devenue le cœur d'un discours influent sur les marchés et leurs effets bienfaisants sur la société.³¹ Au fur et à mesure que ce discours gagnait en popularité, de nombreux détails, ainsi que les différences entre l'économie néoclassique, l'école autrichienne et l'économie du bien-être, ont été perdus de vue. À l'instar de la métaphore de la « main invisible », et souvent en lien avec celle-ci, ce discours a souvent été utilisé pour défendre les marchés libres *tout court*, quoi qu'il arrive

²⁸ Hayek 1945, p. 525.

²⁹ Hayek 1945, 525. Il est intéressant de noter qu'Hayek utilise ici cette métaphore, bien qu'il fût généralement critique à l'égard des modèles mécanistes (tels qu'il les percevait dans la théorie de l'équilibre général) qui, selon lui, seraient insuffisants pour saisir les processus dynamiques des ordres spontanés.

³⁰ Hayek 1945, p. 525.

³¹ Voir également Rodrik 2015, p. 169-170, sur la tendance des économistes à adopter systématiquement une position favorable au marché dans le discours public.

Hayek et d'autres défenseurs précurseurs de l'argument épistémique soutenaient en effet ³²que le marché était un mécanisme s'ajustant en temps réel aux nouvelles informations. Cette conception a ensuite été appliquée aux marchés financiers, où elle a trouvé son expression dans la célèbre « hypothèse de l'efficacité des marchés ». Celle-ci postule que les marchés financiers intègrent toutes les informations disponibles sur les actifs qui y sont négociés, ce qui implique qu'aucun opérateur individuel ne peut « battre le marché » ⁽³³⁾. S'il existait des informations que les marchés financiers ne parvenaient pas à intégrer, les arbitragistes pourraient alors réaliser des profits en les exploitant et, ce faisant, ramener le marché à un équilibre dans lequel toutes les informations se répercutent effectivement sur les prix. Comme le décrit John Kay :

On s'attend à une hausse des taux d'intérêt, Procter & Gamble détient de nombreuses marques puissantes, l'économie chinoise connaît une croissance rapide : ces facteurs sont pleinement reflétés dans le niveau actuel des taux d'intérêt à long terme, le cours de l'action Procter & Gamble et le taux de change entre le dollar et le renminbi.³⁴

Cette hypothèse est toutefois notoirement contestée, notamment en raison de questions méthodologiques non négligeables quant à la manière de la tester empiriquement. De nombreuses études ont tenté d'éclairer sa pertinence et les écarts par rapport à celle-ci observables empiriquement sur les marchés réels.³⁵ Mais malgré ces problèmes empiriques et logiques, cette idée est à la base de nombreux modèles d'évaluation qui continuent d'être utilisés par les acteurs des marchés financiers.³⁶ Elle justifie également le fait de considérer les marchés financiers comme une sorte d'indicateur des évolutions de l'économie réelle, dont les tendances sont donc suivies avec inquiétude par les responsables politiques et le grand public.³⁷ Il existe, là encore, un fossé entre l'analyse sophistiquée des marchés financiers par les économistes et le discours populaire sur leur nature « efficace en termes d'information ».³⁸

Quel type de connaissances les prix du marché permettent-ils de traiter ? En se concentrant sur le processus de marché, on se penche sur les questions d'*allocation* des biens et des services, tant pour les produire que pour les consommer. Les connaissances traitées concernent, d'une part, les préférences des consommateurs, exprimées par leur pouvoir d'achat et leur disposition à payer, et, d'autre part, celles des producteurs

³² Hayek a souligné la nécessité pour l'État de garantir l'État de droit, et il a également reconnu la légitimité de certaines institutions de l'État-providence, dans le sens où elles assurent un revenu minimum à chacun (voir, par exemple, Hayek 1979, 55).

³³ Fama 1970. Pour des analyses critiques, voir, par exemple, MacKenzie 2006, 29–30, 65–66 ; Kay 2015, 68–70, Herzog, à paraître ; voir également le chapitre 7.2.5.

³⁴ Kay 2015, p. 69.

³⁵ Voir, par exemple, les articles de Lo 1997 sur les marchés boursiers.

³⁶ MacKenzie 2006.

³⁷ Voir également Kay 2015, p. 4, 248–250 ; pour une analyse critique, voir également Herzog, à paraître.

³⁸ Concernant le discours sur l'efficacité des marchés financiers, dans le cadre de réflexions générales sur le rôle des discours en économie, voir également Shiller 2019, xix.

les possibilités d'offrir certains produits et services, en fonction de la connaissance des coûts de production et de la volonté d'obtenir une certaine marge bénéficiaire. Dans son article de 1945, Hayek donne divers exemples de ce type de connaissances, notamment la connaissance des moyens de transport disponibles, des opportunités d'arbitrage, des informations concernant « une machine sous-utilisée », « les compétences d'une personne qui pourraient être mieux mises à profit » et « un excédent de stocks sur lequel on peut compter en cas d'interruption des approvisionnements »⁽³⁹⁾.

Les individus reçoivent souvent un retour d'information rapide lorsqu'ils agissent sur la base de ces connaissances : ils constatent que leurs décisions satisfont ou non leurs préférences, ou qu'ils peuvent réaliser un bénéfice ou subir une perte avec un produit ou un service donné. En particulier lorsqu'ils prennent de nombreuses décisions répétées, ils peuvent ainsi optimiser leurs stratégies, en essayant de temps à autre de nouvelles approches et en les adaptant rapidement lorsque de meilleures options se présentent. De telles stratégies d'essais et d'erreurs sont moins envisageables lorsque les acteurs du marché doivent prendre des décisions dont les résultats ne se manifestent que bien plus tard, comme l'achat d'une maison ou l'investissement dans une nouvelle usine de production.⁽⁴⁰⁾

L'un des grands atouts du mécanisme de marché réside dans le fait qu'il incite les individus à révéler leurs connaissances à travers leur comportement.⁽⁴¹⁾ Cela contraste avec de nombreuses situations *stratégiques* — par exemple, lors de négociations politiques — dans lesquelles il est judicieux de *ne pas* laisser l'autre partie connaître ses véritables préférences ou ses capacités de production. Un marché parfaitement concurrentiel qui s'équilibre instantanément ne laisse aucune place à de telles manœuvres. Si les prix ne sont pas rigides — comme le supposent de nombreux modèles —, les individus adaptent leur comportement instantanément, dès que leurs préférences ou les circonstances changent. Ils cessent d'acheter des biens qui ne satisfont pas leurs besoins et cessent de vendre ceux qui ne leur procurent pas de gains optimaux, se tournant éventuellement vers la production d'autres biens. S'ils sont confrontés à des problèmes de motivation, par exemple s'ils refusent d'admettre qu'il n'y a pas de demande pour leurs produits, les marchés leur révèlent, parfois de manière assez brutale, qu'ils ont tout intérêt à accepter cette réalité.⁽⁴²⁾

³⁹ Hayek 1945, p. 522.

⁴⁰ Voir Benson 2019 sur les « biens à faible retour d'information ».

⁴¹ Cela permet également de mobiliser les connaissances « tacites » telles que décrites par Polanyi 1958 ; voir, par exemple, Lavoie 1985b, 56–64.

⁴² Le fait qu'il existe des incitations à révéler ses connaissances est parfois avancé comme argument en faveur des marchés de prédiction : des marchés sur lesquels on peut parier sur certains résultats et gagner de l'argent si sa prédiction s'avère correcte (voir, par exemple, Wolfers et Zitzewitz 2004 ; Sunstein 2006 ; Bragues 2009). Les marchés prédictifs constituent un phénomène fascinant, mais leur utilité pour la prise de décision démocratique est limitée : après tout, ils reposent sur l'existence d'*autres* mécanismes par lesquels certains événements se produisent, puis prédisent les résultats. De plus, ils peuvent être entravés par des incitations insuffisantes ou par des difficultés liées à la manière d'opérationnaliser les résultats futurs (voir Bragues 2009, p. 100–102). La prise de décision démocratique, en revanche, consiste souvent précisément à définir les résultats possibles, et elle peut faire appel à des formes de savoir qui *ne* sont *pas* réparties parmi un large éventail d'individus (ce qui est le scénario auquel les marchés prédictifs semblent le mieux adaptés). Pour des analyses des marchés de prédiction sous l'angle de l'épistémologie sociale, voir, par exemple, Landmore 2013, p. 173–184 ; Lynch 2016, p. 121–123 ; et Servan-Schreiber 2018.

Il convient toutefois de noter quelles formes de savoir *ne* sont *pas* bien prises en compte par le mécanisme des prix. Comme mentionné précédemment, Hayek tenait à souligner l'importance des savoirs dispersés et locaux, face à ceux qui souhaitent s'appuyer sur des connaissances statistiques ou scientifiques pour gérer un système économique. Mais cela laisse une question cruciale sans réponse : qu'en est-il alors du traitement des connaissances scientifiques ou d'autres formes de savoirs d'experts ? Les prix du marché ne semblent pas être le mécanisme approprié pour y faire face, car les connaissances scientifiques, à l'instar d'autres formes de connaissances spécialisées, créent des asymétries entre ceux qui les possèdent et ceux qui n'en disposent pas. Pour être utilement mises en œuvre, les connaissances spécialisées doivent souvent être explicitement partagées ; elles ne peuvent pas simplement être transmises par le biais des variations des prix du marché. En effet, certains commentateurs ont suggéré qu'il est trompeur de dire que les prix du marché « transmettent » ou « communiquent » des connaissances. Elles servent plutôt de « substituts de la connaissance », car elles permettent aux individus de coordonner leur comportement *sans* que la connaissance soit partagée : « Lorsque nous “utilisons” un prix, nous ne savons pas ce que les autres savent ; nous sommes simplement capables d'agir *comme si* nous savions ce que les autres savent. »⁴³ La connaissance réside en quelque sorte dans le système, plutôt que d'être détenue explicitement par un individu ou un groupe d'individus.⁴⁴

De plus, notons que les agents de la célèbre étude de Hayek ne semblent pas se soucier des *causes* des variations de prix : on ne peut pas déduire du signal de prix si l'étain devient plus cher en raison de troubles sociaux dans un pays producteur d'étain ou parce qu'un concurrent en achète de grandes quantités, même si cela est, sans doute, tout à fait pertinent pour un agent qui fabrique des biens à partir d'étain. Ces agents ne semblent pas non plus se soucier des questions *morales* qui pourraient se poser concernant les biens et services qu'ils achètent, par exemple s'ils ont été produits ou non dans le respect de conditions de travail équitables.⁴⁵ Le prix de marché perdrait sa fonction de signal rapide et efficace s'il devait inclure de telles informations — son utilité réside précisément dans le fait de réduire de multiples formes d'information à un seul indicateur quantitatif.

Par ironie, la *connaissance elle-même* ne peut pas être partagée aussi facilement qu'un produit au sein de ces processus de marché, comme la plupart des économistes le reconnaîtraient volontiers. Les acteurs du marché ne peuvent pas savoir à l'avance si un élément de connaissance vaut un certain prix. Mais une fois que le fournisseur l'a partagé avec l'acheteur potentiel, celui-ci en dispose — et peut alors prétendre qu'il ne l'a pas jugé de qualité suffisante et refuser de le payer. De plus, de nombreuses formes de connaissance présentent les caractéristiques d'un bien commun, en ce sens qu'elles peuvent être partagées sans s'épuiser.⁴⁶ Elles ont donc tendance à être sous-offertes sur les marchés libres, car une fois qu'elles ont

⁴³ Horwitz 2004, p. 314. Voir également Benson 2019, p. 430 pour une analyse.

⁴⁴ Mais c'est en *observant* le système que certaines connaissances peuvent être rendues explicites — c'est du moins ce qu'affirment de nombreux économistes ; voir Davies et McGoey 2012 pour une analyse.

⁴⁵ Herzog 2020 aborde ce point plus en détail.

⁴⁶ Voir également Radder 2017 pour une analyse des implications pour la connaissance scientifique.

Une fois rendues publiques, tout le monde peut les utiliser. Pour rendre les connaissances négociables et leur attribuer une valeur, il faut les transformer en un bien pouvant être détenu par des individus spécifiques. Cela se fait généralement par le biais des droits de propriété intellectuelle — l'un des nombreux instruments juridiques, au-delà du mécanisme des prix, grâce auxquels l'utilisation des connaissances dans la société est facilitée, mais parfois aussi entravée, un point sur lequel je reviendrai dans un chapitre ultérieur.⁴⁷

Qu'en est-il de la justice épistémique sur les marchés ? En principe, le fait que *seuls* les rapports entre l'offre et la demande déterminent les prix du marché implique que les marchés devraient être « aveugles au genre » et « aveugles à la couleur de peau ». De nombreux modèles ou analyses des marchés parlent d'« acteurs du marché » au sens général, allant jusqu'à placer les personnes morales au même niveau que les personnes physiques issues de milieux différents. La catégorie sociale à laquelle appartient une personne ne devrait pas avoir d'importance, tant qu'elle respecte les règles du jeu et qu'elle est disposée à payer le juste prix. En réalité, cependant, les économistes ont développé tout un domaine de recherche (« l'économie de la discrimination »)⁴⁸ autour du fait empirique que de nombreux individus préfèrent *effectivement* traiter avec certains acteurs du marché (par exemple, ceux de leur propre origine ethnique) plutôt qu'avec d'autres. De plus, une condition essentielle pour pouvoir participer à la « communication » via le mécanisme des prix est qu'un agent dispose d'un pouvoir d'achat suffisant.⁴⁹ Par conséquent, les marchés peuvent souvent finir par « discriminer » en fonction de la classe sociale, en ce sens qu'ils accordent plus d'importance à ceux qui disposent de plus d'argent.⁵⁰ De plus, sur de nombreux marchés, l'argent pouvant être consacré à la publicité, au lobbying ou à des actions en justice confère à certains agents une longueur d'avance sur les autres. De telles inégalités sont toutefois souvent masquées derrière le discours général sur les avantages épistémiques des marchés.

Avant d'aborder d'autres mécanismes, permettez-moi de décrire certaines des façons dont les pratiques de marché peuvent dégénérer en configurations où même le mécanisme fondamental de transmission des connaissances par les prix ne fonctionne plus. Un premier point, apparemment trivial, est que si les marchés sont entachés de monopoles ou de cartels, la dynamique concurrentielle du mécanisme des prix peut cesser de fonctionner — et, par conséquent, sa fonction de signalisation est également entravée. Les différentes écoles économiques réagissent différemment à cet égard : alors que les ordolibéraux et les économistes du bien-être plaideraient en faveur d'une surveillance des marchés et d'une législation antitrust, certains économistes autrichiens continuent de penser qu'il vaut mieux que d'autres acteurs du marché s'attaquent aux acteurs existants.⁵¹ Cette position n'est toutefois pas très plausible si les acteurs existants du marché

⁴⁷ Chapitre 7.2.6.

⁴⁸ Voir en particulier Becker 1971.

⁴⁹ Voir également Benson 2019, p. 427, qui renvoie également à O'Neill 1998.

⁵⁰ Les personnes les plus démunies pourraient tout de même bénéficier d'innovations initialement destinées aux groupes les plus aisés, qui seraient ensuite adoptées à plus grande échelle lorsque leurs coûts baisseraient. Mais que cela se produise ou non, et le temps que cela prendra, semblent dépendre dans une très large mesure des configurations concrètes. Ici, je me concentre sur l'effet immédiat de la manière dont les marchés allouent le capital à l'innovation. Voir également Greenhalgh 2005 pour une analyse.

⁵¹ Voir, par exemple, Kirzner 1963.

devenir si puissants, par exemple en raison des effets de réseau, qu'ils peuvent étouffer toute forme de concurrence, en recourant à des stratégies telles que le simple rachat de nouvelles entreprises susceptibles de remettre en cause leur position.

Une deuxième question clé est de savoir si les acteurs du marché *ne font que* poursuivre leur intérêt personnel *au sein* des marchés, tout en acceptant comme une donnée la réalité sociale qui les entoure — les règles des marchés, le comportement des autres agents, etc. Souvent, ils ne se contentent pas de *réagir* à cette réalité sociale, mais tentent au contraire de l'influencer à leur avantage. Cela peut se faire en essayant de manipuler les préférences des autres acteurs du marché, soit par des formes plutôt inoffensives de persuasion via la publicité, soit par des formes plus problématiques de manipulation psychologique, voire de chantage ou de coercition. En partant du principe que les préférences des individus sont déterminées de l'extérieur, de nombreux modèles économiques ont négligé ces processus : les marchés sont décrits comme contribuant à satisfaire des préférences données de manière indépendante, ce qui exclut toute question sur la manière dont ces préférences pourraient être façonnées par d'autres acteurs du marché au départ.⁵²

Une deuxième forme de dégénérescence survient lorsque la poursuite impitoyable de l'intérêt personnel se traduit également par des tentatives de manipulation du cadre juridique dans lequel s'inscrivent les marchés — un problème qui a été abordé en économie politique et dans la théorie du choix public, et sur lequel je reviendrai dans un chapitre ultérieur.⁵³ Si certains économistes s'en servent comme argument pour maintenir la régulation des marchés au niveau le plus bas possible, cet argument ne parvient pas à convaincre lorsqu'il s'agit d'une régulation que même quelqu'un comme Hayek aurait jugée légitime, par exemple la protection des consommateurs.⁵⁴ Dans l'introduction, j'ai décrit certains de ces processus, qui se sont précisément déroulés dans les domaines de la connaissance susceptibles d'être utilisés pour la régulation des marchés. Lorsque de telles manœuvres aboutissent et que, par conséquent, les marchés sont insuffisamment réglementés, ce que reflètent leurs prix n'est peut-être pas ce qui importe réellement — un point sur lequel je reviendrai au chapitre 7.

3.3. La délibération

La délibération désigne l'échange de points de vue, d'idées et d'arguments entre égaux motivés par la volonté de parvenir à des conclusions vraies. Les participants sont censés écouter l'autre partie et, selon la célèbre formule de Jürgen Habermas, laisser la

⁵² Les économistes ont souvent souligné que l'observation de ce que les gens *font* réellement sur les marchés — leurs « préférences révélées » — constitue la meilleure base pour comprendre et prédire leur comportement (pour les fondements théoriques, voir Samuelson 1938, 1948). Au chapitre 7.2.2, j'aborde certains problèmes liés à cette approche.

⁵³ Chapitre 11.3.

⁵⁴ La position générale de Hayek n'est pas aussi radicale que celle de certains de ses disciples ; par exemple, il reconnaissait volontiers le bien-fondé de certaines obligations d'information et de certains mécanismes de protection des consommateurs (1979, 62).

« la force de persuasion du meilleur argument » est déterminante.⁵⁵ La délibération peut viser à parvenir à un consensus, à clarifier les divergences en vue d'un vote,⁵⁶ ou à trouver un compromis acceptable pour toutes les parties. D'une certaine manière, il s'agit de la forme la plus naturelle de partage des connaissances entre les êtres humains : c'est le fait de « se parler » dans de bonnes conditions, sans être faussé par la manipulation, les stratégies ou les rapports de force inégaux.

La délibération entretient un lien naturel avec la démocratie. Son exclusion de toute hiérarchie sociale non pertinente et sa concentration exclusive sur les arguments s'accordent bien avec le postulat de l'égalité du statut moral de tous les individus, sur lequel reposent de nombreuses théories de la démocratie. De nombreux théoriciens de la démocratie ont fait de la délibération un élément clé de sa justification normative.⁵⁷ Comme l'a récemment formulé John Dryzek : « La démocratie délibérative est désormais au cœur de la théorie démocratique. »⁵⁸ La notion de « raison publique » de Rawls a joué un rôle important dans cette évolution : dans le discours public, les citoyens doivent justifier leurs préoccupations à l'aide d'arguments publiquement acceptables, plutôt que de s'appuyer sur des arguments issus de leurs « doctrines globales » spécifiques, partagées uniquement par des communautés plus restreintes.⁵⁹ L'influence de Jürgen Habermas a sans doute été encore plus importante. Il a développé la notion de « sphère publique » au sein de laquelle les citoyens discutent de questions d'intérêt commun,⁶⁰ et il a théorisé l'action « communicative » par opposition à l'action « instrumentale », ainsi que leur rôle dans différentes sphères sociales.⁶¹

La délibération peut, bien sûr, également se dérouler de manière exclusive ou non démocratique — mais elle se prive alors de ses caractéristiques les plus prometteuses : c'est précisément la grande pluralité des points de vue qui confère à la délibération son plus grand potentiel. Parfois, on pourrait avoir l'impression qu'une inclusion totale n'est pas nécessaire pour que la délibération soit couronnée de succès : il suffirait peut-être de recueillir les retours d'un petit groupe, ou de collecter un certain nombre de données, puis d'extrapoler à l'ensemble de la population. Des contraintes pragmatiques, telles que la pression du temps, pourraient en effet nous contraindre à adopter de telles pratiques. Et pourtant, nous ne pouvons souvent pas savoir à l'avance si le problème en question est de nature à permettre une telle stratégie ; à tout le moins, les canaux de retour d'information et de communication doivent rester ouverts (une forme quelque peu limitée, mais néanmoins importante sur le plan pratique, d'« inclusivité »). En ce sens,

⁵⁵ Habermas 1990, p. 159.

⁵⁶ Knight et Johnson (2011, 168) soulignent que le « débat politique » peut jouer un rôle de « structuration du désaccord », ce qui est important pour prévenir les paradoxes de vote (ou les manipulations des procédures de vote qui en découlent).

⁵⁷ Bien sûr, ses racines sont plus anciennes : l'Athènes antique est souvent considérée comme un paradigme (voir, par exemple, Ober 2010 ; Nawar 2021), et John Stuart Mill et John Dewey ont été d'importants pionniers (voir, par exemple, Chambers 2018). Pour une vue d'ensemble de la théorie contemporaine de la démocratie délibérative, voir, par exemple, Gutman et Thompson 2004 ; Goodin 2008 ; Dryzek et Niemeyer 2010 ; Bächtiger et al. 2018.

⁵⁸ Dryzek 2017, p. 611.

⁵⁹ Chambers 2018.

⁶⁰ Habermas [1961] 1989.

⁶¹ Habermas [1981] 1984.

L'argument en faveur d'une inclusion totale repose, dans une certaine mesure, sur l'impossibilité de savoir à quel type de problème nous sommes confrontés.

Si la délibération est inclusive, cela augmente les chances de mettre sur la table tous les points de vue pertinents, afin de trouver des solutions meilleures ou « plus raisonnables ». ⁶² Exclure certaines personnes ou minimiser leurs contributions, par exemple en raison de leur genre, de leur origine ethnique ou de leur classe sociale, est donc en contradiction fondamentale avec l'idée même de délibération — et pourtant, il s'agit d'une expérience courante, que connaissent bien trop bien ceux qui se trouvent du côté défavorisé de diverses lignes de démarcation, tandis qu'elle reste souvent un angle mort pour les participants plus privilégiés.

D'un point de vue épistémique, ⁶³ la délibération présente un certain nombre de caractéristiques uniques. Un premier point est la capacité à recueillir des arguments et à trier les bons des mauvais. Grâce à la convergence d'une pluralité de points de vue, et à condition d'être disposé à laisser les arguments s'exprimer, les bons arguments peuvent l'emporter sur les mauvais, et les points de vue partiels ou unilatéraux peuvent se corriger mutuellement. ⁶⁴ Cela permet également d'éliminer les erreurs factuelles ou logiques. ⁶⁵ Il s'agit de bien plus qu'une simple agrégation : les arguments peuvent être *mis en balance* les uns par rapport aux autres, en discutant de leurs relations logiques et de leurs forces relatives dans le cadre d'une évaluation qualitative. En effet, certains théoriciens ont fait valoir que les capacités de raisonnement humain s'expriment au mieux lorsqu'elles sont utilisées dans de tels contextes argumentatifs, en collaboration avec d'autres, car c'est à cette fin qu'elles ont évolué au cours de l'histoire de notre espèce. ⁶⁶

Une deuxième caractéristique épistémique importante est la flexibilité qu'offre ainsi la délibération : elle ouvre la possibilité de créer quelque chose de nouveau ou de changer complètement de cap. La délibération va au-delà des méthodes algorithmiques et prévisibles permettant de traiter des problèmes établis. Dans les processus délibératifs, de *nouveaux* problèmes peuvent être formulés ; la discussion peut changer de cap en repensant un problème ; les participants peuvent se rendre compte que de nouveaux arguments, ou de nouvelles formes de savoir, sont nécessaires. ⁶⁷ Au lieu de se limiter à une rationalité instrumentale dans laquelle les objectifs sont déterminés ailleurs, la délibération peut remettre en question à la fois les moyens et les fins pour aborder un problème actuel — ou elle peut redéfinir complètement le problème. ⁶⁸

⁶² Habermas [1981], 97.

⁶³ Il s'agit là des objectifs *épistémiques* de la délibération ; il peut également exister des objectifs qui ne sont pas directement épistémiques, du moins pas dans le sens où ils viseraient la « vérité ». Par exemple, Hannon (2020a) a récemment examiné la manière dont la délibération peut favoriser une « compréhension empathique » susceptible d'avoir des effets épistémiques bénéfiques indirects. En outre, il pourrait y avoir des effets purement moraux, tels qu'un renforcement de la cohésion sociale, mais je ne m'attarde pas sur ceux-ci ici.

⁶⁴ Voir également Landmore 2013, p. 96-97.

⁶⁵ Rizzo et Whitman (2019, 215) citent diverses études montrant que lorsque des individus travaillent en groupe, cela peut réduire les taux d'erreur dans les tests standard de biais cognitifs — vraisemblablement parce que les individus discutent des problèmes au sein de ces groupes ; c'est-à-dire qu'ils délibèrent.

⁶⁶ Landmore 2013, chap. 5 ; voir également Mercier et Landmore 2012 sur la « théorie argumentative du raisonnement ».

⁶⁷ Cf. également Landmore 2013, p. 111-116, qui s'appuie sur cet argument pour plaider en faveur de l'inclusion de tous les citoyens, sur un pied d'égalité, dans les processus délibératifs.

⁶⁸ Sur la réflexivité de la démocratie, par opposition aux marchés, voir notamment Knight et Johnson 2011.

Si l'on se demande quels *types* de savoir peuvent être traités par la délibération, un troisième atout crucial de ce mécanisme apparaît : il n'y a aucune limitation de principe quant aux types de savoir qu'elle peut traiter.⁶⁹ La délibération s'épanouit grâce au rassemblement de différentes perspectives, et la diversité réduit le risque que les participants restent enfermés dans une seule vision du monde ou idéologie, ou qu'ils négligent des angles morts évidents.⁷⁰ Différentes formes de savoir et d'expertise, fondées sur des expériences ou des méthodes d'exploration différentes, dont chacune est par définition limitée, peuvent être mises en commun. C'est précisément en raison de l'absence de « méthode » figée que la délibération est la seule approche dont nous disposons pour intégrer des corpus de connaissances très différents. « Asseyons-nous ensemble et discutons-en » est donc notre meilleure approche pour faire face à des problèmes complexes et multiformes ou à des situations où s'opposent des conflits d'intérêts.⁷¹

Grâce à ces caractéristiques, la délibération permet également de traiter des problèmes complexes dans lesquels les niveaux descriptif et normatif sont inextricablement liés.⁷² Il a parfois été suggéré que les citoyens ou leurs représentants élus devraient décider des *finalités* politiques et s'en remettre aux experts pour le choix des *moyens*. Par exemple, Thomas Christiano décrit la relation entre citoyens et experts comme une relation dans laquelle les citoyens sont aux « commandes » et les experts suivent leur exemple.⁷³ Il s'agit d'un modèle séduisant, qui semble correspondre parfaitement à la distinction entre les questions normatives, qui relèvent de la politique, et les questions descriptives, sur lesquelles les experts concernés sont censés apporter des explications. Mais ce modèle est remis en cause par le fait que, dans de nombreux cas, les dimensions normatives et descriptives des problèmes sont difficiles à dissocier, les valeurs éthiques ayant une incidence sur l'exploration des faits empiriques et le choix des méthodes, et différents types de valeurs jouant des rôles différents dans le processus décisionnel.⁷⁴ Souvent, une approche plus intégrée est nécessaire, ainsi qu'une délibération impliquant

⁶⁹ Certains critiques ont fait valoir que la délibération ne peut pas intégrer les connaissances tacites, mais voir Benson 2018 pour un argument contraire.

⁷⁰ On a beaucoup parlé du théorème « la diversité l'emporte sur la compétence » (Hong et Page 2004), un théorème mathématique qui montre que, dans certaines circonstances, des groupes plus diversifiés peuvent obtenir de meilleurs résultats que des groupes d'experts. Mais la manière de transposer les hypothèses de ce théorème au contexte politique reste controversée. Pour une perspective positive, voir Landemore 2013, chap. 4 ; pour une lecture plus critique de la portée réelle du théorème « la diversité l'emporte sur la compétence », voir, par exemple, Grim et al. 2019. Mais des arguments en faveur de la diversité peuvent également être avancés de manière indépendante ; voir, par exemple, Bohman 2006 et Fuerstein 2021. Serrano Zamora (2022) a développé un argument de type deweyien en faveur de la diversité et de l'inclusion maximale, fondé sur la nécessité d'articuler les problèmes sociaux (avant même de pouvoir passer à la recherche de solutions).

⁷¹ Comme le souligne Benson (2019), ce processus est donc particulièrement adapté aux « biens à faible retour d'information » : des biens pour lesquels la qualité de notre prise de décision ne se révèle que bien plus tard ou à travers des signaux flous. Cependant, il n'est pas certain que la délibération soit *toujours* adaptée aux situations de conflit (voir également Mendelberg 2002, 160–161).

⁷² Ceux-ci sont parfois qualifiés de « problèmes épineux » (un terme issu de la littérature sur le design thinking) ; pour une analyse, voir par exemple Brown 2009, p. 11–12.

⁷³ Christiano 2012b ; pour une analyse critique, voir Lafont 2020, p. 176–179.

⁷⁴ Sur les valeurs en science, voir notamment Douglas 2009.

experts *et* représentants politiques, voire les citoyens eux-mêmes, constitue la meilleure stratégie.⁷⁵

Il est toutefois important d'adopter une conception large de ce qui constitue une « contribution au débat » ; sinon, on s'expose au reproche selon lequel la démocratie délibérative serait une théorie élitiste qui transpose la salle de séminaire de philosophie dans la sphère publique.⁷⁶ Un large éventail d'expressions peut être utilisé pour contribuer, de bonne foi, aux processus délibératifs : interventions artistiques, expressions d'émotions, manifestations de rue, et même certaines formes d'intervention antagonistes telles que la désobéissance civile.⁷⁷

Ce point avait été soulevé dès le début du débat sur la démocratie délibérative, les chercheuses féministes, en particulier, critiquant une conception trop rationaliste de la délibération, qu'elles jugeaient contraire à l'objectif d'une inclusion totale de tous les groupes sociaux.⁷⁸ Elles ont également fait valoir que les intérêts individuels et collectifs ne devaient pas être catégoriquement exclus de la délibération, pour autant que les individus ou les groupes les présentent de manière équitable et respectueuse.⁷⁹ Ce qui mérite particulièrement d'être souligné dans ce contexte, c'est le pouvoir des récits, qu'il s'agisse de poèmes, de romans ou de films. Ces formes artistiques ne fournissent pas le type d'arguments largement partageables que l'on pourrait directement avancer dans le discours public. Mais elles peuvent permettre aux citoyens de comprendre le point de vue d'autrui d'une manière qui serait bien plus difficile à réaliser par d'autres moyens. Elles peuvent ainsi contribuer à créer de l'empathie entre différents groupes et conduire à une meilleure compréhension mutuelle des raisons qui sous-tendent leurs positions.⁸⁰

Ces caractéristiques distinguent la délibération des marchés et des communautés d'experts en tant que mécanismes de gestion des connaissances. La délibération vise à parvenir à une vision partagée de la réalité, ou du moins à une vision dans laquelle les lignes de désaccord sont clairement comprises. Cela la rend fondamentalement différente des marchés, qui visent l'allocation de biens et de services *divergents* : l'intérêt du mécanisme de marché réside dans le fait que tous les acteurs du marché obtiennent ce qu'ils préfèrent, ce qui est fondamentalement différent de la délibération, qui présente des arguments afin de convaincre les autres de les accepter, pour parvenir à un terrain d'entente. La délibération

⁷⁵ L'analyse de Douglas (2021) concernant le conseil scientifique dans les démocraties, qui exige une obligation de rendre des comptes vis-à-vis des pairs scientifiques, des destinataires des conseils (c'est-à-dire les responsables politiques) et des citoyens, peut être comprise de cette manière.

⁷⁶ Pour une critique allant dans ce sens, voir par exemple Shapiro 1999.

⁷⁷ De telles formes ont notamment été théorisées par les théories « antagonistes » de la démocratie, qui opposaient leurs approches à celles de la démocratie délibérative (voir, par exemple, Laclau et Mouffe 1985). Mais les théoriciens de la démocratie délibérative ont repris bon nombre de ces arguments et conçoivent désormais les contributions aux débats dans un sens beaucoup plus large. Dryzek (2017, 629) conclut que « la critique de Mouffe était plausible il y a deux décennies, mais la démocratie délibérative a évolué, notamment en prenant une teinte plus contestataire ».

⁷⁸ Voir notamment Young 2000 et Fraser 1990.

⁷⁹ Fraser 1990. Mansbridge et al. 2012 et de nombreuses autres contributions délibératives ultérieures ont admis ce point.

⁸⁰ Voir, par exemple, Polletta et Gardner 2015 sur le rôle des récits et de la narration dans la délibération, dans le contexte des mouvements sociaux ; voir également Hannon 2020a sur le potentiel de la délibération à créer ou à renforcer l'empathie.

est donc adaptée pour aborder des questions relatives aux *cadres* des marchés, qui, par définition, doivent être partagés.⁸¹ Elle se distingue également de la création de connaissances au sein des communautés d'experts : bien que la délibération ait également lieu *parmi les experts*, les discours au sein de ces communautés partent généralement de prémisses spécifiques et considèrent certaines méthodologies comme acquises, afin de répondre à des questions précises.

Outre ses avantages épistémiques au sens strict, la délibération présente également une dimension légitimante importante qui en découle. Une décision peut être considérée comme légitime si tous les arguments, de tous les côtés, ont été avancés et sérieusement pris en compte. Ceux qui ne sont pas d'accord avec les résultats finaux peuvent néanmoins les percevoir sous un jour différent de celui où ces mêmes résultats auraient simplement été décrétés de manière unilatérale, sans aucune discussion, car leur qualité n'aurait alors pas pu être évaluée et les possibilités d'améliorations épistémiques (ou autres) auraient pu rester inexploitées.⁸²

Une question clé est toutefois de savoir si la délibération peut concrétiser ces potentiels dans la pratique — ou si sa mise en œuvre dans la vie réelle risque d'être affaiblie ou corrompue pour devenir quelque chose de très différent de l'idéal et incapable de tirer parti de ses avantages épistémiques. Cette question continue de diviser les partisans et les détracteurs de la délibération, et les deux camps s'appuient sur une multitude d'études empiriques qui tentent de leur donner raison. Dans un article de 2006, Cass Sunstein propose un résumé utile des principaux axes de critique.⁸³ Un premier risque est que la délibération puisse amplifier les biais humains, qui sont plus marqués au sein des groupes que lorsque les individus agissent seuls.⁸⁴ De plus, « l'effet de connaissance commune » décrit le problème selon lequel les participants à la délibération, par exemple au sein d'un jury, ont tendance à se concentrer sur ce que tous les membres du groupe savent, au lieu de faire émerger des connaissances supplémentaires que seuls certains possèdent.⁸⁵ Il peut également y avoir des « cascades », qu'elles soient informationnelles ou liées à la réputation, qui conduisent les personnes à ne pas révéler les informations dont elles pourraient disposer, mais plutôt à « suivre le mouvement ». ⁸⁶Ces effets peuvent conduire les groupes à se polariser davantage après la délibération qu'ils ne l'étaient auparavant, soit parce qu'ils ont découvert de nouveaux arguments venant étayer leurs opinions antérieures, soit parce qu'ils cèdent aux pressions sociales, soit parce que les individus aux opinions les plus extrêmes sont les plus sûrs d'eux.⁸⁷

Les défenseurs de la délibération ont toutefois également présenté de nombreuses études montrant que ces effets ne se produisent pas nécessairement. James Fishkin et ses collaborateurs ont mis au point un type d'expérience souvent décrit comme

⁸¹ Cf. également Knight et Johnson 2011, en particulier la partie II, sur le rôle de la démocratie pour garantir les conditions dans lesquelles d'autres institutions, y compris les marchés, peuvent bien fonctionner.

⁸² Voir en particulier Cohen 1989 sur la légitimité de la délibération démocratique.

⁸³ Voir également Mendelberg 2002 pour un aperçu des avantages et des risques de la délibération.

⁸⁴ Sunstein 2006, p. 197-198.

⁸⁵ Sunstein 2006, p. 198-200.

⁸⁶ Sunstein 2006, p. 200-203.

⁸⁷ Sunstein 2006, p. 203-204. Talisse (2019, chap. 4) ajoute le mécanisme de « corroboration » : le simple fait de constater que ses opinions sont partagées par les membres du groupe peut renforcer la conviction des individus à leur égard.

« minipublic » : cadre dans lequel un groupe de personnes, tirées au sort parmi la population générale, se réunissent pour délibérer sur des sujets spécifiques, par exemple une proposition politique.⁸⁸ De telles expériences ont, à ce jour, été menées sur de nombreux sujets et dans de nombreux endroits.⁸⁹ Dans ce cadre, divers problèmes susceptibles de nuire à la délibération ont été abordés. Par exemple, les détracteurs soutiennent que des participants mieux informés et plus instruits pourraient dominer les groupes et, ce faisant, compromettre les aspirations égalitaires de la délibération.⁹⁰ Il est possible de remédier à cela en fournissant à tous les participants une quantité équilibrée d'informations avant l'événement. Les dynamiques de groupe néfastes, telles que la prédominance des connaissances partagées ou les pressions sociales, peuvent être minimisées grâce à la présence de modérateurs et à la diversification des formats. Grâce à ce type d'expérimentation, les stratégies visant à atteindre les objectifs de la délibération se sont affinées au fil du temps, et le répertoire des formats destinés aux « mini-publics » est désormais très bien développé.

Bon nombre de ces expériences ont démontré que les prédictions concernant d'éventuels dysfonctionnements, par exemple la polarisation des groupes ou l'influence des inégalités socio-économiques, étaient erronées : les participants à la délibération se sont révélés ouverts d'esprit, prêts à écouter les autres et à réagir aux arguments.⁹¹ Une analyse récente d'un grand événement délibératif aux États-Unis, « America in One Room », a montré que la délibération avait en fait conduit à une dépoliarisation sur de nombreuses questions politiques de fond, dans des domaines tels que l'immigration ou la politique économique.⁹² Il est intéressant de noter qu'elle a également conduit à une dépoliarisation « affective » : les participants ont fini par avoir une opinion plus positive des personnes issues de l'autre bord du spectre politique.⁹³

Bien sûr, cela ne signifie pas que la délibération se déroule *toujours* sans heurts. Le cadre des « minipublics » est tout à fait atypique : les participants prennent du temps sur leur emploi du temps chargé pour se réunir dans des lieux plus ou moins neutres, avec le soutien d'animateurs, de modérateurs et d'experts en la matière. De plus, les personnes opposées à la délibération ne répondraient très probablement pas favorablement à une invitation à un événement délibératif ; en ce sens, un certain degré d'autosélection entre en jeu.⁹⁴ Néanmoins, les nombreuses expériences menées avec des assemblées délibératives lottocratiques et des « minipublics » montrent que la délibération est plus qu'un idéal utopique, et que les accusations selon lesquelles les citoyens seraient généralement incapables de délibérer sont infondées.

Une question clé est toutefois de savoir si la délibération a également lieu en dehors de ces cadres spécifiques, dans la vie quotidienne des gens. Une étape importante dans le développement

⁸⁸ Fishkin 2018 offre un bon aperçu de cet axe de recherche.

⁸⁹ Fishkin 2018 présente diverses études de cas.

⁹⁰ Voir, par exemple, Mendelberg 2002, p. 166-167.

⁹¹ Voir, par exemple, Fishkin et Luskin 2005 ; Fishkin 2018. Par exemple, des études sur les « minipublics » ne constatent aucun glissement systématique vers les positions des participants masculins, comme on pourrait s'y attendre si ces groupes exerçaient un pouvoir informel sur le processus de groupe (Fishkin 2018, 77).

⁹² Fishkin et al. 2021. L'événement a eu lieu en 2019, avec un échantillon aléatoire de 526 électeurs inscrits.

⁹³ Fishkin et al. 2021, p. 1478-1479.

⁹⁴ Voir également Mutz 2006, 60 ; elle soulève également un certain nombre d'autres critiques méthodologiques, mais celles-ci semblent moins fondées.

L'un des aspects marquants de la théorie de la démocratie délibérative a été ce qu'on appelle le « tournant systémique », qui a adopté une perspective large sur différents types de discours, allant des conversations quotidiennes aux débats parlementaires, en incluant également certaines formes de discours antagonistes, voire instrumentaux, pour autant que leur rôle au sein du système global contribue à la fonction délibérative de ce dernier.⁹⁵ Une question clé devient alors celle de la répartition des rôles entre les différents discours : comment peuvent-ils s'« influencer mutuellement » et contribuer au système dans son ensemble ?⁹⁶ Et bien que toutes les composantes d'un tel système n'aient pas besoin d'être délibératives,⁹⁷ le caractère global du système doit être imprégné d'une culture délibérative.⁹⁸

Jane Mansbridge et ses coauteurs, dans un article fondateur sur les systèmes délibératifs, proposent trois fonctions pour ces systèmes : une fonction épistémique, une fonction éthique et une fonction démocratique. Alors que la première concerne la connaissance, les deuxième et troisième concernent les relations de respect mutuel et d'inclusion entre citoyens égaux.⁹⁹ Cependant, comme l'a fait valoir John Dryzek, l'évaluation des pratiques délibératives ou autres ne peut se limiter au système délibératif, mais doit également inclure leurs contributions à la capacité de la communauté politique dans son ensemble : comment ces pratiques aident-elles cette dernière à aborder ses problèmes et à les résoudre de manière démocratique ?¹⁰⁰ Une question clé, dans cette perspective, est de savoir comment les instances et les pratiques délibératives sont reliées à l'État et à ses institutions chargées de la prise de décision législative et exécutive.¹⁰¹

Un autre point tout aussi important — sur lequel je reviendrai également dans un chapitre ultérieur¹⁰² — est de savoir dans quelle mesure les citoyens sont *disposés* à délibérer ou ont des motivations pour le faire. Comme décrit plus haut, il n'est pas nécessaire d'exclure complètement les questions d'intérêts de la délibération démocratique : la politique *porte* en partie sur les intérêts, et il est important de les articuler clairement et de comprendre les enjeux pour les différents groupes. Le défi pour les pratiques délibératives consiste à y parvenir *sans* recourir à des stratégies manipulatoires ou coercitives. Cependant, il ne faut pas sous-estimer le fait que la délibération peut développer une « force d'attraction » qui lui est propre, en ce sens qu'elle peut constituer une expérience précieuse et enrichissante pour les participants. Si les participants peuvent s'attendre à ce que les pratiques délibératives soient équitables, ils peuvent très bien consacrer volontairement leur temps et leur énergie, comme le font d'ailleurs de nombreuses personnes, dans divers contextes de leur vie privée, sur leur lieu de travail ou au sein de la société civile

⁹⁵ Le terme « système délibératif » est tiré de Mansbridge 1999a ; voir également Parkinson 2006 et Mansbridge et al. 2012.

⁹⁶ Mansbridge 1999a, p. 213.

⁹⁷ Mansbridge et al. 2012, p. 3. Cependant, comme l'ont souligné certains critiques, il ne faut pas en déduire qu'un système délibératif pourrait se composer exclusivement d'actes non délibératifs qui, d'une manière ou d'une autre, aboutiraient à une délibération ou à son équivalent (Owen et Smith 2015).

⁹⁸ Voir également Dryzek 2017, p. 622-624.

⁹⁹ Mansbridge et al. 2012, p. 9-11.

¹⁰⁰ Dryzek 2017, qui établit une distinction entre « système » et « entité politique ».

¹⁰¹ Mansbridge et al. 2012, p. 9.

¹⁰² Chapitre 11.2.

organisations. Mais bien sûr, les conditions contextuelles peuvent rendre plus ou moins probable que les individus s'engagent de cette manière — et l'un des axes majeurs de l'argumentation de cet ouvrage consiste à soutenir qu'il faut améliorer ces conditions.

Néanmoins, le risque de voir des hiérarchies sociales s'immiscer dans les pratiques délibératives reste bien réel. Il existe tout simplement trop de façons dont les préjugés implicites, les hiérarchies culturelles ou le raisonnement motivé peuvent s'immiscer dans les conversations humaines. Les personnes issues de milieux défavorisés, ou qui sont simplement moins sûres d'elles ou moins enclines à se lancer dans des joutes verbales, peuvent se sentir marginalisées par le ton agressif qui prévaut dans de nombreuses conversations de la vie réelle, en particulier dans le monde en ligne. Les autrices féministes spécialisées dans la délibération soulignent depuis longtemps que les minorités pourraient avoir besoin de leurs propres espaces, protégés des personnes extérieures, dans lesquels elles peuvent échanger leurs points de vue, exprimer leurs problèmes et se préparer, si elles le souhaitent, à participer aux discours du grand public. Nancy Fraser a proposé le terme de « contre-publics subalternes » pour décrire « des arènes discursives parallèles où les membres de groupes sociaux subordonnés inventent et diffusent des contre-discours, qui leur permettent à leur tour de formuler des interprétations oppositionnelles de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins »¹⁰³. Les « contre-publics subalternes » peuvent également servir d'arène pour créer et partager des connaissances sur les mécanismes d'exclusion et d'oppression, ainsi que sur les moyens possibles de les surmonter.

Le besoin de contre-publics est particulièrement urgent lorsque les discours publics sont corrompus par des individus ou des groupes ayant des intérêts particuliers, qui prétendent participer à la délibération alors qu'en réalité ils ne poursuivent que des intérêts stratégiques. Il peut être très difficile de distinguer les attitudes honnêtes des attitudes malhonnêtes dans des contextes délibératifs, et les participants malhonnêtes peuvent recourir à de nombreuses stratégies pour faire passer leurs interventions pour de véritables préoccupations ou objections. Ils peuvent, par exemple, recourir à des manœuvres rhétoriques pour présenter différentes options sous un certain jour, ou tenter de jouer sur les préjugés implicites ou la capacité d'attention limitée des autres participants. Ainsi, des stratèges habiles peuvent abuser des cadres délibératifs précisément parce que les autres participants sont disposés à s'ouvrir et à faire preuve d'honnêteté — une forme de vulnérabilité qui peut transformer les processus délibératifs en un champ de bataille où s'affrontent des stratégies manipulatrices diamétralement opposées à l'esprit de la délibération, et pourtant très difficiles à repérer en tant que telles. Dans de telles situations, les groupes qui se trouvent dans une situation injustement défavorable, ou qui ont été historiquement marginalisés, peuvent être consternés à l'idée même *qu'ils* soient censés jouer franc jeu alors que d'autres ne l'ont pas fait par le passé, et continuent souvent de ne pas le faire.

¹⁰³ Fraser 1990, 67. Bien sûr, il est difficile de déterminer lesquels de ces « contre-publics » il convient de considérer comme légitimes et valables. Comme le souligne Fraser elle-même, certains d'entre eux sont « antidémocratiques et anti-égalitaires » (1990, 70), et bien sûr, la forme des « contre-publics » et la rhétorique qui les entoure peuvent être, et ont été, détournées par des groupes douteux, par exemple les suprémacistes blancs. Dans leur cas, cependant, l'argument selon lequel leurs formes spécifiques d'expérience mènent à des perspectives spécifiques est hautement contestable.

Permettez-moi de conclure cette section en évoquant deux mécanismes connexes, qui fonctionnent souvent de concert avec la délibération, mais qui doivent néanmoins être clairement distingués de celle-ci : les hiérarchies et le vote. Les hiérarchies formelles, telles qu'on les trouve dans les administrations et sur les lieux de travail, s'accompagnent presque toujours de déséquilibres de pouvoir, et ce d'autant plus s'il n'existe aucun mécanisme de contre-pouvoir pour les travailleurs, tel que les droits de codécision.¹⁰⁴ Pour accomplir leurs tâches, les organisations hiérarchiques s'appuient sur les connaissances de leurs membres. Elles recourent souvent à des processus complexes de « gestion des connaissances » et de consultation destinés à recueillir des informations et des savoirs auprès des individus. Mais le fait même que ces processus se déroulent au sein de hiérarchies sape souvent leur caractère délibératif. Comme le dit le dicton : « Le patron n'entend que les bonnes nouvelles. » D'autres hiérarchies, par exemple celles fondées sur le genre ou l'origine ethnique, peuvent aggraver les difficultés d'une conversation ouverte et honnête dans de tels contextes.¹⁰⁵ Les salariés se rendent souvent compte que ces « délibérations » ne sont qu'une simple mascarade et réagissent en retenant des informations ou en agissant de manière stratégique, car ils ressentent le besoin de protéger leurs propres intérêts, souvent à juste titre. C'est ce qui transforme souvent les conversations au sein des hiérarchies professionnelles, censées être délibératives, en une forme dégénérée où les demi-vérités et la communication stratégique l'emportent sur les échanges honnêtes et la recherche commune de solutions.¹⁰⁶

Le deuxième mécanisme que je souhaite distinguer de la délibération est le vote. Certains « minipublics » aboutissent à un vote afin de parvenir à une décision. Et bien sûr, le vote reste un mécanisme clé de la démocratie en général. Certains théoriciens l'ont également abordé sous un angle épistémique : ne devrait-il pas être considéré comme un mécanisme essentiel pour rassembler la « connaissance du plus grand nombre » ? Le « théorème du jury de Condorcet » apporte un argument mathématique élégant à l'appui de cette thèse : s'il existe un groupe de personnes qui, en moyenne, ont raison à plus de 50 % lorsqu'elles choisissent l'une des deux réponses possibles (dans un jury, la question étant « coupable » ou « non coupable »), alors un vote à la majorité simple, dans lequel les individus votent de manière indépendante et non stratégique, a plus de chances d'être correct qu'un verdict rendu par une seule personne.¹⁰⁷ Afin de rassembler certaines formes de savoir provenant d'individus, dans certaines conditions, le vote semble être un bon candidat pour un mécanisme d'agrégation épistémique.¹⁰⁸

¹⁰⁴ Je pars ici du principe que les hiérarchies bureaucratiques sont des mécanismes de *coordination* importants, mais qu'elles ne constituent pas, en elles-mêmes, des mécanismes *épistémiques*. J'ai abordé en détail leurs dimensions normatives dans Herzog 2018.

¹⁰⁵ Voir Herzog 2018, chap. 6, et Gerlsbeck et Herzog 2020 pour des analyses.

¹⁰⁶ Dans Herzog 2018, chap. 10, je soutiens que ce défi conduit à un argument en faveur de la démocratie sur le lieu de travail.

¹⁰⁷ Pour une présentation et une analyse (y compris des discussions sur des versions reposant sur des hypothèses moins strictes), voir, par exemple, Goodin et Spiekermann 2018, partie I.

¹⁰⁸ Pour une analyse détaillée, voir Landemore 2013, chapitres 3 et 6-7.

Ces conditions ne sont toutefois pas toujours remplies. Les processus de vote politique portent rarement sur une proposition spécifique, qui serait abordée d'un point de vue purement épistémique (plutôt que fondé sur des intérêts ou une identité). Le plus souvent, les votes politiques regroupent différentes questions, par exemple via les programmes des partis, et les citoyens sont motivés à voter en fonction d'un mélange de considérations épistémiques et d'autres facteurs. Mais surtout, c'est souvent *grâce* à des processus antérieurs présentant des caractéristiques délibératives que les citoyens parviennent à se forger une opinion sur les questions politiques. Ces délibérations, par exemple dans les médias, entre amis ou sur des forums en ligne, peuvent clarifier les enjeux d'une décision et éliminer les arguments erronés ou non pertinents. Mais voici un revirement : bon nombre de ces processus de délibération se déroulent publiquement et, à ce titre, ils peuvent réduire l'indépendance des individus les uns par rapport aux autres. Ils peuvent écouter les mêmes chaînes d'information, lire les mêmes médias et discuter des propositions entre eux — et bien que cela puisse présenter des avantages épistémiques évidents, cela met en péril l'indépendance mutuelle qui est au cœur du théorème du jury de Condorcet.¹⁰⁹

Je suggère donc de considérer le vote non pas comme un processus épistémique, mais plutôt comme un processus décisionnel. Plus les processus épistémiques de délibération *préalables* au vote sont de qualité — y compris, le cas échéant, la transmission de connaissances d'experts pertinentes au grand public —, plus il est probable que les votes seront épistémiquement efficaces, en ce sens que les individus seront bien informés sur les sujets en jeu. Mais dans les votes, les intérêts et les identités jouent souvent un rôle également, ce qui peut être tout à fait légitime. La politique ne se résume pas à « faire les bons choix », même si « faire les bons choix » est souvent une condition nécessaire pour pouvoir, par exemple, défendre ses intérêts légitimes. De plus, le vote a d'autres justifications au-delà de la dimension épistémique. Avant tout, il exprime l'égalité de tous les citoyens dans la prise de décision et, à ce titre, confère une autorité démocratique aux élus.¹¹⁰

C'est également pourquoi il serait erroné d'affirmer que la délibération est la *seule* chose qui compte pour la démocratie. L'État de droit compte, l'égalité des citoyens compte, des procédures équitables comptent. Mais lorsque des problèmes *épistémiques* doivent être abordés, la délibération occupe une place spécifique. Elle aide avant tout à découvrir et à articuler les problèmes, et elle accompagne et contribue à la recherche de solutions. Et, conjointement avec d'autres mécanismes, elle est cruciale pour garantir la responsabilité de ceux qui détiennent le pouvoir démocratique ou d'autres formes de pouvoir dans la société. Si la délibération démocratique, dans les sphères publiques et privées, est affaiblie, les processus démocratiques risquent de devenir des coquilles vides où ne se déroulent que des luttes de pouvoir.

¹⁰⁹ Anderson 2006, p. 11-12. En ce sens, le théorème du jury de Condorcet présente une plus grande similitude avec les marchés et le type de savoir qui y est traité, notamment dans la mesure où c'est une conception *individualiste* du savoir qui sous-tend ces deux approches.

¹¹⁰ Voir, par exemple, Christiano 2004.

3.4. La production de connaissances au sein des communautés d'experts

Le troisième mécanisme que je souhaite distinguer ici est la production de connaissances d'experts au sein de communautés spécifiques, généralement sur la base de méthodes précises destinées à répondre à des questions précises. Les connaissances d'experts, telles que je les conçois ici, sont d'une nature fondamentalement différente de celles, dispersées, fondées sur les préférences et les opportunités de profit, que les marchés peuvent traiter. Cette dernière forme de savoir est, presque par définition, répartie de manière homogène : chaque individu connaît mieux que quiconque ses propres préférences ; chaque fournisseur sait ce qu'il a à offrir. Le savoir d'expert, en revanche, est réparti de manière inégale : pour chaque type de savoir de ce genre, il existe certains individus qui en savent plus que d'autres, ou qui ont développé des compétences pratiques plus poussées que d'autres.¹¹¹

Ce qui distingue la connaissance d'expert du type de connaissance généralement traitée dans le cadre d'une délibération démocratique, ce n'est pas qu'elle soit d'une nature fondamentalement différente,¹¹² mais qu'elle soit hautement spécialisée. Cette spécialisation implique directement qu'elle ne peut généralement pas, à elle seule, servir à répondre à des questions politiques, car celles-ci reposent sur des faits *et* des valeurs, et touchent presque toujours à plusieurs enjeux à la fois, ce qui nécessite d'intégrer différents corpus de connaissances spécialisées. Cela implique également qu'elle n'est pas immédiatement accessible à tous : il faut faire partie de la communauté d'experts concernée et posséder les connaissances de base nécessaires pour comprendre ses méthodes et ses modes d'acquisition des connaissances. Une métaphore spatiale est celle de différentes niches, peuplées par des groupes d'individus, mais jamais par la société dans son ensemble, ou celle d'un paysage composé de différentes collines.¹¹³ Une question clé que ces métaphores soulèvent est de savoir comment le savoir expert peut être transmis depuis ces niches, ou depuis ces collines, vers l'espace ouvert du public partagé, où des décisions communes doivent être prises.

Lorsque le savoir d'expert est en jeu — qu'il s'agisse de connaissances scientifiques ou de certaines expériences pratiques ou compétences que seules certaines communautés possèdent —, il n'est, par définition, pas logique de prétendre que toutes les voix devraient avoir le même poids. Certaines personnes en savent plus que d'autres ou sont plus expérimentées et, par conséquent, plus aptes à accomplir certaines tâches que d'autres. Nier ces faits nous priverait des nombreuses perspectives théoriques et des avantages pratiques de la division du travail.¹¹⁴ Comme l'ont formulé Collins et Evans : « Considérer que le paysage épistémologique

¹¹¹ Les philosophes ont utilisé différentes approches pour préciser comment comprendre exactement les connaissances ou le savoir-faire supérieurs des experts, un point sur lequel je reviendrai ci-dessous. Pour une discussion des différentes approches, voir, par exemple, Baghramian et Croce 2021, 446–503.

¹¹² Ce point a été souligné par Serrano Zamora et Santarelli 2022, dans le contexte de la participation d'experts et de profanes aux débats sur les mesures de santé publique pendant la crise du coronavirus.

¹¹³ Voir également Nguyen 2020b, qui utilise la métaphore des « îles cognitives ». Je préfère les termes « niches » ou « montagnes », car ils suggèrent que, dans la plupart des cas, il existe des interconnexions avec le continent (même si la chaîne peut être longue).

¹¹⁴ Voir également Coady 2012, p. 31.

« Renoncer à la dimension verticale revient à renoncer à toute responsabilité vis-à-vis du monde dans lequel nous vivons. » ¹¹⁵ Cela est d'autant plus vrai que nous utilisons depuis longtemps des pratiques et des technologies — par exemple, l'énergie nucléaire — qui ne sont possibles que grâce aux connaissances des experts. Ces technologies et pratiques ont des conséquences dont nous ne pouvons pas simplement nous décharger ; même si nous souhaitons démanteler et abandonner (certaines de) ces pratiques et technologies, il faut faire appel à des experts pour guider ce processus même.

Il est révélateur que même les perspectives les plus radicales reconnaissent l'existence de différences de savoir. Même les anarchistes, qui rejettent la plupart des formes d'autorité, se sont débattus avec la légitimité de l'autorité *épistémique*, tout en la reconnaissant à contrecœur. Prenons le passage suivant de Mikhaïl Bakounine, dans lequel il est manifestement tiraillé entre son désir d'indépendance et sa reconnaissance de la dépendance vis-à-vis de l'autorité épistémique d'autrui :

En découle-t-il que je rejette toute autorité ? Loin de moi une telle pensée. En matière de bottes, je m'en remets à l'autorité du bottier ; en ce qui concerne les maisons, les canaux ou les chemins de fer, je consulte celle de l'architecte ou de l'ingénieur. Pour tel ou tel savoir spécialisé, je m'adresse à tel ou tel savant. Mais je ne permets ni au bottier, ni à l'architecte, ni au savant de m'imposer son autorité. Je les écoute librement et avec tout le respect que méritent leur intelligence, leur caractère, leurs connaissances, tout en me réservant toujours mon droit incontestable de critique et de censure. Je ne me contente pas de consulter une seule autorité dans une branche particulière ; j'en consulte plusieurs ; je compare leurs opinions et je choisis celle qui me semble la plus solide.¹¹⁶

Si ce passage semble plutôt optimiste (peut-être trop optimiste) quant à la capacité de l'auteur à juger de la compétence des experts, il se montre plus modeste un peu plus loin dans le texte :

Je m'incline devant l'autorité des spécialistes car ma propre raison me l'impose. Je suis conscient de mon incapacité à saisir, dans tous ses détails et son évolution concrète, une partie même très importante du savoir humain. Même la plus grande intelligence ne serait pas à la hauteur d'une compréhension de l'ensemble¹¹⁷

Et il ajoute, de manière intéressante, une remarque sur l'impossibilité d'une « autorité fixe, constante et universelle », car le savoir est trop différencié :

¹¹⁵ Collins et Evans 2007, 139. Il s'agit là d'une conception « réaliste » de l'expertise, par opposition à celle qui la considère exclusivement comme une construction sociale (par exemple, Eyal 2019).

¹¹⁶ Bakounine 1973, 132.

¹¹⁷ Bakounine 1973, p. 132.

C'est donc cette même raison qui m'interdit de reconnaître une autorité fixe, constante et universelle, car il n'existe pas d'homme universel, pas d'homme capable d'embrasser, dans toute cette richesse de détails sans laquelle l'application de la science à la vie est impossible, toutes les sciences, toutes les branches de la vie sociale.¹¹⁸

Une autre façon d'exprimer cette idée est de dire que, dans le monde moderne, caractérisé par une division du travail épistémique, la notion même d'un roi-philosophe platonicien omniscient est devenue impossible. Même en mettant de côté un instant les questions de légitimité démocratique, il est clair qu'il faudrait un *comité* platonicien, composé d'individus possédant des formes d'expertise très différentes, qui pourraient être amenés à faire appel à d'autres experts s'ils se heurtaient à des défis dépassant leur propre domaine d'expertise.

Pour acquérir des connaissances spécialisées, il faut devenir membre du groupe pertinent de détenteurs de savoir, que j'appellerai « communautés épistémiques »¹¹⁹. Un novice apprend auprès d'experts et s'intègre aux mœurs de la communauté épistémique concernée. Il existe souvent des rites de passage, associés à des épreuves visant à tester les capacités du candidat. À l'époque prémoderne, par exemple dans le monde savant médiéval et la proto-science, les communautés épistémiques étaient souvent entourées de secret, avec des épreuves de loyauté strictes pour les nouveaux membres, notamment par crainte que les connaissances spécialisées ne tombent entre de « mauvaises mains »⁽¹²⁰⁾. Certains vestiges de ces anciennes pratiques peuvent encore exister aujourd'hui, mais dans l'ensemble, l'idéal a évolué vers une plus grande ouverture entre les membres des communautés épistémiques, ainsi que, dans une certaine mesure, envers les personnes extérieures.¹²¹ Néanmoins, pour la plupart des personnes extérieures, même des pratiques totalement transparentes ne lèvent pas le voile derrière lequel se cachent ces formes de savoir : sans la formation et l'acquisition des compétences nécessaires, qui prennent souvent de nombreuses années, il est tout simplement impossible de donner un sens aux informations partagées.¹²² D'autres stratégies, plus actives, sont nécessaires pour rendre certaines formes de savoir aussi « accessibles » que cela est réalistement possible.¹²³

Mais quel est le critère permettant de déterminer quels groupes peuvent être considérés comme des « communautés épistémiques » ? Les philosophes ont défini l'« expertise » de différentes manières, certains mettant l'accent sur la

¹¹⁸ Bakounine 1973, p. 133.

¹¹⁹ Ce terme a été inventé par Haas (1992) dans le contexte de la gouvernance internationale ; voir la note 9 du chapitre 2 pour le contexte. Dans certains cas — par exemple, lorsque les connaissances concernent le savoir local d'une communauté autochtone —, les individus naissent au sein de ces communautés.

¹²⁰ Eamon 1985, p. 322-327, 329-332.

¹²¹ En ce qui concerne la science, cet idéal d'ouverture remonte aux XVI^e et XVII^e siècles. Voir, par exemple, Eamon 1985, p. 321-336. Merton 1942 a saisi cette idée en décrivant le « communisme », ou « la propriété commune des biens », comme l'un des quatre piliers de l'éthique scientifique.

¹²² Un débat intéressant, dans ce contexte, porte sur la question de savoir si l'expertise façonne la perception des individus de telle sorte qu'ils perçoivent réellement le monde différemment, comme lorsqu'un expert en vin peut distinguer des différences entre des saveurs qui semblent identiques aux yeux des profanes (voir, par exemple, Conolly 2019 pour une analyse). Si tel est le cas, alors même la perception sensorielle des experts diffère de celle des non-experts, ce qui rend la communication entre eux encore plus difficile à établir.

¹²³ Voir le chapitre 8.

l'idée selon laquelle les experts détiennent davantage de croyances vraies, dans leur domaine d'expertise, que les profanes,¹²⁴ ainsi que d'autres travaux sur le rôle des experts vis-à-vis des profanes¹²⁵ ou sur leur capacité à *accroître* les connaissances par la recherche.¹²⁶ Les experts scientifiques, par exemple, suivent des pratiques spécifiques afin de comprendre certains phénomènes à l'aide d'une variété de méthodes et de pratiques systématiques.¹²⁷ Cependant, il existe un risque d'assimiler trop rapidement « l'expertise » à la « science » ou au « monde universitaire », une tendance que je souhaite éviter dans ma conception de l'expertise, et donc également dans les critères que l'on invoque pour la définir.

Harry Collins et Robert Evans, deux sociologues des sciences, suggèrent que le meilleur critère d'expertise est l'expérience, qui peut apporter des formes spécifiques de perspicacité.¹²⁸ L'un des atouts de cette proposition est qu'elle reconnaît qu'il existe de nombreuses formes d'expérience différentes, et donc de nombreuses formes d'expertise différentes, au sein des diverses communautés épistémiques.¹²⁹ Collins et Evans soutiennent de manière convaincante que notre conception de ce en quoi consiste l'« expertise » doit être large et multiforme, allant bien au-delà des connaissances scientifiques universitaires. Ils citent des cas célèbres issus des études scientifiques, par exemple les connaissances empiriques des militants de la lutte contre le sida aux débuts de la recherche médicale sur cette maladie,¹³⁰ comme des formes d'expertise qui, au départ, n'étaient pas reconnues comme telles, mais qui se sont avérées apporter des contributions essentielles à la compréhension des phénomènes en question. Un autre exemple est celui des connaissances locales des éleveurs de moutons de Cumbria, que Brian Wynne a analysées dans une célèbre étude de cas : au lendemain de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, alors que la viande d'agneau présentait un risque élevé de contamination, il a fallu un certain temps avant que les scientifiques envoyés par le gouvernement pour évaluer la situation ne comprennent et n'apprécient la forme de savoir expert que ces éleveurs apportaient¹³¹.

Néanmoins, l'expérience seule est également insuffisante pour trancher tous les cas controversés et pour distinguer, par exemple, la théorie de l'évolution de la théorie du dessin intelligent, l'astronomie de l'astrologie, ou les méthodes de guérison alternatives de la science médicale établie. Collins et Evans suggèrent que, dans de tels cas, un critère décisif est de savoir si une communauté épistémique vise ou non la « préservation

¹²⁴ Une telle approche est défendue dans l'article de Goldman de 2001, qui fut l'un des premiers à problématiser la relation entre experts et profanes. Dans Goldman 2018, il s'est rapproché d'une approche axée sur la *fonction* des experts vis-à-vis des profanes.

¹²⁵ Goldman 2018.

¹²⁶ Croce 2019. Pour d'autres façons de catégoriser l'« expertise », du point de vue des études sur la science et la technologie, voir Grundmann 2017.

¹²⁷ Compte tenu de ma conception sociale de la connaissance (cf. chapitre 2), mon approche s'inscrit ici davantage dans la lignée d'approches telles que celle de Longino, qui mettent l'accent sur des critères tels que les espaces de critique ouverte, une culture de la prise au sérieux de la critique, une compréhension partagée des normes et une « égalité tempérée », c'est-à-dire une attention portée à toutes les voix, modérée par les niveaux de compétence (2002, 128-35).

¹²⁸ Collins et Evans 2004, p. 67 et suivantes.

¹²⁹ Collins et Evans 2004, 23.

¹³⁰ Collins et Evans 2004, p. 52-53, 67-72, 137-138.

¹³¹ Wynne 1989. Je reviendrai sur cet exemple au chapitre 8.5.

de « discontinuité » avec le corpus scientifique établi.¹³² Si une communauté épistémique s'intéresse véritablement à la création et à l'utilisation des connaissances, ses membres devraient être disposés à engager un dialogue et à établir des ponts avec d'autres communautés épistémiques qui explorent les mêmes questions à l'aide d'autres méthodes. Même si une communauté, par exemple celle des guérisseurs traditionnels, s'appuie sur des méthodes totalement différentes, pouvant également inclure certaines formes de savoir tacite, ses membres devraient être ouverts aux échanges avec ceux qui explorent des phénomènes identiques ou similaires par le biais de formes plus conventionnelles de recherche médicale. En revanche, les communautés animées par d'autres motivations souhaitent souvent rester à l'écart. Cela signifie que certains courants de la médecine alternative, qui visent en fin de compte à appréhender la santé humaine de manière holistique, peuvent effectivement être considérés comme de l'« expertise », tandis que d'autres, qui rejettent toutes les perspectives de la médecine conventionnelle et insistent sur la « discontinuité », ne le peuvent pas.¹³³

On pourrait ajouter un deuxième critère : les communautés épistémiques doivent être en mesure de démontrer une certaine forme de réussite, définie de manière appropriée pour leur domaine respectif, dans l'utilisation de leurs méthodes pour élargir leurs connaissances. Cela remet en question les approches dont les hypothèses sont, en principe, invérifiables, ou qui ne parviennent pas à démontrer leur efficacité malgré des tests approfondis et rigoureux.¹³⁴ Par exemple, il n'est pas nécessaire de continuer à tester l'hypothèse selon laquelle la Terre serait plate, alors que tant d'initiatives pratiques ont été menées à bien en s'appuyant sur l'hypothèse que la Terre est un globe.

Ces critères ne permettent pas de trancher tous les cas controversés, et il est probable qu'une zone d'ombre subsiste toujours — ne serait-ce que parce que la connaissance évolue au fil du temps et parce que, pour certaines communautés épistémiques autoproclamées, il n'est *pas encore* clair s'il faut les considérer comme telles. Mais ils englobent la plupart des approches scientifiques ainsi que les formes d'expertise fondées sur la pratique, non seulement en ce qui concerne les compétences pratiques, mais aussi en ce qui concerne des expériences telles que, par exemple, celle de vivre en tant que personne non blanche dans une zone rurale, telle qu'elle est articulée par la communauté épistémique concernée.

Sous leur forme paradigmatique (et, à ce titre, plutôt idéalisée), les communautés épistémiques agissent en tant que gardiennes de formes spécifiques de savoir ou de savoir-faire. Leurs membres pratiquent une communication digne de confiance, tant entre eux qu'à l'égard des tiers qui comptent sur eux. Dans certains domaines, où les non-experts dépendent particulièrement des connaissances des experts et sont vulnérables à leur utilisation abusive, cet impératif de fiabilité se concrétise dans l'idéal de professionnalisme, comme l'illustre, par exemple, le serment d'Hippocrate prêté par les médecins. Ceci

¹³² Collins et Evans 2007, 132.

¹³³ Collins et Evans 2007, 133. Dans un ouvrage ultérieur (Collins et Evans 2017), ils soutiennent que l'acceptation des valeurs qui sous-tendent la science est un choix moral (une position qu'ils qualifient de « modernisme électif »). Mais je trouve cet argument trop faible : nous avons de bonnes *raisons* d'accepter ces valeurs si notre objectif est de comprendre la réalité — et c'est pourquoi nous devrions défendre les valeurs morales qui rendent possible la recherche scientifique et justifient la confiance dans ses résultats.

¹³⁴ Certes, la vérification ne doit pas nécessairement prendre la forme d'expériences en double aveugle — cela n'est ni faisable ni approprié pour toutes les formes d'expertise.

Le serment codifie l'attente selon laquelle, lorsqu'un médecin s'exprime *en tant que tel*, on peut compter sur lui pour faire de son mieux pour la santé de ses patients.

Mais il n'y a pas que les profanes qui dépendent de la fiabilité des experts : c'est souvent aussi la communauté des experts elle-même. Dans son article classique intitulé « The Role of Trust in Knowledge », John Hardwig souligne que la recherche moderne est un travail intellectuel tellement fragmenté que les scientifiques doivent pouvoir compter sur la fiabilité de leurs pairs.¹³⁵ Dans de nombreux domaines, par exemple la physique des particules, les articles scientifiques sont rédigés par d'énormes équipes composées de plusieurs dizaines de chercheurs qui apportent tous des connaissances ou des compétences spécialisées. Les coauteurs ne peuvent pas contrôler entièrement la contribution de chacun. Pour collaborer avec succès, ils doivent se faire confiance — d'où la nécessité d'une « éthique de la recherche ».¹³⁶ Les théories épistémologiques traditionnelles, qui mettent l'accent sur les sujets connaissant individuellement et font preuve de réserve à l'égard du témoignage, peuvent difficilement saisir ce qui se passe dans de telles entreprises collaboratives.¹³⁷ Comme le dit Hardwig : « Les sujets connaissant modernes ne peuvent être indépendants et autonomes, pas même dans leurs propres domaines de spécialisation. Dans la plupart des disciplines, ceux qui ne font pas confiance ne peuvent pas savoir. »¹³⁸

Historiquement, pour de nombreuses communautés épistémiques, les positions sociales jouaient un rôle important pour garantir la fiabilité. Comme l'a fait valoir l'historien Steven Shapin, la notion de « gentleman » était essentielle dans les cercles des scientifiques naturalistes du XVII^e siècle, car le code d'honneur des gentlemen était lié à l'attente qu'ils disent la vérité et qu'on puisse donc leur faire confiance.¹³⁹ Dans la science contemporaine, ainsi que dans de nombreuses autres communautés épistémiques, on observe plutôt une combinaison de contrôles et d'équilibres institutionnels et une confiance dans la bonne foi de leurs membres.¹⁴⁰ Cette confiance ne concerne pas seulement les témoignages individuels sur des questions spécifiques, par exemple l'analyse statistique utilisée dans un article à plusieurs auteurs. Elle concerne également, à son tour, la conduite des praticiens au sein même des mécanismes institutionnels qui servent à tester la fiabilité des résultats et à minimiser l'impact des biais cognitifs : par exemple, l'évaluation par les pairs, la randomisation dans les expériences et les études de réplication.¹⁴¹ Si les structures institutionnelles et le contrôle formel jouent un rôle important dans la garantie de la qualité épistémique, la « morale

¹³⁵ Hardwig 1991 ; voir également son article de 1985 sur la dépendance épistémique. Pour une discussion plus détaillée de la notion de confiance, voir le chapitre 8.3.

¹³⁶ Hardwig 1991, p. 705-7.

¹³⁷ Pour une analyse plus approfondie, voir également Greco 2020, chap. 8, qui développe une réflexion générale sur le rôle de la confiance dans la connaissance à partir du cas de la « grande science ».

¹³⁸ Hardwig 1991, p. 693.

¹³⁹ Shapin 1994. Comme il l'explique (chap. 2), être un gentleman ne nécessitait pas de grandes richesses, mais une fortune suffisante pour être financièrement indépendant.

¹⁴⁰ Hardwig 1991, p. 700.

¹⁴¹ Voir Ahlstrom-Vij 2013, chap. 6.3, sur la manière dont ces pratiques visent à contrer les biais cognitifs. Ahlstrom-Vij aborde ces pratiques sous l'angle du « paternalisme épistémique », c'est-à-dire « l'idée selon laquelle nous sommes parfois en droit d'intervenir dans la réflexion d'autrui pour son propre bien épistémique sans la consulter sur la question » (2013, 4).

Le « caractère » des individus continue d'avoir son importance. Selon les termes de Hardwig : « Les réformes institutionnelles de la science peuvent réduire, mais ne peuvent pas supprimer, la nécessité de s'appuyer sur le caractère des témoins. Il n'existe pas d'institutions "à l'épreuve des hommes" » (142).

Compte tenu de l'importance d'une collaboration digne de confiance pour la production et la vérification de nombreuses formes de savoir expert, on peut légitimement se demander si ce savoir peut être considéré comme détenu par des individus plutôt que par les communautés en question.¹⁴³ De nombreux historiens des sciences ont souligné le fait curieux que de nombreuses inventions ont été réalisées presque simultanément, mais indépendamment, par plusieurs scientifiques.¹⁴⁴ Cela met en évidence le fait que les communautés épistémiques développent *ensemble* les connaissances, de sorte que les réalisations des membres individuels sont moins importantes que ce que le groupe accomplit dans son ensemble. De plus, les historiens de l'économie ont montré que les innovations techniques et la croissance économique des derniers siècles étaient, dans une large mesure, dues à l'*interaction* de diverses formes de connaissances entre différents individus, qui, ensemble, ont pu aboutir à des innovations et à des découvertes révolutionnaires.¹⁴⁵

Qu'en est-il de la question des incitations ? L'utilisation de cette forme de savoir est-elle aussi bien alignée sur les incitations que dans le cas des processus de marché, tels que modélisés par les économistes ? Ici, le tableau est nettement plus nuancé. En ce qui concerne l'*acquisition* de connaissances, on peut distinguer les cas où les expériences pertinentes se produisent « sur le terrain », pour ainsi dire, lorsqu'un individu, en tant que membre d'une communauté épistémique, vaque à ses tâches quotidiennes, partageant ses expériences avec ses collègues et formulant de nouvelles idées que d'autres peuvent confirmer ou rejeter. Dans d'autres cas — la science étant le plus marquant —, l'acquisition de connaissances est la finalité même des activités de la communauté épistémique. Dans aucun de ces deux cas, nous ne pouvons ni ne devons nous attendre à un désintéressement total de la part des praticiens : ils peuvent avoir un intérêt brûlant à découvrir certaines choses, mais ils peuvent également avoir des intérêts professionnels à confirmer ou à rejeter des hypothèses spécifiques, afin d'obtenir la reconnaissance de leurs pairs ou de réaliser des bénéfices financiers. Une question clé est de savoir si la communauté dans son ensemble est suffisamment orientée vers la connaissance et disposée à laisser la réalité « riposter », même si cela *ne sert pas* les intérêts de certains

¹⁴² Hardwig 1991, 707 ; voir également Rolin 2021. Je reviendrai sur ce point au chapitre 8.3.

¹⁴³ Voir B. Miller 2015 pour un aperçu du débat récent sur la sociabilité de la connaissance et une défense de la connaissance collective ; d'un point de vue non traditionnel, voir également Kusch 2002. Cf. également le chapitre 2.2.

¹⁴⁴ Par exemple, Alperovitz et Daly 2008, p. 9 et chap. 3 pour des détails et des exemples. Voir également Mazzucato, qui soutient que « les récits dominants sur les innovateurs et les raisons de leur succès ignorent fondamentalement le processus profondément collectif et cumulatif qui sous-tend l'innovation » (2018, p. 192).

¹⁴⁵ Cf. en particulier Mokyr 2002, qui traite du « Siècle des Lumières industrielles » tel qu'il a été façonné, entre autres, par l'interaction et la rétroaction positive entre les connaissances pratiques et les connaissances théoriques sur les causes et les mécanismes sous-jacents. Cette boucle de rétroaction positive a été facilitée par des forums ouverts, tant formels qu'informels, dédiés au partage des connaissances, ainsi que par des méthodes standardisées de création, d'application et de partage des connaissances.

ou à l'ensemble des membres. De nombreuses normes d'intégrité scientifique portent précisément sur cette question et peuvent, mutatis mutandis, s'appliquer également à d'autres communautés épistémiques.¹⁴⁶

En ce qui concerne *l'utilisation* des connaissances d'experts, la question des incitations est souvent encore plus complexe. Parfois, les communautés épistémiques ont intérêt à partager leurs connaissances, car leurs propres intérêts sont également en jeu — prenons, par exemple, les chercheurs en médecine et leurs connaissances sur une pandémie à laquelle ils sont eux-mêmes exposés. Mais dans d'autres contextes, l'alignement des intérêts est moins évident. Par exemple, un médecin peut être confronté à un conflit d'intérêts entre le meilleur conseil à donner à un patient et ses propres intérêts financiers, et peut être tenté, par exemple, de recourir à davantage de tests diagnostiques que nécessaire.

Cet écart potentiel entre les structures d'incitation et ce qu'il convient de faire est particulièrement difficile à maîtriser par des moyens formels, car les experts peuvent toujours prétendre avoir agi de bonne foi. C'est pourquoi une éthique du savoir, comme mentionné précédemment ⁽¹⁴⁷⁾, revêt une telle importance : elle peut constituer une force contraire à l'attrait des incitations financières. Mais ce n'est pas le seul facteur qui influence les situations auxquelles sont confrontés les détenteurs de savoir, tant individuellement que collectivement. Les structures d'incitation auxquelles ils sont confrontés sont, dans une large mesure, le fruit de l'action humaine, et lorsqu'elles poussent les experts dans la mauvaise direction, cela soulève la question de savoir comment elles devraient être modifiées. Idéalement, ces incitations créent ce que Talcott Parsons a appelé une « situation intégrée », dans laquelle « les “intérêts” [du professionnel] en matière d'épanouissement personnel et de réalisation de ses objectifs sont intégrés et fusionnés avec les modèles normatifs en vigueur dans la société ».¹⁴⁸ Malheureusement, toutes les communautés épistémiques ne se trouvent pas dans de telles « situations intégrées », et les incitations financières ou professionnelles détournent souvent les individus d'une utilisation responsable des connaissances. On peut soutenir que l'une des raisons de cet état de fait réside dans le fait que les communautés épistémiques ont été évaluées selon une logique de marché plutôt que selon une logique d'expertise.¹⁴⁹

En ce qui concerne la justice épistémique, le savoir expert est entaché de problèmes similaires à ceux qui affectent les marchés et la délibération : officiellement, le statut social ne devrait jouer aucun rôle, mais la discrimination de facto fondée sur le genre, la race et la classe sociale continue de jouer un rôle dans de nombreuses communautés épistémiques. En ce qui concerne la science occidentale, historiquement, seuls quelques individus — pour la plupart des hommes, chrétiens et relativement aisés — disposaient du temps libre et de l'éducation nécessaires pour participer à des projets scientifiques, et seule une partie d'entre eux avait accès à des réseaux tels que la Royal Society.¹⁵⁰ Mais cela nuit à la quête du savoir : comme l'ont souligné de nombreuses philosophes féministes de la science et féministes

¹⁴⁶ Au chapitre 8, je reviens sur cette question sous l'angle spécifique des normes applicables aux experts dans les sociétés démocratiques.

¹⁴⁷ Voir le chapitre 2.5.

¹⁴⁸ Parsons 1939, p. 45 ; pour une analyse (dans le contexte bancaire), voir également Herzog 2017b.

¹⁴⁹ Cf. chapitre 4.4.

¹⁵⁰ Voir, par exemple, Shapin 1994 sur le contexte historique.

Comme l'ont souligné les épistémologues, la diversité des points de vue peut aider les chercheurs à appréhender les phénomènes sous différents angles et à mettre au jour des angles morts.¹⁵¹ Lorsque des affirmations scientifiques sont examinées sous divers angles, leur crédibilité est plus grande que si elles n'avaient été discutées que sous un nombre plus restreint de perspectives. L'arrivée des femmes dans les domaines scientifiques a, à maintes reprises, conduit à la correction de paradigmes de recherche unilatéraux ; elle a par exemple conduit à l'étude du chant des oiseaux femelles, dont les biologistes masculins avaient longtemps supposé qu'il n'existait pas.¹⁵² Par conséquent, la fonctionnalité épistémique et la justice épistémique, au sens d'un accès pour les individus de tous horizons, vont dans le même sens : vers une intégration de toute la diversité d'une société au sein de ses différents groupes épistémiques.¹⁵³

Une deuxième manière dont les hiérarchies sociales injustes peuvent se traduire par une injustice épistémique en matière de savoir expert concerne la question de *savoir quelles* formes de savoir sont acceptées comme expertise. Le statut social d'« expert », et le prestige qui l'accompagne, ont souvent été réservés à des formes de savoir poursuivies par ceux qui occupent déjà une place élevée dans l'échelle de l'estime sociale. Souvent, les communautés épistémiques qui utilisaient des méthodes considérées comme « masculines » ont bénéficié de plus d'attention que celles recourant à des méthodes considérées comme « féminines », par exemple en ce qui concerne le statut élevé attribué aux outils mathématiques (généralement considérés comme « masculins » en Occident), par opposition aux formes de recherche qualitatives (souvent considérées comme « féminines »). Ou encore, prenons la différence de perception entre les experts médicaux (une communauté historiquement masculine) et les experts en soins aux patients (qui étaient historiquement généralement des femmes). Compte tenu des nombreuses injustices épistémiques dont nous avons progressivement pris conscience, la question reste ouverte de savoir combien d'autres formes de savoir nous continuons à négliger, parce qu'elles relèvent de communautés épistémiques qui ont été historiquement marginalisées, mais qui pourraient nous apporter des éclairages importants sur les sujets traités.¹⁵⁴

L'existence de communautés épistémiques nombreuses et diverses, qui ne bénéficient pas toutes de la reconnaissance qu'elles méritent, soulève un certain nombre de questions difficiles pour les sociétés démocratiques : comment s'assurer que l'égalité de tous les membres de la société, ainsi que l'éthique de l'égalité, ne soient pas compromises par la

¹⁵¹ La littérature est trop vaste pour être résumée ici ; des contributions importantes ont été apportées par Elizabeth Anderson (par exemple, 1995), Heidi Grasswick (par exemple, 2011), Sandra Harding (par exemple, 1986, 1991), Helen Longino (par exemple, 1990, 2002), Miriam Solomon (par exemple, 2001), Nancy Tuana (par exemple, 1989), Alison Wylie (par exemple, 1996) et bien d'autres. On trouvera un aperçu accessible des principaux arguments dans Oreskes 2020, chap. 1.

¹⁵² Voir Haines et al. 2020. Comme ils le montrent, le genre des chercheurs influe bel et bien sur la manière dont le chant des oiseaux est étudié.

¹⁵³ Certes, pour certaines communautés épistémiques, cet impératif soit n'a pas de sens (par exemple, parce que certaines formes de savoir *local* ne peuvent être détenues que par les communautés locales), soit est écarté par d'autres considérations normatives (par exemple, il ne serait pas moralement légitime d'infecter des individus avec certaines maladies dans le but d'avoir une communauté épistémique de patients plus diversifiée).

¹⁵⁴ Cf. par exemple Medina 2013, chap. 6, sur la conception foucauldienne de la « contre-savoir ».

Comment tenir compte du fait qu'il existe toutes ces communautés très différenciées, avec leurs différentes formes de savoir et leurs compétences variées ? Comment s'assurer que l'autorité épistémique soit dûment reconnue, sans que ses détenteurs n'en outrepassent les limites ? Comment décider quelles communautés épistémiques impliquer, et sous quelle forme, dans les processus de prise de décision démocratique ? Il semble clair que les communautés épistémiques ont certaines responsabilités envers la société dès lors que les savoirs ou les compétences qu'elles possèdent ont une incidence sur les enjeux de l'agenda politique. Mais comment les sociétés peuvent-elles s'assurer que ces processus fonctionnent correctement ? Dans les chapitres suivants, je reviendrai sur certaines de ces questions, ainsi que sur les dysfonctionnements qui peuvent survenir si elles ne sont pas traitées avec soin.

Le savoir d'expert, aussi important soit-il pour nos sociétés, présente également ses propres formes de dégénérescence susceptibles d'entraîner des dysfonctionnements et des injustices. Je me concentrerai ici sur trois d'entre elles : l'autoréférentialité au sein des communautés épistémiques, l'indépendance insuffisante par rapport à d'autres objectifs, et l'absolutisation du savoir d'expert dans les contextes de prise de décision politique ou sociétale.

Les communautés épistémiques sont des communautés humaines — et, à ce titre, la recherche et l'application des connaissances qui s'y déroulent peuvent être motivées par toutes sortes de raisons conscientes ou inconscientes. L'un d'entre eux, qui semble particulièrement problématique, est le fait que la quête même de la connaissance soit faussée par les mécanismes sociaux d'une communauté, par exemple par la recherche d'un statut ou de la reconnaissance par les pairs.¹⁵⁵ Si un certain degré de compétitivité dans la quête de la connaissance peut s'avérer utile, en incitant les chercheurs à donner le meilleur d'eux-mêmes,¹⁵⁶ une compétitivité excessive, ou orientée dans la mauvaise direction, peut s'avérer néfaste. Elle peut inciter ceux qui recherchent la connaissance à viser des objectifs faciles plutôt que de s'attaquer à des questions qui exigeraient un engagement plus soutenu, voire les pousser à prendre des raccourcis et à enfreindre les normes de bonne pratique épistémique.¹⁵⁷

Une autre forme de distorsion apparaît de manière précisément opposée : non pas en raison d'une attention excessive portée aux dynamiques sociales *internes* d'une communauté épistémique, mais en raison d'une attention trop forte portée à des objectifs *externes*. Comme indiqué précédemment, les intérêts financiers ou les orientations politiques peuvent fausser les processus de production de connaissances, non pas nécessairement dans le sens où des chercheurs individuels décideraient cyniquement de privilégier l'argent ou le pouvoir plutôt que la vérité (bien que cela puisse également se produire), mais dans le sens où ils sont inconsciemment influencés par des biais, ou encore où des domaines de recherche entiers sont faussés parce que certaines orientations, et non d'autres, bénéficient d'un financement externe.¹⁵⁸ Dans les sciences biomédicales, ce que l'on appelle « l'effet de financement » a été empiriquement

¹⁵⁵ De ce fait, la quête de connaissances au sein d'une communauté peut perdre la « continuité » avec d'autres communautés épistémiques, comme décrit ci-dessus.

¹⁵⁶ Voir Kitcher 1990 pour un modèle illustrant comment la concurrence entre chercheurs poursuivant des hypothèses différentes peut favoriser la production de connaissances.

¹⁵⁷ Voir, par exemple, Sarewitz 2016 ou Edwards et Roy 2017 sur les incitations dysfonctionnelles dans le milieu universitaire.

¹⁵⁸ Holman et Bruner (2017) proposent un modèle de ces processus, qui part explicitement du principe que tous les chercheurs agissent de bonne foi.

Il est établi que les recherches financées par des parties intéressées, telles que les entreprises, ont tendance à aboutir aux conclusions escomptées par les bailleurs de fonds.¹⁵⁹ Dans d'autres domaines, la crainte d'une politisation ou de la diffamation en ligne peut entraver la recherche ouverte de la connaissance.¹⁶⁰ Il peut s'avérer très difficile pour les communautés épistémiques de garder une distance suffisante par rapport aux batailles juridiques et aux controverses publiques, afin de protéger suffisamment la recherche de la connaissance sans pour autant s'isoler complètement.

Enfin, une troisième forme de dégénérescence survient lorsque le savoir expert — et plus particulièrement le savoir scientifique — est absolutisé et considéré comme le seul élément pertinent pour la prise de décision, notamment dans le domaine politique. Ce problème est généralement abordé sous les termes de « technocratie » ou d'« expertocratie ». Historiquement, cela n'a pas toujours été considéré comme un problème ; pendant de longues périodes, cela a plutôt été perçu comme un objectif souhaitable — et, encore aujourd'hui, certains auteurs continuent de le défendre.¹⁶¹ L'idée selon laquelle ceux « qui savent » devraient gouverner s'inscrit dans une tradition vénérable ; pendant de nombreux siècles, l'opinion dominante était que « le plus grand nombre » était incapable de se gouverner lui-même précisément parce qu'il manquait de savoir et de sagesse. Cette ligne de pensée remonte — au minimum ! — au roi-philosophe de Platon, qui est confronté au défi suivant : ceux qui ne savent pas ignorent même qu'ils ne savent pas, et peuvent difficilement être convaincus d'obéir à ceux qui savent. C'est, du moins, l'une des façons dont on peut interpréter sa célèbre allégorie de la caverne.¹⁶²

Au cours des dernières décennies, ce n'est pas tant la sagesse philosophique que les connaissances scientifiques et techniques qui semblaient offrir une alternative séduisante à la prise de décision démocratique. Le rôle du « conseiller scientifique » est devenu une figure familière dans les démocraties occidentales, en particulier au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.¹⁶³ Aux États-Unis, les formes de collaboration entre scientifiques et responsables politiques pendant la Seconde Guerre mondiale — ainsi que les controverses qui les entouraient — se sont poursuivies jusque dans les années 1960 et 1970. La loi fédérale de 1972 sur les comités consultatifs (Federal Advisory Committee Act) exigeait que les comités consultatifs scientifiques soient « raisonnablement équilibrés en termes de points de vue représentés et de fonctions à remplir ». ¹⁶⁴ Et pourtant, ces processus étaient souvent politisés, les « duels publics entre experts » devenant « la norme ». ¹⁶⁵ Pour reprendre les célèbres mots de Sheila Jasanoff, les scientifiques sont devenus « le cinquième pouvoir »

¹⁵⁹ Parmi les études de ce type, on peut citer Stelfox et al. 1998 ; Knoepf et Miles 1999 ; Mandelkern 1999 ; Vandenbroucke et al. 2000 ; Bekelman et al. 2003 ; et Montgomery et al. 2004. Pour une analyse, voir par exemple Michaels (2008), p. 144. Concernant la commercialisation de la science et ses effets problématiques sur la confiance, voir également Melo-Martín et Intemann (2018), chap. 8.

¹⁶⁰ Wenner Moyer (2018) rapporte que les chercheurs dans le domaine des vaccins qui souhaitaient publier des études sur des effets secondaires potentiellement négatifs se sont heurtés à une forte résistance de la part de leurs collègues. Pour une analyse de défis similaires au sein de la communauté des climatologues, voir Kloor 2017.

¹⁶¹ Parmi les défenses récentes les plus célèbres, ou tristement célèbres, de l'expertocratie, on peut citer Brennan 2016, 2021 ; pour une analyse critique, voir Christiano 2019b.

¹⁶² Platon, *La République* [par ex., 1992], 514a–520a.

¹⁶³ Voir, par exemple, Douglas 2009, chap. 2, pour un compte rendu historique.

¹⁶⁴ Loi FACA, citée dans Jasanoff 1990, p. 47.

¹⁶⁵ Douglas 2009, p. 42.

du gouvernement.¹⁶⁶ Des éléments « technocratiques » jouent également un rôle dans d'autres domaines des systèmes politiques des pays démocratiques, notamment au sein des banques centrales.¹⁶⁷

Mon propos n'est pas de rejeter toutes ces pratiques — les connaissances scientifiques peuvent et devraient souvent jouer un rôle dans la prise de décision politique. Ce qui *pose* problème, cependant, c'est, d'une part, l'hypothèse selon laquelle *seules* les connaissances scientifiques devraient être considérées comme de l'expertise, et, d'autre part, l'hypothèse selon laquelle l'expertise *seule* pourrait trancher des questions qui, à proprement parler, dépassent son champ d'application. Les décisions politiques ne peuvent jamais reposer uniquement sur des descriptions de faits, de mécanismes ou de relations causales ; il faut toujours qu'il y ait également une prémisse concernant les objectifs à poursuivre, qui, en fin de compte, doit s'appuyer sur certaines valeurs ou certains intérêts.¹⁶⁸ Ces derniers doivent être combinés avec des descriptions de faits pour aboutir à des orientations d'action, et les experts factuels ne sont pas compétents à *cet* égard. Un corollaire de ce point est que les responsables politiques ne peuvent pas déléguer la responsabilité des décisions politiques aux seuls experts ; ce sont eux qui sont, en dernier ressort, responsables devant les citoyens.¹⁶⁹

Certes, il peut parfois y avoir des cas où les prémisses normatives sont d'une clarté cristalline, de sorte qu'il peut *sembler* que seules les connaissances des experts aient permis de prendre des décisions, et peut-être même à juste titre — comme lorsque, au début de la pandémie de Covid-19, dans certains pays, tout le monde écoutait les virologues et les épidémiologistes, donnant l'impression d'un règne des experts. Mais il existait bel et bien un principe normatif, à savoir l'impératif de sauver des vies en stoppant la propagation du virus et en empêchant la saturation des systèmes de santé. Lorsque la pandémie s'est développée, il est rapidement apparu que la situation n'était pas aussi simple : d'autres valeurs se sont avérées en jeu, et différentes formes d'expertise, par exemple en psychologie de l'enfant concernant les effets de la fermeture des écoles, ont dû être prises en compte pour prendre des décisions. La responsabilité ultime de ces décisions n'incombe pas aux experts, mais aux élus et à la population dans le cadre d'un processus démocratique, même si ceux-ci peuvent et doivent souvent s'appuyer sur les connaissances des experts.

3.5. Des sociétés bien ordonnées sur le plan épistémique

La thèse fondamentale de ce chapitre — étayée par des arguments développés dans d'autres parties de l'ouvrage — est que les sociétés complexes ont besoin de ces trois mécanismes épistémiques. La production, la transmission et l'application du savoir ne peuvent être laissées uniquement à

¹⁶⁶ Jasanoff 1990.

¹⁶⁷ Pour une analyse critique, voir par exemple Dietsch et al. 2018.

¹⁶⁸ Voir, par exemple, Pielke 2007, p. 13, qui souligne que le vénérable sophisme « est-devoir » est à l'origine de ce problème.

¹⁶⁹ Voir également Melo-Martín et Intemann 2018, chap. 9, sur la confusion entre les controverses scientifiques et les divergences de valeurs en politique.

l'un d'entre eux, peut-être le moins de tous, au marché.¹⁷⁰ Mais pour être ce que j'appelle « épistémiquement bien ordonnées », les sociétés doivent déterminer clairement quel mécanisme est approprié pour quel domaine. Lorsque leurs différentes logiques s'interfèrent, cela peut trop facilement compromettre leur fonctionnalité épistémique. Ces trois mécanismes doivent être soigneusement encadrés sur le plan institutionnel afin de déployer leurs potentiels épistémiques et d'être protégés contre diverses formes de dégradation et de corruption. Tous peuvent, lorsqu'ils sont ainsi encadrés, jouer un rôle épistémique productif, à condition d'être appliqués au type de savoir pour lequel ils ont un sens.¹⁷¹

Cependant, la délibération revêt une priorité particulière en tant que mécanisme épistémique. Cet argument peut être avancé à un niveau purement épistémique, mais aussi à un niveau démocratique plus large. Commençons par le second point : Knight et Johnson ont fourni un argument convaincant selon lequel la « réflexivité » de la démocratie lui confère une position particulière en ce qui concerne la possibilité de choisir entre différentes solutions institutionnelles et de contrôler les conditions préalables à leur bon fonctionnement — une fonction que ni les marchés ni d'autres institutions ne peuvent remplir.¹⁷² Cet argument peut s'appuyer sur la priorité épistémique de la délibération. Ce qui lui confère une priorité par rapport aux marchés, c'est la capacité à soumettre à la discussion les cadres dans lesquels s'inscrivent les marchés, lesquels ont une incidence décisive sur leur capacité à atteindre effectivement les objectifs épistémiques (et, par conséquent, d'amélioration de l'efficacité) que leurs défenseurs leur attribuent — un argument que j'aborderai plus en détail au chapitre 7. Ce qui lui confère une priorité par rapport à la production de connaissances au sein des communautés d'experts, c'est sa capacité à intégrer différentes formes de connaissances et à remettre en cause leurs affirmations, par exemple en s'interrogeant sur les hypothèses sur lesquelles elles reposent ou sur la pertinence des processus par lesquels elles ont été élaborées. La délibération présente le plus haut degré de flexibilité et d'ouverture : elle peut aboutir à des jugements tenant compte de tous les éléments, mais elle peut également remettre en question son propre fonctionnement, par exemple en se demandant si d'autres voix doivent être incluses dans une discussion donnée.

L'un des problèmes centraux que met en lumière la distinction entre ces trois mécanismes, et auquel les sociétés bien structurées sur le plan épistémique doivent s'attaquer avec soin, est celui des relations entre ces trois mécanismes. Comment faire parvenir aux acteurs du marché les connaissances d'experts qui les concernent ?

¹⁷⁰ En réalité, la fonction épistémique des *marchés* pourrait bien être la moins importante — si elle pouvait être remplacée par d'autres mécanismes, par exemple des systèmes logistiques informatisés, qui permettraient également de mettre en adéquation les produits et les consommateurs. La question de savoir si de tels systèmes pourraient être aussi efficaces sur le plan épistémique que des marchés bien réglementés reste ouverte à ce stade ; pour une discussion intéressante, voir Phillips et Rozworksi 2019. Mais cela laisse encore en suspens la question de savoir si certaines formes de liberté économique, ou d'autres types d'arguments, pourraient justifier l'existence de certains marchés (bien réglementés).

¹⁷¹ Voir, par exemple, Elliot 2019a, p. 14-15, sur le fait que les marchés orientent la prise de décision sociale vers les problèmes de rareté matérielle et comportent un engagement intrinsèque en faveur de l'*individualisme*, par opposition à la prise de décision *sociale*. Pour de nombreuses décisions, cependant, la question est précisément de savoir s'il faut ou non adopter des mécanismes collectivement contraignants, par exemple des réglementations juridiques (Elliot 2019a, p. 16).

¹⁷² Knight et Johnson 2011, partie II.

Quel rôle les signaux du marché devraient-ils jouer dans la délibération démocratique ? Comment l'expertise spécialisée peut-elle s'intégrer dans un « système délibératif » sans pour autant transformer la démocratie en technocratie ou en expertocratie ? C'est à ces interfaces que de nombreux problèmes peuvent survenir, d'un point de vue épistémique — non seulement en raison d'un manque d'attention et de soin accordés aux institutions concernées, mais aussi parce que des acteurs mal intentionnés peuvent tenter de manipuler ces interfaces à leur propre avantage. Ces interfaces sont susceptibles d'être particulièrement vulnérables aux manipulations et aux distorsions, car les mesures de protection qui existent *dans* les domaines où s'inscrivent ces trois mécanismes ne sont pas efficaces à cet égard. Par conséquent, dans la perspective de l'« institutionnalisme démocratique » que je développe au chapitre 6, il convient d'accorder une attention particulière à ces interfaces, afin de prévenir toute corruption ou érosion.

L'injustice épistémique, c'est-à-dire le problème des exclusions ou des dégradations injustes d'individus fondées sur le genre, la race, la classe sociale ou d'autres préjugés, peut se manifester dans le cadre de ces trois mécanismes, même si la forme qu'elle prend peut varier légèrement. En ce sens, il serait trompeur de penser que l'on pourrait lutter contre l'injustice épistémique en passant d'un mécanisme épistémique à un autre, même si cela peut, dans certains contextes, s'avérer une stratégie efficace. Il arrive parfois que les institutions formelles et informelles d'un mécanisme soient plus avancées, en matière de justice épistémique, que celles d'autres mécanismes, et dans une telle situation, accorder davantage de place à ce mécanisme peut renforcer la justice épistémique. Sans justice épistémique, cependant, l'autorité épistémique et la légitimité des trois mécanismes s'en trouvent diminuées, voire complètement sapées. Par conséquent, dans toute réflexion sur les mécanismes épistémiques, il convient de prendre en compte les questions relatives aux formes passées et présentes d'exclusion et d'inégalité injustifiée.

3.6. Conclusion : la complexité épistémique des sociétés modernes

Dans ce chapitre, j'ai distingué trois mécanismes fondamentaux de gestion des connaissances dans la société : les marchés, la délibération et les pratiques des communautés d'experts. J'ai examiné les formes de connaissances que chacun d'entre eux peut traiter, leur rapport à la justice épistémique, ainsi que la manière dont ces mécanismes peuvent dégénérer en de simples versions factices. J'ai également expliqué pourquoi je ne considère ni les hiérarchies bureaucratiques ni les procédures de vote comme des mécanismes épistémiques équivalents à ces trois mécanismes fondamentaux. Pour que les sociétés soient bien ordonnées, chacun de ces mécanismes — ainsi que leurs diverses sous-formes, que je n'ai pas abordées ici pour des raisons de portée — doit occuper la place qui lui revient : soutenu par des institutions stables et protégé contre les influences corrosives ou corruptrices. De plus, les relations et la transmission

entre elles doivent être clairement définis et protégés contre les abus ou la manipulation.

Au cours des dernières décennies, c'est notamment le recours excessif aux mécanismes de marché, au détriment des communautés d'experts ou de la délibération, qui a posé problème. Dans les deux chapitres suivants, j'examine comment le discours sur les capacités épistémiques des marchés a acquis une telle puissance. Tout d'abord, je me penche sur l'histoire des idées (chapitre 4), afin d'expliquer comment le modèle de marché en est venu à être considéré comme le meilleur moyen de traiter la connaissance et a également été appliqué à tort à de nombreuses institutions qui accueillaient traditionnellement des communautés d'experts. Ensuite, j'analyse une métaphore qui s'est révélée extrêmement puissante et qui a conduit à d'énormes malentendus sur la manière d'appréhender le discours public : celle du « marché des idées » (chapitre 5).

!L'essor de la pensée libérale

4.1. Introduction

Du point de vue des historiens futurs, le fait qu'autant de penseurs, de commentateurs et d'hommes politiques, à partir des années 1980, aient placé leur confiance dans le libre marché sera peut-être considéré comme une curiosité de l'histoire intellectuelle. Un discours sur les vertus du libre marché s'était frayé un chemin depuis les petits cercles universitaires — où il était abordé avec beaucoup plus de nuance — jusqu'au grand public, engendrant une méfiance envers toutes les institutions non marchandes. Lorsque des gouvernements conservateurs sont arrivés au pouvoir aux États-Unis et au Royaume-Uni, la « Reaganomics » et le « thatchérisme » ont été mis en œuvre sur la base de ces idées — avec une scène célèbre (ou bien inventée) où Margaret Thatcher, plongeant la main dans sa mallette, posait sur la table **La Constitution de la liberté** de Hayek et déclarait : « Voilà ce en quoi nous croyons. »¹

La croyance dans les marchés libres et l'offensive qui s'en est suivie contre les institutions non marchandes ont été des facteurs clés dans le bouleversement de l'ordre épistémique de nombreuses sociétés — c'est du moins ce que je soutiens. Pour étayer cette affirmation, ce chapitre retrace certaines des origines intellectuelles et des arguments philosophiques qui sous-tendent l'essor de la pensée libérale au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.² Je me concentrerai sur les arguments épistémiques : ceux qui s'appuient sur la capacité supposée des marchés à gérer efficacement la connaissance. Il ne s'agit bien sûr que d'un des nombreux volets de l'ensemble d'idées et de pratiques regroupées sous l'étiquette de « néolibéralisme ». ³ Mon objectif n'est pas de fournir un compte rendu exhaustif,⁴ mais plutôt de me concentrer sur certains éléments essentiels qui aident à expliquer pourquoi la défense épistémique des marchés a pu développer une telle force de séduction. En effet, je considère que les arguments épistémiques ont été cruciaux pour le succès de ce discours global : ils ont comblé le fossé entre les affirmations concernant les avantages pour le bien commun et les revendications en faveur de la « liberté économique » et de la réduction au minimum de l'action gouvernementale. Ils ont ainsi donné aux défenseurs du

¹ Voir par exemple Ranelagh 1991, ix, cité dans Shearmur 2006, 309.

² Cela va dans le sens des recherches historiographiques ; comme le note Burgin (2012, 7), l'historiographie du « tournant conservateur » des années 1980 reconnaît désormais largement le rôle des « idées et des intellectuels ».

³ J'utiliserai ce terme dans son acception contemporaine, qui diffère quelque peu de son sens originel, tel qu'il a été introduit en 1938 lors du Colloque Lipmann. Comme indiqué dans l'introduction, ce terme a été quelque peu galvaudé par les critiques et est devenu un mot polémique, raison pour laquelle je le place entre guillemets.

⁴ Pour des analyses, voir par exemple Harvey 2005 ; Brown 2015 ; et Biebricher 2019.

« système de libre entreprise » : la possibilité de s'exprimer au nom des consommateurs, des citoyens et de la société dans son ensemble, plutôt qu'en tant que simples lobbyistes défendant les intérêts des entreprises.⁵

Dans la section suivante (4.2), je replace le débat sur les caractéristiques épistémiques des marchés dans le contexte de la Guerre froide. J'examine comment le débat dit du « calcul socialiste » avait donné le ton permettant aux défenseurs des marchés de jouer leur carte épistémique. Je poursuivrai ensuite en analysant comment les discours avancés par les défenseurs épistémiques des marchés sont devenus partie intégrante des discours populaires sur les bienfaits du marché libre et du système de « libre entreprise » (4.3). La pensée du marché libre — souvent sous des formes édulcorées ou exagérées que les économistes eux-mêmes n'auraient pas soutenues — a également été appliquée à des institutions pour lesquelles les arguments épistémiques n'avaient guère de sens, par exemple les administrations publiques, ce qui a conduit à diverses distorsions (4.4). Je conclus en soulignant comment une vision absolutiste du marché rend les démocraties vulnérables et fragiles, car elle sape les infrastructures épistémiques sur lesquelles elles doivent s'appuyer pour que les pratiques démocratiques aient un sens et fonctionnent correctement (4.5).

4.2. Les fondements épistémiques de la pensée du libre marché

Il est impossible de comprendre l'essor de la pensée de marché en « Occident » au cours de la seconde moitié du XXe siècle sans tenir compte de la constellation de la Guerre froide et de la « concurrence entre systèmes » entre, d'une part, les « économies planifiées » de la Russie soviétique et de sa sphère d'influence et, d'autre part, le « système de libre entreprise », mené par les États-Unis et leur sphère d'influence. Ce contexte a permis aux commentateurs occidentaux d'établir un contraste marqué, selon plusieurs axes : l'individuel contre le collectif, le libéral contre l'illibéral, le décentralisé contre le centralisé, le pluralisme contre l'homogénéité, le marché contre l'État, la liberté contre la contrainte.⁶ Les marchés pouvaient ainsi être présentés comme des phares de liberté et d'individualité, tandis que la prise de décision centralisée, par exemple dans le cadre du New Deal aux États-Unis, était décrite comme ouvrant la voie à une dérive vers l'illibéralisme.⁷

Au fil du temps, il est également apparu clairement que les systèmes fondés sur le marché en Occident contribuaient bel et bien à améliorer le niveau de vie de la population.⁸ Aucune preuve tangible

⁵ Voir également Glickman 2019, p. 44, 57.

⁶ Voir, par exemple, Ciepley 2006.

⁷ Voir notamment l'ouvrage de Hayek de 1944, *«La Route de la servitude»*, qui a touché un large public grâce au *«Reader's Digest»* (voir Burgin 2012, chap. 3, sur l'accueil réservé par le public). Concernant le New Deal en tant que cible de la rhétorique du libre marché, voir Glickman 2019, par exemple p. 8, 44, 80.

⁸ Dans quelle mesure cela résultait-il réellement des marchés en tant que tels, ou plutôt des marchés *associés à d'autres institutions* (par exemple, les syndicats, les systèmes de protection sociale, etc. — sans parler des questions relatives à l'exploitation des ressources naturelles et aux relations commerciales internationales encore façonnées par les structures de pouvoir coloniales) ? C'est une question que je n'aborderai pas ici, car je m'intéresse avant tout à la manière dont le débat a été mené. Il semble difficile de

Il fallait choisir entre liberté et prospérité ; dans un système de libre marché, il semblait possible de concilier tous ces avantages. Même les préoccupations relatives à la justice sociale, par exemple l'accent mis par Rawls sur les membres les plus défavorisés de la société, semblaient plaider en faveur d'un système de libre marché, car la « croissance du gâteau » fournissait les moyens financiers nécessaires à un système de protection sociale plus généreux que ne pouvaient se le permettre les économies planifiées de l'Est — du moins selon certains commentateurs.⁹

Mais comment les marchés parvenaient-ils à cette plus grande prospérité ? À cet égard, de nombreux commentateurs mettaient en avant leurs caractéristiques épistémiques comme élément clé de leur explication. Les marchés pouvaient non seulement tirer parti de la motivation des individus à améliorer leur situation, mais aussi mobiliser leurs connaissances et coordonner le comportement d'un grand nombre d'individus grâce au traitement de l'information assuré par le mécanisme des prix. Dans le chapitre précédent, je me suis appuyé sur l'article de Hayek de 1945 dans lequel il expose clairement ce point. Derrière cela se cachait toutefois un débat beaucoup plus ancien sur la possibilité d'une allocation efficace dans les économies planifiées et dans les systèmes de libre marché. Le débat sur le calcul socialiste a débuté dans les années 1920 et s'est poursuivi jusqu'aux années 1940.¹⁰ Il a été lancé par un court essai de Ludwig von Mises intitulé « Le calcul économique dans la communauté socialiste ».¹¹ Dans cet essai, Mises réagissait aux propos d'autres penseurs de son époque, comme Otto Neurath, qui se montraient optimistes quant aux possibilités de la planification socialiste.¹² Mises, en revanche, était convaincu que seule une économie de marché, avec la propriété privée des moyens de production, permettait une « économie rationnelle ».¹³

Au cœur de l'argumentation de Mises se trouve le problème de savoir comment estimer la valeur des différents biens et comment allouer les ressources — en particulier les biens d'équipement destinés à la production — aux différents utilisateurs de manière non arbitraire. Pour lui, les prix du marché servent de points de référence qui intègrent les « évaluations de tous les participants aux échanges », l'argent faisant office d'unité de calcul qui transcende l'hétérogénéité des biens.¹⁴ Dans un système socialiste, en revanche, il n'existe aucune justification à la coordination entre les acteurs du marché, en particulier les producteurs de « biens intermédiaires et de biens de production »¹⁵, car ceux-ci ne peuvent pas s'appuyer sur le marché

On ne peut toutefois nier que les marchés ont joué *un certain* rôle dans l'accroissement de la prospérité des pays occidentaux au cours des années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale.

⁹ Des arguments allant dans ce sens ont, par exemple, été avancés par Tomasi 2012. Pour des analyses critiques, voir notamment Arnold 2013 et Reiff 2012.

¹⁰ Pour des analyses, sur lesquelles je m'appuie dans ce qui suit, voir Lavoie 1985a et 1985b (en particulier le chap. 3) ; Davies 2018, p. 153-167 ; et Peart et Levy 2018 ; voir également Mirowski et Nik-Khah 2017, chap. 5.

¹¹ Mises [1920] 1990.

¹² Voir Davies 2018, p. 153.

¹³ Mises [1920] 1990, p. 17.

¹⁴ Mises [1920] 1990, p. 10-11 (la citation figure à la page 10).

¹⁵ Mises [1920] 1990, p. 19.

prix. Au contraire, selon Mises, les décideurs économiques ne peuvent que « tâtonner dans le noir »¹⁶.

L'essai de Mises a déclenché un débat houleux entre les opposants et les défenseurs du socialisme. Diverses propositions, qui ont fini par être regroupées sous l'appellation de « socialisme de marché », ont été avancées¹⁷. Elles portaient sur les moyens par lesquels les planificateurs socialistes pourraient imiter le mécanisme du marché — en particulier la fonction d'allocation des marchés de capitaux — d'une manière qui serait au moins aussi efficace, voire meilleure, que celle des marchés capitalistes. Le plus célèbre de ces modèles était le modèle dit de Lange-Lerner, qui supposait l'existence de marchés du travail et des biens de consommation, ainsi qu'un mécanisme centralisé d'allocation du capital fonctionnant par essais et erreurs.¹⁸ Cependant, Mises et d'autres défenseurs du libre marché restèrent sceptiques. L'essai de Hayek publié en 1945 a fini par être considéré comme la défense la plus célèbre des marchés sur le plan épistémique, mais il s'inscrivait directement dans le prolongement de ces débats antérieurs.¹⁹

L'argument relatif aux avantages épistémiques des marchés s'inscrivait parfaitement dans le discours occidental sur la liberté individuelle et l'individualité. Ensemble, ils offraient une image flatteuse de l'Occident : les sociétés de marché sont dynamiques et évoluent en fonction des souhaits et des préférences de leurs citoyens, et il y a toujours de la place pour que de nouvelles idées se transforment en produits ou en services, afin d'accroître le bien-être. C'est un point sur lequel Hayek et Mises insistent tous deux : la coordination par le biais des prix du marché permet de faire face *au changement* d'une manière que la planification ne pourra jamais imiter. « Les problèmes économiques surgissent toujours et uniquement à la suite d'un changement », ²⁰écrivait Hayek, et Mises admettait sans détour que « l'état statique peut se passer de calcul économique ».²¹ Mais il ajoutait aussitôt qu'il ne s'agissait là que d'une possibilité théorique, car dans la réalité, les choses changent sans cesse et exigent une adaptation. Il ne s'agissait donc pas d'essayer de parvenir à un équilibre de marché statique par le biais de mécanismes non marchands ; il s'agissait plutôt de reconnaître qu'aucun mécanisme non marchand ne pouvait offrir l'efficacité *dynamique* de la « rivalité »⁽²²⁾.

Le tableau brossé par Mises, Hayek et les économistes qui ont suivi leurs traces semblait également contenir un message profondément égalitaire, presque émancipateur. Les actions de chacun se reflètent dans le réseau en constante évolution des échanges

¹⁶ Mises [1920] 1990, p. 23.

¹⁷ Cf. par exemple Peart et Levy 2018 pour une vue d'ensemble.

¹⁸ Peart et Levy 2018. Pour une présentation détaillée du modèle de Lange, voir, par exemple, Steele 1992, chap. 7.

¹⁹ Certains commentateurs ont relevé des différences majeures entre Mises et Hayek concernant le rôle épistémique des marchés. Par exemple, Salerno (1990, 58) souligne que Hayek se concentre sur le problème de la transmission d'informations à un planificateur centralisé, tandis que Mises se concentre sur le « calcul » au sens de l'attribution de valeurs à des biens hétérogènes. Salerno note que cette différence est importante car des commentateurs ultérieurs ont estimé que la version hayékienne du problème, contrairement à la version misesienne, pourrait être surmontée par la technologie (1990, p. 63-64). Mais voir Horwitz 2004 pour une analyse convaincante expliquant pourquoi leurs positions sont en réalité très proches l'une de l'autre ; Lavoie 1985a partage également cette interprétation.

²⁰ Hayek 1945, p. 523.

²¹ Mises [1920] 1990, p. 22.

²² Ce point a été souligné en particulier par Lavoie 1985a, qui utilise fréquemment ce terme.

un ensemble de relations maintenu par le mécanisme des prix. Il est intéressant de noter que Mises et Hayek parlent des agents économiques comme s'ils étaient tous du même type, d'une manière qui suggère que les rôles de consommateur, de producteur et d'investisseur sont comparables.²³ Chacun peut prendre part au marché, et les connaissances de chacun comptent. Sur les marchés financiers, chacun a la possibilité de parier sur les évolutions futures, et la voix de chacun contribue au résultat final — c'est du moins ce que semble impliquer ce tableau. Toutes les décisions que prennent les individus, en tant qu'acteurs du marché, apparaissent comme des choix heureux et honnêtes, jamais comme des compromis douloureux ou des dilemmes psychologiquement éprouvants. Un simple nouveau venu qui parie à contre-courant des marchés peut réaliser d'énormes profits s'il voit juste, contrairement à l'ensemble des investisseurs établis, et chacun pourrait bien être ce nouveau venu un jour.

Cette vision individualiste des agents économiques en tant que détenteurs de savoir pourrait faire écho à des souvenirs culturels plus anciens, notamment au rejet d'un type d'institutions qui avaient, pendant longtemps, servi de réservoirs de savoir, mais qui avaient également considérablement restreint la liberté des individus : les corporations européennes.²⁴ Au Moyen Âge, les corporations d'artisans sont apparues vers l'an 1100 et se sont rapidement répandues, tout comme les corporations de marchands.²⁵ Elles se concevaient comme des communautés éthiques, mettant l'accent sur l'entraide et les obligations réciproques.²⁶ Elles établissaient et faisaient respecter des règles et des normes pour leurs métiers respectifs, y compris des règles concernant l'apprentissage et l'accès aux statuts de compagnon et de maître.²⁷

Certains commentateurs les ont considérées comme des institutions clés pour la « reproduction de la main-d'œuvre qualifiée », qui soutenait « le type d'innovation tacite, incarnée et incrémentale caractéristique de la plupart des développements industriels avant la Révolution industrielle ». ²⁸ Mais les fondements d'une telle vision positive sont fragiles ; la vision négative qui a longtemps prévalu a, dans l'ensemble, été confirmée par la recherche historique.²⁹ Les corporations prenaient des mesures sévères pour exclure les non-membres des marchés,³⁰ ne reculant devant rien pour s'assurer le « monopole corporatif » dans leurs régions afin de limiter la concurrence.³¹ L'image d'une économie sclérosée, sous l'emprise de puissantes oligarchies, contraste fortement avec celle d'une société de marché ouverte dans laquelle

²³ Voir notamment Mises [1920] 1990, p. 20.

²⁴ Voir, par exemple, Black 1984 ; Epstein 1995 ; et Ogilvie 2019.

²⁵ Ogilvie 2019, p. 9. Je me concentre ici sur les corporations d'artisans, car elles sont manifestement liées à diverses formes de savoir-faire professionnel. Pour l'analyse d'Ogilvie concernant les corporations de marchands, voir son ouvrage de 2011, qui aboutit à des conclusions tout aussi sceptiques quant aux avantages de ces corporations que son ouvrage de 2019 le fait à l'égard des corporations d'artisans.

²⁶ Black 1984, chap. 2 ; voir également p. 69-70.

²⁷ Black 1984, p. 24-26 ; Ogilvie 2019, en particulier le chap. 3.

²⁸ Epstein et Prak 2008, p. 23.

²⁹ Voir en particulier les travaux d'Ogilvie : dans diverses études, et récemment dans un ouvrage de référence, elle a analysé un riche ensemble de données, tant quantitatives que qualitatives, sur les corporations en Europe, de l'an 1000 à 1880.

³⁰ Voir Ogilvie 2019, chap. 3, sur les minorités religieuses et les enfants illégitimes, et chap. 5 sur les femmes.

³¹ Ogilvie, p. 86-93, 154-155.

Tout un chacun peut choisir le métier qui lui plaît et acheter ou vendre des biens et des services comme bon lui semble. L'image négative d'acteurs puissants du marché s'entendant pour servir leurs propres intérêts avait longtemps dominé l'imaginaire collectif, Adam Smith évoquant, dans une formule restée célèbre, leur « complot contre le public »⁽³²⁾. Les corporations ont été rejetées au même titre que de nombreux autres éléments féodaux, et toutes les institutions pouvant être considérées comme des successeurs fonctionnels partiels des corporations, telles que les ordres professionnels ou les chambres des métiers, pouvaient être présentées sous un jour défavorable simplement en étant assimilées à celles-ci, à tort ou à raison.

Enfin, le traitement décentralisé des connaissances sur les marchés pouvait faire écho aux notions de pluralisme des valeurs, ainsi qu'à l'impératif pour un État libéral de ne pas adopter de position substantielle qui accorderait un traitement préférentiel aux valeurs d'un sous-ensemble de citoyens par rapport à celles d'autres.³³ Si chacun peut acheter et vendre à sa guise, les individus partageant les mêmes opinions peuvent traiter entre eux, tandis que ceux dont les valeurs diffèrent peuvent s'en abstenir et trouver leurs propres niches. Par exemple, sur un marché libre, de nombreux produits culturels différents seraient proposés : des pièces de théâtre, des romans ou des spectacles pour tous les goûts (du moins en théorie).³⁴ Compte tenu du contraste avec le système totalitaire de la sphère d'influence russe, il était facile d'affirmer que c'était le marché libre qui permettait le pluralisme des valeurs et l'individualité, tandis que les économies planifiées imposaient aux citoyens un programme culturel homogène et dicté par l'idéologie.

4.3. Du discours académique au récit populaire

Cette image des marchés libres comme mécanismes efficaces pour susciter et transmettre le savoir a exercé une influence considérable sur l'imaginaire culturel occidental. Mais dans les années 1930 et 1940, les défenseurs des marchés libres se considéraient comme une petite minorité assiégée. Beaucoup d'entre eux avaient reconnu qu'une version du « laissez-faire » du XIXe siècle n'était plus possible,³⁵ et pourtant ils insistaient sur la nécessité de laisser davantage de place aux marchés libres, et mettaient en garde contre le fait que limiter les libertés économiques conduirait, à terme, à des restrictions sur d'autres libertés. Telle était la position de nombreux membres de la Société du Mont-Pèlerin, fondée par Hayek en 1947 et qui, au fil des ans, devint un puissant porte-parole de la pensée libérale.³⁶ La rhétorique de la « libre entreprise », cependant,

³² Smith [1776] 1976, I.X.72.

³³ Voir en particulier Ciepley 2006.

³⁴ En réalité, la culture de masse domine souvent les niches, et les artistes hors des courants dominants ont souvent du mal à survivre sur les marchés — un point que les théoriciens critiques ont depuis longtemps relevé ; voir, par exemple, Horkheimer et Adorno 1947, chap. 4.

³⁵ Glickman 2019, p. 5-6.

³⁶ Voir, par exemple, Stedman Jones 2012 et Burgin 2012 sur l'histoire de la Société du Mont-Pèlerin.

L'argument de la menace a continué d'être utilisé jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle, alors même que cette menace n'était plus crédible.³⁷

Lors du passage du discours académique au discours populaire, de nombreuses nuances ont été perdues.³⁸ Par exemple, les différences entre l'école autrichienne, qui met l'accent sur le changement et « l'ordre spontané », et l'économie néoclassique, centrée sur les équilibres, ne faisaient pas partie du discours populaire en faveur du libre marché. En effet, dès 1949, des commentateurs se plaignaient déjà du caractère vague du terme « libre entreprise », souvent utilisé comme synonyme de toute position favorable au marché et hostile au gouvernement.³⁹

La transposition du discours académique vers un public plus large s'est parfois faite par l'intermédiaire des économistes universitaires eux-mêmes, notamment Milton Friedman.⁴⁰ Mais elle s'est également opérée par le biais d'autres auteurs et commentateurs, comme Leonard Read, auteur du célèbre texte « I, Pencil », dans lequel un crayon raconte comment il a été produit à travers une série de transactions de marché.⁴¹ Des groupes de réflexion et des philanthropes ont financé l'organisation d'événements ainsi que l'impression de livres et de brochures.⁴² Et, peut-être inévitablement, le message s'est édulcoré : passant des attitudes nuancées, et parfois carrément ambiguës, envers les marchés chez la première génération de membres de la Société du Mont-Pèlerin, à une attitude triomphaliste du type « rien d'autre que les marchés », dans laquelle toutes les autres positions étaient présentées comme contraires au bon sens.⁴³ Néanmoins, les ambiguïtés présentes dans les écrits de certains auteurs ont probablement contribué à faciliter cette transition : elles leur ont permis de se replier sur des positions plus nuancées dans le discours académique tout en fournissant suffisamment de matière aux vulgarisateurs enclins à la simplification.⁴⁴

Permettez-moi d'illustrer ce point à l'aide de deux exemples montrant comment le discours sur le libre marché s'est déconnecté des débats universitaires en économie (d'autres exemples suivront dans la section suivante). Un premier exemple concerne le rôle

³⁷ C'est un point sur lequel insiste Glickman (2019, en particulier p. 31-33).

³⁸ Bien sûr, l'économie n'est pas le seul domaine académique d'où des récits déformés et simplifiés s'infiltrent dans le discours public. En effet, les incitations en matière de communication scientifique poussent souvent dans cette direction : les médias veulent des récits et des métaphores simples, et ce qui finit dans les gros titres est souvent dépourvu de toute nuance et de toute nuance. Au chapitre 8, je propose un « modèle de partenariat » pour la relation entre les communautés d'experts et la société dans son ensemble qui, espérons-le, pourra, dans une certaine mesure, contribuer à résoudre ces problèmes.

³⁹ Glickman 2019, p. 9.

⁴⁰ Pour plus de détails, voir Burgin 2012, chap. 5.

⁴¹ Glickman 2019, chap. 6, propose une lecture attentive de ce texte.

⁴² Burgin 2012, en particulier le chap. 4.

⁴³ Concernant les premières discussions au sein de la Société du Mont-Pèlerin, voir Burgin 2012, chapitres 1 à 3.

⁴⁴ Glickman (2019, p. 126) évoque une « danse rhétorique » consistant à rejeter officiellement le « laissez-faire » tout en condamnant toutes les propositions concrètes d'intervention gouvernementale ; Burgin (2012, p. 92) souligne de même les ambiguïtés dans les écrits de Hayek concernant « la manière de concilier tous les programmes positifs qu'il semblait approuver avec ses avertissements sévères sur les dangers de la planification et le caractère inacceptable d'une voie médiane ». On en trouve un exemple illustratif chez Hayek (1976, 112), où il reconnaît que les sociétés disposent de « nombreux réseaux de [...] relations qui ne sont en aucun cas économiques », tout en insistant sur le fait que le « lien monétaire » constitue le lien social le plus important.

des entreprises, qui sont structurées en interne selon des hiérarchies bureaucratiques. Les économistes soutiennent depuis des décennies, en s'appuyant sur des théories relatives aux coûts de transaction des échanges de marché, que certaines activités seront « intégrées » au sein des hiérarchies, tandis que d'autres seront sous-traitées à l'extérieur.⁴⁵ Les structures juridiques qui en découlent pour les entreprises, comptant parfois des millions de salariés, peuvent être extrêmement puissantes, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur les plans social et politique — et pourtant, dans le discours populaire sur les marchés et la « libre entreprise », ce pouvoir est largement ignoré.⁴⁶

Un deuxième exemple concerne le rôle des asymétries d'information sur les marchés. En 1970, l'économiste George A. Akerlof a publié un article intitulé « The Market for Lemons », dans lequel il abordait les problèmes qui surviennent lorsqu'un produit présente des caractéristiques difficiles à vérifier (telles que la qualité des voitures d'occasion), ce qui peut même conduire à l'effondrement des marchés.⁴⁷ Les commerçants qui vendent des voitures de haute qualité ne peuvent pas signaler cette qualité de manière fiable à leurs clients, ce qui explique pourquoi la disposition à payer de ces derniers est réduite. De telles « asymétries d'information » entachent de nombreux marchés dans la vie réelle : bien souvent, il est difficile pour les acheteurs de déterminer quelle offre est réellement la meilleure.

Certes, il existe parfois des solutions propres aux marchés qui permettent de remédier aux asymétries d'information. Israel M. Kirzner, un penseur autrichien partisan du libre marché, a souligné le rôle des entrepreneurs dans la découverte et la comblement des lacunes d'information.⁴⁸ Akerlof lui-même a évoqué un certain nombre de mécanismes potentiels, tels que les garanties, les marques, les chaînes de magasins ou les licences.⁴⁹ Certains d'entre eux peuvent émerger des processus de marché, tandis que d'autres nécessitent — ou sont en fait mis en œuvre grâce à — des interventions gouvernementales. Quoi qu'il en soit, de nouvelles questions épistémiques se posent : celles concernant les structures juridiques des garanties et l'honnêteté des publicités (indispensable à la construction d'une marque). J'y reviendrai dans un chapitre ultérieur.⁵⁰ Mon objectif ici est de montrer que, au sein du discours économique académique, on avait bel et bien conscience que les marchés ne fonctionnent pas toujours de manière autonome — mais que cette discussion n'a pratiquement pas trouvé sa place dans le discours public sur la « libre entreprise ».

Dans un ouvrage publié en 2015, l'économiste Dani Rodrik aborde cet étrange décalage entre la recherche universitaire en économie et l'attitude publique favorable au marché dont font preuve de nombreux économistes professionnels.⁵¹ Il suggère que « les économistes ont le sentiment

⁴⁵ Parmi les contributions notables à ce débat, on peut citer Coase 1937 ; Simon 1951 ; et Williamson 1985.

⁴⁶ Voir, par exemple, Glickman 2019, p. 20.

⁴⁷ Akerlof 1970.

⁴⁸ En particulier Kirzner 1973.

⁴⁹ Akerlof 1970, p. 499-500 ; sur le rôle des marques, voir également Kreps 1990.

⁵⁰ Chapitre 7.2.2.

⁵¹ Voir également Caplan 2007, p. 184-185, sur l'absence de fondamentalisme de marché au sein de la profession économique (bien que ses critères pour définir ce qui relèverait de ce fondamentalisme diffèrent quelque peu des miens) ; il cite Mises et Rothbard comme les exceptions les plus notables.

Ils se montrent « pointilleux » quant à la compréhension du « fonctionnement des marchés » et craignent que le grand public soit ignorant en la matière :

L'offre et la demande, l'efficacité des marchés, l'avantage comparatif, les incitations : tels sont les bijoux de la couronne de la profession qu'il faut défendre contre les masses ignorantes. C'est du moins ce que l'on pense. Promouvoir les marchés dans les débats publics est aujourd'hui devenu presque une obligation professionnelle. Les interventions publiques des économistes peuvent donc sembler radicalement différentes de leurs discussions en salle de séminaire.⁵²

C'est là une explication plausible au fait que les économistes aient rarement remis en cause publiquement le soutien quasi inconditionnel aux marchés qui en est venu à dominer la pensée politique. Aujourd'hui, après diverses crises financières et face à la crise climatique qui se profile de manière menaçante, ce soutien n'est peut-être plus aussi largement partagé. Et pourtant, le soutien apporté autrefois par les économistes aux marchés a laissé son empreinte sur de nombreuses institutions ainsi que sur des schémas de pensée et de comportement. C'est sur ces effets — et en particulier sur leurs dimensions *épistémiques* — que je vais m'attarder à présent.

4.4. Conséquences institutionnelles de la pensée de marché

À la suite des changements dans la perception populaire que j'ai décrits dans la section précédente — et certainement aussi à la suite d'autres changements et glissements de pouvoir que je ne peux pas analyser ici pour des raisons de portée —, la relation entre les marchés et les autres institutions dans les économies développées a évolué.⁵³ Au lieu de reconnaître la nécessité d'une pluralité d'institutions épistémiques, la vision d'une super-institution épistémique unique — le marché libre — est devenue dominante. Ce paradigme suggérait que, dans la mesure du possible, les mécanismes de marché devaient être utilisés pour permettre le traitement de connaissances décentralisées, sans prendre soin de distinguer les différentes formes de savoir. Mettre l'accent sur les marchés pouvait être présenté comme un geste émancipateur qui libérait les individus de l'emprise d'institutions qui, par le passé, prétendaient mieux savoir — un geste flatteur qui attribuait une « souveraineté » aux « consommateurs », non seulement dans le domaine de la consommation, mais aussi dans des domaines tels que la santé et l'éducation, qui avaient auparavant été conceptualisés comme abritant une expertise faisant autorité. Louer le marché libre

⁵² Rodrik 2015, p. 170 ; voir également p. 192. Le sujet plus général abordé par Rodrik est l'incapacité des économistes à faire la distinction entre les modèles et la réalité, et à choisir les modèles appropriés pour analyser différents phénomènes.

⁵³ Comme je me concentre ici sur les économies développées, je reste neutre quant à l'effet du « consensus de Washington » sur les économies en développement. Alors que de nombreux commentateurs ont critiqué ses effets (voir, par exemple, Rodrik 2015, 159–67, sur ses effets variables selon les pays), un article récent (Grier et Grier 2021) met en évidence un léger effet positif en termes de taux de croissance économique.

Cela semblait antitéchnocratique et antipaternalisant, et, à ce titre, cette approche pouvait également s'inscrire dans la lignée des évolutions culturelles issues du mouvement de 1968.⁵⁴

Une stratégie découlant de cette vision du monde consistait à créer de nouveaux marchés là où il n'en existait aucun auparavant. Par exemple, la bourse des produits dérivés de Chicago a été fondée par des adeptes de l'école économique libérale de l'université de Chicago. Milton Friedman n'en était pas seulement le parrain intellectuel, mais il fut en effet invité à rédiger un article expliquant l'intérêt d'une telle bourse.⁵⁵ Plus généralement, les marchés financiers ont connu une croissance massive, avec des produits financiers de plus en plus nombreux et de plus en plus complexes, censés contribuer à l'« approfondissement financier ».⁵⁶ Une autre stratégie consistait à privatiser des institutions auparavant publiques, par exemple les services d'intérêt général, ou à mettre en place des « partenariats public-privé ».⁵⁷ L'espoir était que les mécanismes de marché amélioreraient l'efficacité et élargiraient le choix des clients.

Mais la stratégie la plus importante, d'un point de vue épistémique, fut peut-être l'application de la logique de marché aux institutions publiques, une stratégie qui fut désignée sous le nom de « nouvelle gestion publique ».⁽⁵⁸⁾ Cette approche a transposé au secteur public diverses idées issues de la gestion des entreprises privées et de la conception des marchés. Elle a introduit non seulement une « orientation client » qui pouvait sembler tout à fait étrangère à certaines parties de la fonction publique, mais aussi une réorganisation complète du travail. Certaines racines de ces idées remontent à la « gestion scientifique » de Taylor des années 1930 : tâches standardisées, lignes de responsabilité claires, économies d'échelle grâce à la routinisation.⁵⁹ Parmi les idées mises en avant par la nouvelle gestion publique figuraient en premier lieu le contrôle des coûts, la responsabilité et la transparence, ainsi que le recours au mécanisme de marché.⁶⁰

Les défenseurs radicaux du marché auraient probablement simplement plaidé en faveur de la *suppression* de nombreuses institutions publiques, par exemple en remplaçant les écoles publiques par des chèques-éducation pouvant être utilisés sur un marché privé de l'éducation.⁶¹ L'approche de la nouvelle gestion publique était moins radicale, mais elle était néanmoins imprégnée des mêmes valeurs et hypothèses que la pensée dominante en faveur du libre marché. « Efficacité », « innovation », « compétitivité » et « productivité » en étaient les concepts clés.⁶² Souvent, la mise en œuvre des réformes allait de pair avec d'autres tendances, telles que l'appel à un État plus léger⁶³ et l'espoir qu'en décentralisant les services publics et

⁵⁴ Sur la convergence entre la culture de 1968 et la pensée capitaliste, voir par exemple Boltanski et Chiapello 2005, en particulier la partie II.

⁵⁵ MacKenzie 2006, p. 147.

⁵⁶ Voir Turner 2016, chap. 1, pour une analyse.

⁵⁷ Voir, par exemple, Crouch 2016, chapitres 3 et 4.

⁵⁸ Ce concept a été codifié dans des ouvrages tels que *Reinventing Government* d'Osborne et Gaebler (1992) ; pour des analyses, voir, par exemple, Power 1997, p. 43, et Crouch 2016, p. 67.

⁵⁹ Muller 2018, p. 33

⁶⁰ Power 1997, p. 43.

⁶¹ Burgin 2012, p. 183.

⁶² Pollitt 2016, p. 431.

⁶³ Hood 1991, p. 3.

En instaurant une concurrence entre elles, on obtiendrait une plus grande efficacité et une meilleure utilisation des ressources.⁶⁴

En réalité, cependant, c'est souvent une réflexion économiste *simpliste* qui a été appliquée aux institutions publiques. Ses prescriptions reposaient souvent sur des versions grossières de la « théorie du mandant-mandataire », partant du principe que les individus doivent être motivés par des incitations financières pour faire ce qu'une organisation attend d'eux.⁶⁵ Cela apparaît clairement dans le cas de deux caractéristiques de la nouvelle gestion publique qui se sont révélées particulièrement néfastes pour la vie épistémique des institutions : l'accent mis sur la motivation extrinsèque et l'utilisation d'indicateurs.

L'un des grands risques liés au recours aux incitations financières pour motiver les individus est de supplanter leur motivation *intrinsèque* à bien faire leur travail. Ce phénomène fait depuis longtemps l'objet d'études en psychologie : lorsqu'ils reçoivent des incitations externes, la motivation intrinsèque des individus à agir parce qu'ils estiment que c'est la bonne chose à faire, parce que cela leur procure du plaisir ou parce que cela fait partie de leur travail peut être considérablement réduite.⁶⁶ Les économistes ont également reconnu ce problème et l'ont formulé dans un langage mathématique élégant, bien que relativement tardivement : un article de 2003 rédigé par Roland Bénabou et Jean Tirole propose un modèle dans lequel l'octroi d'une incitation explicite (par exemple financière) envoie un signal, concernant par exemple l'attrait d'une tâche ou la capacité perçue du travailleur, ce qui a un effet sur la confiance et la motivation de ce dernier.⁶⁷ En conséquence, les incitations financières peuvent n'être « que de faibles renforçateurs à court terme » et, de surcroît, comporter « des coûts cachés, dans la mesure où elles deviennent des renforçateurs négatifs dès qu'elles sont supprimées ».⁶⁸ Mais ces complexités étaient souvent ignorées dans la pratique. Les fonctionnaires et les professionnels employés par des institutions publiques, qui percevaient auparavant un salaire fixe et pour qui les promotions n'étaient souvent qu'une simple question d'âge, se sont retrouvés confrontés à l'obligation d'« atteindre des objectifs » et risquaient parfois de graves désavantages s'ils n'y parvenaient pas.

Mais bien sûr, cette approche présuppose que l'on puisse se faire une idée claire de ce que signifie « accomplir une tâche » — et c'est là qu'interviennent les indicateurs. Par exemple, les hôpitaux étaient évalués en fonction du nombre de patients et de la durée moyenne de séjour ; les écoles étaient évaluées en fonction des notes moyennes et du nombre de décrocheurs. Les indicateurs imitent les prix du marché, en ce sens qu'ils créent une comparabilité, et les individus sont censés adapter leur comportement en fonction d'eux. Bien sûr, ils ne suivent pas une logique directe d'offre et de demande, mais leur introduction était souvent motivée par l'espoir qu'ils apporteraient mesurabilité et objectivité et contribueraient ainsi, à l'instar des prix du marché, à l'efficacité de

⁶⁴ Hood 1991, 4.

⁶⁵ Pour une analyse critique, voir par exemple Ghoshal 2005.

⁶⁶ Muller 2018, p. 53-54 ; pour un aperçu de la « théorie de l'éviction de la motivation », voir, par exemple, Frey 1997.

⁶⁷ Bénabou et Tirole 2003.

⁶⁸ Bénabou et Tirole 2003, p. 492.

organisations.⁶⁹ Souvent, ils servaient également à comparer et à classer différentes organisations, par exemple tous les hôpitaux d'un pays. À l'instar des prix du marché, les comparaisons et les classements basés sur des indicateurs visaient à stimuler la concurrence entre les organisations, contribuant ainsi, là encore, à l'efficacité.

Les indicateurs nécessitent une normalisation d'un cas à l'autre, au sein de catégories prédéfinies dans lesquelles les cas concrets, dans toute leur diversité, sont ensuite classés.⁷⁰ À ce titre, les indicateurs — à l'instar des prix du marché — font nécessairement abstraction d'une multitude d'aspects et réduisent tous les cas à quelques dimensions.⁷¹ Cela fonctionne parfois : certaines activités peuvent en effet être mesurées de manière raisonnablement satisfaisante, de sorte que les indicateurs reflètent ce qui importe réellement dans les tâches en question. Mais souvent, les indicateurs ne mesurent pas ce qui importe le plus dans les activités en question. Les économistes reconnaissent depuis longtemps qu'ils peuvent ainsi entraîner des distorsions. Un article de 1991 examine une configuration dans laquelle les agents ont des tâches différentes, ou une même tâche comportant différentes dimensions, et soutient qu'« une augmentation de la rémunération d'un agent pour une tâche donnée entraînera une certaine réaffectation de l'attention au détriment d'autres tâches ».⁷² Après avoir examiné diverses configurations, les auteurs concluent que « le problème de la mise en place d'incitations pour les agents et les employés est bien plus complexe qu'il n'est représenté dans les modèles standard de type mandant-mandataire » (73).

Ce point était également reconnu depuis longtemps dans d'autres sciences sociales. Les problèmes engendrés par l'introduction d'indicateurs qui ne reflètent que partiellement des réalités sociales complexes ont été si largement observés qu'il existe non pas une, mais deux « lois » à ce sujet. La première est appelée « loi de Campbell », du nom d'un psychologue social américain qui, entre autres, a analysé la gouvernance policière. Elle stipule que « plus un indicateur social quantitatif est utilisé pour la prise de décision sociale, plus il sera soumis à des pressions de corruption et plus il sera susceptible de fausser et de corrompre les processus sociaux qu'il est censé surveiller. »⁷⁴ La seconde porte le nom de l'économiste britannique Charles Goodhart, qui a travaillé sur la politique monétaire, et s'énonce ainsi : « Lorsqu'une mesure devient un objectif, elle cesse d'être une bonne mesure. »⁷⁵ Le problème fondamental réside dans le fait que ce qui est mesuré n'est pas une réalité naturelle indépendante, mais une réalité *sociale* dans laquelle les acteurs anticipent que

⁶⁹ Voir Porter 1995 pour un compte rendu historique de la manière dont les chiffres étaient considérés comme fiables et souvent utilisés pour créer une impression de fiabilité, en s'appuyant sur l'« objectivité » apparente des chiffres, qui semblent se situer (ou faudrait-il dire : flotter ?) au-dessus des luttes d'intérêts et des intrigues humaines. Concernant la tendance à recourir à des données quantitatives pour les décisions politiques, voir également Rottenburg et Merry 2015 ; comme ils le soulignent, les chiffres donnent l'impression qu'il est possible de comprendre les processus sociaux à distance sans avoir besoin de connaissances locales, un facteur qui joue un rôle important dans un monde de plus en plus globalisé.

⁷⁰ Rottenburg et Merry 2015, p. 12-15.

⁷¹ Voir également Crouch 2016, 2, 73.

⁷² Holmstrom et Milgrom 1991, p. 26.

⁷³ Holmstrom et Milgrom 1991, p. 50.

⁷⁴ Campbell 1976, p. 49.

⁷⁵ Cité dans Muller 2018, p. 20.

il y aura des processus de mesure et de modification de leur comportement en conséquence.⁷⁶ Un exemple marquant évoqué par Campbell est celui d'un service de police qui a été évalué en fonction du rapport entre les affaires enregistrées et celles résolues. Cela a non seulement conduit à des tentatives visant à enregistrer le moins d'affaires possible, mais aussi à une répartition faussée des efforts, au profit des affaires faciles à résoudre et permettant ainsi d'améliorer les statistiques.⁷⁷

Malgré cette prise de conscience des problèmes potentiels dans les milieux universitaires, le recours aux incitations et aux indicateurs s'est généralisé. Cela soulève un certain nombre de questions, dont beaucoup ont trait à la vie épistémique des organisations — et c'est sur celles-ci que je vais me concentrer ici. L'éviction de la motivation intrinsèque est un problème général, mais elle est particulièrement pertinente pour les tâches à forte intensité de connaissances. Pour de telles tâches, les individus doivent mettre volontairement à disposition l'ensemble de leurs connaissances et de leur expertise, et il peut être très difficile pour des tiers d'évaluer s'ils l'ont fait ou s'ils ont opté pour le minimum que les indicateurs leur permettent d'obtenir.

D'autres problèmes épistémiques peuvent découler de la compétitivité qui résulte de la mise en concurrence des individus ou des organisations dans une course au meilleur score. Cela peut nuire à leur volonté de partager leurs idées avec les autres et de communiquer ouvertement — là encore, un problème qui peut s'avérer particulièrement préjudiciable aux organisations à forte intensité de connaissances. Par exemple, les scientifiques pourraient être poussés vers le secret et une communication stratégique s'ils considèrent leurs collègues avant tout comme des concurrents. Une telle attitude contredit fondamentalement l'éthique de la science en tant qu'entreprise collective,⁷⁸ mais elle peut trop facilement se manifester si les scientifiques sont évalués à l'aune de tels indicateurs et doivent se disputer des financements, et s'il n'existe pas de culture forte d'intégrité scientifique qui s'oppose à de telles stratégies concurrentielles.⁷⁹

En ce qui concerne les indicateurs, la situation épistémique est particulièrement difficile lorsque les tâches sont complexes et multidimensionnelles ; c'est, là encore, souvent le cas dans les activités à forte intensité de connaissances. Comme le dit l'historien Jerry Z. Muller, qui a rassemblé une multitude d'exemples illustrant cet effet : « Ce qui peut être mesuré n'est pas toujours ce qui mérite d'être mesuré ; ce qui est mesuré peut n'avoir aucun rapport avec ce qui

⁷⁶ Muller (2018) énumère diverses formes que ces changements de comportement peuvent prendre. Par exemple, la pratique du « *creaming* » consiste pour les individus à traiter en premier lieu les cas faciles, afin que leurs statistiques paraissent bonnes, alors que les cas « difficiles » nécessiteraient davantage d'attention (2018, p. 2 ; voir également pp. 117–118 sur le « biais de sélection des cas » en médecine). Une autre stratégie consiste à abaisser les normes de qualité afin d'augmenter le nombre de cas qui « réussissent » un certain test ou un contrôle de qualité (24). Parfois, les chiffres sont modifiés, par exemple en omettant des points de données qui feraient baisser le score (24). Ce « massage » des chiffres ne se produit pas nécessairement (uniquement) de manière consciente ; il peut également exister des biais implicites et inconscients qui conduisent les individus à écarter certains cas en les qualifiant de « valeurs aberrantes ».

⁷⁷ Campbell 1976, p. 50–51.

⁷⁸ Cf. Merton 1942 sur le « communisme » dans la science.

⁷⁹ Cela peut, en effet, conduire également à encourager les comportements répréhensibles. Voir, par exemple, Melo-Martin et Intemann 2018, p. 109–113, sur la manière dont la fraude scientifique peut contribuer à saper la confiance dans la science.

« nous voulons vraiment savoir »⁸⁰. Si des indicateurs sont néanmoins utilisés, une situation épistémiquement insidieuse peut se produire. Les chiffres officiels semblent bons, mais la réalité qui se cache derrière peut être tout autre. Par exemple, le nombre de « cas » traités est suffisamment élevé, mais la qualité des soins diminue. Les personnes employées dans les institutions concernées peuvent ne voir d'autre choix que de jouer le jeu, car leur emploi dépend de leur réussite dans ce « jeu des chiffres ». Comme le note Colin Crouch, les médias peuvent eux aussi jouer un rôle néfaste, car ils présentent souvent les indicateurs comme s'il s'agissait de faits scientifiques, sans tenir compte des problèmes statistiques qui existent fréquemment et sans inclure de réflexion critique sur la manière dont ces chiffres ont été établis et ce qu'ils expriment.⁸¹

On pourrait penser que ce genre de problèmes se produit principalement au sein d'organisations spécifiques et sur une période relativement courte. Mais ils peuvent également se produire à une échelle bien plus grande, avec des implications sociales considérables. Voici un exemple que l'on peut interpréter comme un cas de la loi de Campbell : Cathy O'Neil examine les effets que les classements universitaires ont eus sur les stratégies des établissements pour attirer des étudiants et progresser dans ces classements.⁸² Elle souligne que les indicateurs utilisés pour classer la qualité des différentes universités ne tenaient pas compte d'une variable clé : les frais de scolarité et les frais annexes.⁸³ Par conséquent, les universités étaient moins incitées à maintenir ces coûts à un niveau abordable et pouvaient prendre des mesures — telles que la construction d'installations sportives luxueuses — qui contribuaient à les faire grimper. Selon cet argument, la manière dont les classements étaient élaborés a contribué à l'augmentation des coûts liés aux études universitaires, avec des répercussions considérables sur l'égalité des chances, l'endettement des ménages et la justice sociale. De plus, divers aspects des classements universitaires — en particulier la prise en compte des « revenus futurs » des diplômés — créent des incitations à ne pas accueillir d'étudiants issus de milieux modestes, qui non seulement ont moins de chances d'obtenir leur diplôme parce qu'ils doivent travailler parallèlement à leurs études, mais qui ont également moins de chances, faute de relations familiales, de décrocher des emplois bien rémunérés après l'obtention de leur diplôme.⁸⁴

Cela ne signifie pas pour autant que de tels effets se produiront *nécessairement*. Parfois, une culture institutionnelle fortement ancrée dans la mission de l'établissement peut contrebalancer les pressions liées aux chiffres, même au sein d'établissements à forte intensité de connaissances. L'anthropologue Johanna Mugler présente une étude de cas fascinante montrant comment les procureurs en

⁸⁰ Muller 2018, 2.

⁸¹ Crouch 2016, 80–81. Une autre série de questions — qui ne sont pas purement épistémiques — découle des processus de *fixation* d'objectifs (Crouch 2016, 68) : qui a le pouvoir de le faire, et qui contrôle à son tour ces objectifs ? Les objectifs, les indicateurs et les audits n'incitent pas nécessairement, en eux-mêmes, à la discussion, à la délibération et au retour d'information sur les processus réels, et pourraient finir par se substituer à un retour d'information sincère plutôt que d'en constituer un outil (cf. également Power 1997, 127). Cela est particulièrement problématique si la confiance est ébranlée et que les conflits s'exacerbent (Muller 2018, 39). De plus, il ne faut pas sous-estimer les coûts liés à l'ensemble des processus d'audit et à la collecte de données, tant en termes de temps consacré par les employés qu'en termes de coûts financiers, par exemple pour les cabinets d'audit externes (Muller 2018, 170).

⁸² O'Neil 2015, chap. 3.

⁸³ O'Neil 2016, p. 59.

⁸⁴ Muller 2018, p. 81–85 ; Crouch 2016, p. 86–87.

L'Afrique du Sud s'est penchée sur « les statistiques » tout en maintenant des normes professionnelles élevées. Comme elle le souligne, la nécessité d'« améliorer les statistiques » était fréquemment évoquée dans les conversations entre procureurs.⁸⁵ Dans le même temps, ils s'engageaient à fournir un travail de grande qualité, qu'ils concevaient dans un sens beaucoup plus large.⁸⁶ Les cadres supérieurs de ces institutions juridiques ont également souligné que ce qui importait, c'était de remplir la mission de leurs institutions, et non d'augmenter le nombre d'affaires en tant que tel.⁸⁷ Personne ne gagnait la reconnaissance de ses pairs et de ses supérieurs en produisant un grand nombre d'affaires ; au contraire, on la gagnait en utilisant avec sagesse et efficacité les outils juridiques à sa disposition.⁸⁸ En somme, le « pouvoir des « chiffres » » était « contrebalancé par d'autres formes de responsabilité telles que le professionnalisme, l'éthique, la responsabilité et l'obligation de rendre des comptes, ainsi que par la compétence numérique d'acteurs bien plus conscients du caractère construit et constructif des quantifications que ne l'ont souvent prétendu les critiques », conclut Mugler.⁸⁹

Il n'est pas sans ironie que la « connaissance par les chiffres », bien qu'inspirée d'une vision grossière et simplifiée des marchés, semble fonctionner au mieux lorsque les acteurs impliqués dans sa création n'agissent *pas* comme les maximisateurs d'utilité à l'esprit étroit sur lesquels repose cette vision, mais plutôt comme des agents réfléchis et éthiques qui comprennent la mission de leur institution, y compris ses dimensions éthiques. Cela signifie également que les arguments que j'ai exposés ne doivent pas être compris comme un appel à se débarrasser de tous les indicateurs. S'ils sont utilisés à bon escient, ils peuvent constituer un outil utile pour comprendre l'évolution des organisations, et notamment pour mettre au jour et traiter les problèmes structurels ou les cas de fraude. Mais leurs risques doivent être bien compris, et ils ne doivent pas être confondus avec un outil universel permettant de résoudre les problèmes épistémiques ou autres au sein des organisations publiques.⁹⁰ Plus les institutions sont à forte intensité de connaissances, plus il semble risqué de leur appliquer une logique de marché ou une logique d'indicateurs simpliste, malgré sa supériorité apparente en termes de mobilisation des connaissances.

Cependant, comme le montrent les exemples cités ci-dessus, et comme le concèdent même les critiques les plus virulents,⁹¹ les indicateurs *peuvent* être maintenus à leur juste place grâce à des contre-mécanismes appropriés, tels qu'une culture professionnelle forte. Mais c'est là qu'intervient une dernière manière dont la pensée du libre marché a eu un effet négatif sur la vie épistémique des démocraties : son attaque contre le professionnalisme. Sur le plan pratique, cela s'est souvent traduit par un désengagement financier progressif des institutions publiques au sein desquelles le professionnalisme s'était traditionnellement

⁸⁵ Mugler 2015, 86.

⁸⁶ Mugler 2015, 88.

⁸⁷ Mugler 2015, 89.

⁸⁸ Mugler 2015, 96.

⁸⁹ Mugler 2015, 79.

⁹⁰ En ce qui concerne les propositions concrètes, Muller (2018, 16) suggère une « liste de contrôle » indiquant quand et comment utiliser les indicateurs de performance, tandis que Crouch (2016, 82), s'appuyant sur une proposition de Goldstein et Myers (1996), propose un « code de déontologie pour les indicateurs de performance ». Power avait déjà appelé à davantage de réflexion et de réflexivité au sein de la « société de l'audit » dans son ouvrage de 1997 (138–46).

⁹¹ Par exemple, Muller 2018, 8, 109–10.

avait trouvé sa place.⁹² Sur le plan intellectuel, cela s'est traduit par diverses attaques contre la logique du professionnalisme, qualifié de bastion de privilèges dépassé et de type corporatiste, dont les membres n'étaient pas disposés à affronter les vents violents de la concurrence du marché.⁹³ Dans cette perspective, des exigences telles que l'obtention d'une licence pour exercer certaines professions n'apparaissaient que comme une forme de recherche de rente. Peut-être s'agissait-il dans certains cas d'un diagnostic pertinent — mais dans d'autres, par exemple en médecine, les écarts de connaissances sont si importants et les enjeux si élevés qu'un rejet en bloc des principes du professionnalisme est une erreur. Au chapitre 8, je m'appuierai plutôt sur des propositions visant à redynamiser le professionnalisme et d'autres formes d'expertise, dans un esprit démocratique.

Lorsque les organismes publics qui abritent des formes complexes de savoir et de compétences sont gérés selon une logique d'indicateurs ou directement privatisés, ce sont souvent les membres les plus vulnérables de la société qui en subissent les conséquences. Les familles plus privilégiées peuvent souscrire une assurance maladie privée et envoyer leurs enfants dans des écoles ou des universités privées. Elles disposent des ressources financières pour le faire, ainsi que des ressources épistémiques nécessaires pour prendre des décisions éclairées. Mais dans une société démocratique, cela soulève des questions préoccupantes quant à l'équité et à l'égalité des chances de participer à la vie sociale, politique et économique. Si les sociétés démocratiques prennent au sérieux leur engagement envers ces principes, elles doivent être particulièrement attentives aux effets que les changements institutionnels peuvent avoir sur les groupes les plus vulnérables.

4.5. Conclusion : La fragilité des démocraties de marché

Dans ce chapitre, j'ai examiné certaines des raisons de l'attrait du paradigme du marché ainsi que certains de ses effets sur la vie institutionnelle au cours de la seconde moitié du XXe siècle — en me concentrant tout au long de l'analyse sur les dimensions épistémiques et en soulignant la différence entre les débats universitaires sophistiqués et les messages publics simplistes. Je ne prétends pas que *toutes* les évolutions alimentées par la pensée de marché aient nécessairement été néfastes ; il est certain que toutes les institutions remodelées par la « nouvelle gestion publique » ne fonctionnaient pas parfaitement auparavant. Mais la vision du marché comme un mécanisme de connaissance global et efficace, auquel chacun peut participer et dans lequel toutes les formes de connaissance peuvent être traitées de manière optimale, n'en reste pas moins extrêmement trompeuse et dangereuse. Elle a conduit à une méfiance exagérée envers toutes les institutions non marchandes et a minimisé l'importance d'autres institutions et pratiques pour le traitement d'autres types de

⁹² Voir, par exemple, Crouch 2016, en particulier le chap. 3.

⁹³ Dzur 2008, chapitres 2 et 3, examine ces critiques formulées par des auteurs tels que, par exemple, Eliot Freidson, Magali Sarfatti Larson et Ivan Illich. Voir également le chapitre 8.

du savoir. En suggérant une assimilation simpliste entre la poursuite des intérêts privés et le bien commun, elle a peut-être en réalité contribué à légitimer des pratiques hautement problématiques, telles que la « militarisation » du savoir que j'ai décrite dans l'introduction.

Si l'on adhère à une vision de la société comme n'étant rien d'autre qu'un immense marché, dans lequel toutes les formes de savoir sont traitées efficacement, toutes les *autres* structures institutionnelles qui s'occuperaient d'*autres* formes de savoir semblent superflues, voire nuisibles. Les infrastructures épistémiques au service des marchés, ou les institutions qui abritent l'expertise, semblent négligeables, voire nuisibles. Même la démocratie elle-même en vient à être considérée comme rien d'autre qu'un marché sous une autre forme, le vote étant calqué sur la même conception de la nature humaine — comme visant exclusivement la maximisation du profit —, puis critiqué pour ne pas être aussi performant que les marchés.⁹⁴ Le fait que les citoyens puissent également délibérer, et que nombre d'entre eux soient des experts dans des domaines spécifiques qui ont également leur importance pour la prise de décision politique, n'entre tout simplement pas en ligne de compte. Il en va de même pour le fait que, pour que les citoyens puissent *bien* délibérer, il faut non seulement des écoles (pour leur fournir des connaissances de base) et des médias fiables (pour leur fournir les informations nécessaires), mais aussi des espaces où la délibération puisse avoir lieu. L'acquisition d'informations par les individus en tant que citoyens politiques est considérée comme une affaire purement privée, plus ou moins au même titre que le fait de déterminer quelle marque de yaourt on préfère. La possibilité que des institutions *publiques*, ou des institutions dotées d'un mandat en partie public, soient nécessaires à la recherche commune de connaissances et à la fourniture d'informations n'est pas prise en compte.⁹⁵

Dans la seconde partie de cet ouvrage, je proposerai une vision alternative : une vision dans la responsabilité de la connaissance, politique ou autre, est comprise comme une affaire commune aux citoyens démocratiques et où les sociétés sont « bien ordonnées sur le plan épistémique ». Je plaiderai en faveur d'une réduction du rôle des marchés à ce qu'ils peuvent réellement assumer, en les intégrant à d'autres institutions épistémiques et en les complétant par celles-ci. Avant de m'atteler à cette tâche, je m'intéresserai toutefois à une autre manière dont la pensée de marché a été orientée vers une dimension épistémique. J'explore la métaphore du « marché des idées » et la manière dont elle méconnaît la nature du discours public et la légitimité de la régulation. Modéliser le discours public sur le modèle des marchés semble saisir une intuition importante, mais cela comporte également le risque de malentendus et de politiques malavisées qui font plus de mal que de bien, comme je le démontrerai dans le chapitre suivant.

⁹⁴ Voir la note 17 du chapitre 1 pour les références ; je reviens sur ce sujet au chapitre 11.2.

⁹⁵ Cette critique est liée à celle formulée à l'encontre de l'approche épistocratique de Brennan dans une recension de Christiano (2019b), qui lui reproche de ne pas tenir suffisamment compte de la division épistémique du travail dans les démocraties.